



RAPPORT ANNUEL

2021

**Validé au cours du Conseil Communautaire du 19 juillet 2022
Par délibération n° 2022_**

SOMMAIRE

INDEX DES SIGLES	3
1. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE	5
1.1. Réunions du Conseil Communautaire	5
1.2. Composition du Conseil communautaire	5
1.3. Composition du Bureau	6
1.4. Composition des Commissions de la Communauté de Communes	7
1.5. Actes administratifs	14
2. BUDGET ET REALISATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES	14
3. RESSOURCES HUMAINES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES	17
4. BIENS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES	22
5. L'ACTIVITE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ORGA EN 2019 : DEVELOPPEMENT TERRITORIAL ET DEVELOPPEMENT INTERNE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES	25
5.1. La politique d'amélioration de l'habitat	25
5.2. Haut Débit et Schéma Directeur Numérique	26
5.3. Bilan offre d'accueil	26
5.4. Urbanisme et aménagement du territoire	29
5.5. FabLab – GEN - CRE	32
5.6. Office du Tourisme Intercommunal	33
5.7. La Grotte du Bosc	40
5.8. La communication	40
5.9. L'architecture	43
5.10. Service Informatique	44
5.11. Manager de Commerces	44
6. L'ACTIVITE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES : LES SERVICES A LA PERSONNE	45
6.1. Le réseau de lecture publique	45
6.2. La politique « Enfance et Jeunesse »	48
6.3. La politique « Petite Enfance »	60
6.4. Les Maisons des Services Au Public	62
6.5. Le transport à la demande	64
7. L'ACTIVITE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES : LES SERVICES TECHNIQUES	64
7.1. La collecte et le traitement des ordures ménagères	64
7.2. L'entretien des chemins	66
7.3. Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations	67
7.4. Le Service Public Eau et Assainissement	68
7.5. Hygiène et sécurité.	74

INDEX DES SIGLES

ACMO : Agent Chargé de la Mise en Œuvre de l'Hygiène et de la Sécurité du Travail
ADEME : Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
ADMR : Aide à domicile en milieu rural
ALSH : Accueil de Loisirs Sans Hébergement
AM (ou AssMAT) : Assistantes Maternelles
AMI : Appel à Manifestation d'Intérêt
AOM : Autorité organisatrice de la mobilité
APEMAC : Accueil Petite Enfance Massif Central
BAFA : Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateurs
BR : Bibliothèque Relais
BTR : Bibliothèque Tête de Réseau
CACES : Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité
CAF : Caisse d'Allocations Familiales
CARSAT : Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail
CATEC : Certificat d'aptitude à Travailler en Espace Confiné
CAUE : Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement
CDST : Contrat de Développement Social Territorialisé
CEE : Contrat d'engagement éducatif
CEL : Contrat Educatif Local
CHSCT : Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail
CIDFF : Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles
CIID : Commission Intercommunale des Impôts Directs
CRE : Centre de Ressources Economiques.
CLAE : Centre de Loisirs Après Ecole
CLECT : Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées
CLIC : Centres Locaux d'Information et de Coordination
CLSH : Centre de Loisirs Sans Hébergement
CNAF : Caisse nationale d'Allocations Familiales
CPAM : Caisse Primaire d'Assurance Maladie
CPIE : Centre permanent d'initiatives à l'environnement
CRAM : Caisse Régionale d'Assurance Maladie
CTCP : Comité Territorial de Concertation et de Pilotage
CTG : Convention Territoriale Globale
DASRI : Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux
DIG : Déclaration d'Intérêt Général
DGFIP : Direction Générale des Finances Publiques
DDJS : Direction Départementale de la jeunesse et des Sports
DDR : Dotation de Développement Rural
DEEE : Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques
DMS : Déchets Ménagers Spéciaux
DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles
DREAL : Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement
DTQD : Déchets Toxiques en Quantité Dispersée
DDT : Direction Départementale du territoire
EJE : Educateur Jeunes Enfants
EPAGE : Etablissement Public d'Aménagement et Gestion des Eaux
EPI : Equipement de Protection Individuelle
EREF : Espace Régional Emploi Formation
FAB LAB : Fabrication Laboratory
FACEJ : Fond d'Accompagnement au Contrat Enfance et Jeunesse
FCO : Formation Continue Obligatoire
FPU : Fiscalité Professionnelle Unique
GEMAPI : Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations.
GEN : Grande Ecole Numérique
GPTEC : Gestion Prévisionnelle Territoriale des Emplois et des Compétences
ITA : Interruption Temporaire d'Activité
JGA : Jardins des Gorges de l'Aveyron
LEADER : Liaisons Entre Acteurs de Développement de l'Economie Rurale

AR Prefecture

082-248200107-20220719-2022_2544-DE

Reçu le 04/08/2022

Publié le 04/08/2022

~~MD : Médiathèque Départementale~~

MRAE : Mission Régionale d'Autorité Environnementale

MSA : Mutualité Sociale Agricole

MSAP : Maison des Services Au Public

NAP : Nouvelle Activité Périscolaire

OM : Ordures Ménagères

ONEMA : Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques

OPAH : Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat

OTI : Office du Tourisme Intercommunal

PCAET : Plan climat air énergie territorial

PDIPR : Plan Départemental des Itinéraires de Petite Randonnée

PEDT : Projet Educatif du Territoire

PEM : Pôle d'Echange Multimodaux

PETR : Pôle d'Equilibre Territorial et Rural

PFAC : Participation Financière à l'Assainissement Collectif

PFB : Participation pour les Frais de Branchement

PGRI : Plan de Gestion des Risques d'Inondation

PIG : Programme d'Intérêt Général

PIJ : Point Information Jeunesse

PLUI : Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

PMI : Protection Maternelle et Infantile

PR : *chemin de* Petite Randonnée

PSC1 : Prévention et secours civique de niveau 1

PSMV : Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur

PVAP : Plan de Valorisation du Patrimoine

QRGA : Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron

RAM : Relais Assistantes Maternelles

RLPI : Règlement Local de la Publicité Intercommunale

RNP : Règlement National de publicité

RPQS : Rapport sur le prix et la qualité de service.

RSI : Régime Social des Indépendants

RSP : Relais Services Publics

SCOT : Schéma de Cohérence Territorial

SDAASP 82 : Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public

SDE : Syndicat Départemental d'Energie

SDENR : Stratégie Départementale des Energies Renouvelables

SDTAN : Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique

SDUSN : Schéma de Développement des Usagers et Services Numériques

SDD 82 : Syndicat Départemental des Déchets de Tarn et Garonne

SIAEP : Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable

SIG : Système d'Information Graphique

SIP : Service des Impôts des Particuliers

SMAD 82 : Service de maintien à domicile

SOM : Service Ordures Ménagères

SPANC : Service Public d'Assainissement Non Collectif

SPR : Site Patrimonial Remarquable

SRADDET : Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'Egalité des Territoires

TAD : Transport à la Demande

UDAP : Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine

ZAC : Zone d'Aménagement Concerté

ZPPAUD : Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager

Le rapport annuel 2021, tel présenté, a été approuvé au cours du Conseil Communautaire du 19/07/2022 par délibération n° 2022_.

1.FONCTIONNEMENT DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

1.1. Réunions du Conseil Communautaire

Le Conseil de la Communauté de Communes Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron (QRGA) s'est réuni 10 fois en 2021 :

- 26 JANVIER
- 2 MARS
- 13 AVRIL
- 21 AVRIL
- 1^{er} JUIN
- 29 JUIN
- 20 JUILLET
- 28 SEPTEMBRE
- 26 OCTOBRE
- 7 DECEMBRE

Les conseils communautaires sont précédés d'une réunion du bureau.
Le Débat d'Orientaion Budgétaire a eu lieu le 23 février 2021.

1.2. Composition du conseil communautaire : Le conseil communautaire se compose de 34 conseillers communautaires.

- Réf. 2020_ 2090 16 juillet 2020
Objet : ELECTION DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY ROUERQUE GORGES DE L'AVEYRON.

M. BONSANG Gilles

- Réf. 2020_ 2091 16 juillet 2020
Objet : DEFINITION DU NOMBRE DE VICE-PRESIDENTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY ROUERQUE GORGES DE L'AVEYRON.

- DECIDE de fixer à 6 le nombre de Vice-présidents

- Réf. 2020_ 2092 16 juillet 2020
Objet : ELECTION DES VICE-PRESIDENTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY ROUERQUE GORGES DE L'AVEYRON.

Election du 1^{er} Vice-président en charge de l'économie (hors tourisme et agriculture)

Monsieur BENAVENT Jean-Pierre est élu 1^{er} Vice-président

Election du 2^{ème} Vice-président en charge de l'aménagement du territoire et de la démarche participative

Monsieur FERTE Denis est élu 2^{ème} Vice-président

Election du 3^{ème} Vice-président en charge des services à la personne

Madame LAFON Cécile est élue 3^{ème} Vice-présidente

AR Prefecture

082-248200107-20220719-2022_2544-DE
Reçu le 04/08/2022
Publié le 04/08/2022

Election du 4^{ème} Vice-président en charge de l'aménagement et du cadre de vie

Monsieur BESSEDE Daniel est élu 4^{ème} Vice-président

Election du 5^{ème} Vice-président en charge du tourisme

Monsieur BOUZILLARD Joël est élu 5^{ème} Vice-président

Election du 6^{ème} Vice-président en charge de l'eau et de l'assainissement

Monsieur FERAL Daniel est élu 6^{ème} Vice-président

Réf. 2020_2162 22 septembre 2020

Objet : Election d'un futur 7^{ème} vice-président au sein du bureau communautaire de la communauté de communes.

Réf. 2020_2162 3 Novembre 2020

Objet : Election du 7^{ème} vice-président au sein du bureau communautaire de la communauté de communes

Monsieur le Président indique que le septième vice-président sera en charge de la GEMAPI et de la communication.

Monsieur Emmanuel CROS est élu 7^{ème} Vice-Président

1.3. Composition du Bureau de la Communauté de Communes.

Le Bureau de la Communauté de Communes du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron compte le Président de la Communauté de Communes, les 6 Vice-Présidents et tous les maires des communes. Le bureau se compose désormais ainsi qu'il suit :

Bureau élargi de la Communauté de Communes

Dénomination	Composition
Bureau	Mme LAFON, Ms TABARLY, EMERIAU, COUSI, FERAL, GALLAND, MARTY, CROS, BOULPICANTE, GAUTIER, ROMANO, ICHES, VIROLLE, FERTE, FRAUCIEL, HEBRARD, RAITIERE.

Le Président et les 7 Vice-Présidents constituent le Bureau Restreint. Celui-ci se réunit tous les lundis après-midi, au siège de la Communauté de Communes. Il est composé de :

Bureau restreint élu au cours du Conseil Communautaire

Président et chargé des finances	M. BONSANG, Adjoint au Maire de Loze
1 ^{er} Vice-Président chargé du développement économique	M. BENAVENT Jean Pierre, Conseiller municipal de Caylus.
2 ^{ème} Vice-Président chargé de l'aménagement du territoire et de la démarche participative	M. FERTE Denis, Maire de St Antonin Noble Val
3 ^{ème} Vice-Présidente chargée des services à la personne	Mme LAFON Cécile, Maire de GINALS.
4 ^{ème} Vice-Président chargé de l'aménagement et du cadre de vie	M. BESSEDE Daniel, Adjoint au Maire de Parisot
5 ^{ème} Vice-Président chargé du tourisme	M. BOUZILLARD Joël, Adjoint au Maire de St

AR Prefecture

082-248200107-20220719-2022_2544-DE
 Reçu le 04/08/2022
 Publié le 04/08/2022

	Antonin Noble Val.
6 ^{ème} Vice-Président chargé de l'eau et de l'assainissement	M. FERAL Daniel, Maire d'Espinas.
7 ^{ème} Vice-Président chargé de la GEMAPI et de la Communication	M. CROS Emmanuel, Maire de Laguëpie

1.4. Composition des Commissions de la Communauté de Communes

Suite aux élections communautaires du 16 juillet 2020, la Communauté de Communes du Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron a modifié la constitution de certaines commissions qui se composent ainsi :

Réf. 2020_2100

Objet : Vote des titulaires et des suppléants aux diverses commissions

I/ PETR du Pays Midi Quercy

- **Comité Syndical du Pays Midi Quercy (10 titulaires et 10 suppléants)**

Titulaires	Suppléants
Gilles BONSANG	Alain EMERIAU
Jean Pierre BENAVENT	Monique CASAMIAN-PETIT
Denis FERTE	Christian VIRON
Cécile LAFON	Jean COUTANCIER
Joël BOUZILLARD	Philippe PAGES
Daniel FERAL	Pascale GENTILINI
Alain VIROLLE	Didier DESMEDT
Emmanuel CROS	Françoise GITTINGER
Didier CHARDENET	Christian GALLAND
Pierre HEBRARD	Pierre DONNADIEU

Membres du bureau

2 titulaires : Denis FERTE - Jean Pierre BENAVENT

- **COMMISSIONS PAYS MIDI QUERCY**

- **Commission 1 : SCOT : Commission très importante dans l'objectif de défendre notre PLUI, le seul du Pays**

2 titulaires	2 suppléants
Didier CHARDENET	Pierre DONNADIEU
Séverine CAZET-DANNE	Jean COUTANCIER

- **Commission 2 : LEADER : Commission très importante car les financements LEADER permettent de compléter les plans de financement à hauteur de 80 %.**

2 titulaires	2 suppléants
Jean Pierre BENAVENT	- Pierre DONNADIEU
Christian VIRON	Jean Claude ROMANO

III/ COMMISSIONS EXTERIEURES ET SYNDICATS

- **Syndicat Départemental des Déchets.**

Délégué Titulaire	Délégué Suppléant
Daniel BESSEDE	Michel FLORENS

AR Prefecture

082-248200107-20220719-2022_2544-DE
 Reçu le 04/08/2022
 Publié le 04/08/2022

- **Conseil Départemental d'Insertion et Commission Locale d'Insertion.**

Délégué Titulaire	Délégué Suppléant
Cécile LAFON	Joël BOUZILLARD

Nature, paysages et sites Natura 2 000

Délégué Titulaire	Délégué Suppléant
Emmanuel CROS	Philippe PAGES

- **Conseil d'Administration du Collège Pierre BAYROU.**

Délégué Titulaire	Délégué Suppléant
Cécile LAFON	Michel FLORENS

- **Conseil d'Administration du Site de Proximité.**

Délégués Titulaires	Délégués Suppléants
Cécile LAFON	Jean Pierre BENAVENT
Bernadette RAMES	Alain EMERIAU
Emmanuel CROS	Michel TABARLY

Commission suivi de la Fiscalité Professionnelle Unique (FPU) et Taxe d'Habitation sur les Logements Vacants (THLV). 5 personnes

Pierre DONNADIEU	Alain ICHES	Christian FRAUCIEL
Jean Pierre BENAVENT	Philippe PAGES	

Syndicat Départemental d'Energies 82 (SDE 82) – Transition énergétique pour la croissance verte :
 1 titulaire et 1 suppléant

Pierre HEBRARD	Jean Pierre BENAVENT
----------------	----------------------

Syndicat Départemental d'Energies du Tarn :
 1 titulaire et 1 suppléant

Thierry GAUTIER	Philippe CROS
-----------------	---------------

Représentants au Syndicat Cérou, Levezou et Ségala

2 titulaires et 2 suppléants par commune concernée : Verfeil, Laguëpie, Castanet et Ginals

TITULAIRES	SUPPLEANTS	TITULAIRES	SUPPLEANTS
LAGUEPIE		CASTANET	
Emmanuel CROS	Daniel MERCADIER	Michel TABARLY	Laurent LOMBARD
Bernard MAGES	Pierre CROS	Michel FLORENS	Patricia FRANQUES
GINALS		VERFEIL SUR SEYE	
Cécile LAFON	André VIVENS	Roger RAITIERE	Fernand BAYLAC
Jean COUTANCIER	Evelyne ARDOUREL	Didier CHARDENET	Mme FERNANDES

AR Prefecture

082-248200107-20220719-2022_2544-DE

Reçu le 04/08/2022

Publié le 04/08/2022

Représentants à l'EPAGE VIAUR

1 titulaire et 1 suppléant

Bernard MAGES

Anne PHILIPPE

Représentants de la communauté de communes au sein du syndicat mixte du bassin versant Aveyron amont SMBV2A :

- 1 1 Délégué titulaire : Emmanuel CROS
- 2 1 Délégué suppléant : Daniel BESSEDE
- 3 Élus référents :

3.1.1 au titre de la commune de Castanet	Michel FLORENS
3.2.1 au titre de la commune de Ginals	Jean COUTANCIER
3.3.1 au titre de la commune de Laguëpie	Bernard MAGES
3.4.1 au titre de la commune de Parisot	Alain ICHES

Réf. 2020_2109

Objet : Election des représentants à l'Association des Maires de France (AMF)

Messieurs Emmanuel CROS, Denis FERTE et Christian FRAUCIEL représentants à l'AMF.

Réf. 2020_2110

Objet : Election des représentants titulaire et suppléant au Syndicat Départemental d'Aménagement Numérique (SDAN).

Monsieur Denis FERTE comme titulaire, Monsieur Hans BUIJSERD en tant que suppléant.

Réf. 2020_2111

Objet : Election des membres de la Commission d'appel d'offres (CAO)

Messieurs CROS, RAITIERE, GALLAND, TABARLY et BESSEDE en tant que membres titulaires de la CAO ;
Mme LAFON, Messieurs BENAVENT, FERTE, BOUZILLARD et FERAL en tant que membres suppléants de la CAO.

Réf. 2020_2112b

Objet : Election des membres de la commission « délégation de service public (DSP).

Messieurs REGOURD, EMERIAU, FLORENS, ROMANO et BENAVENT comme membres titulaires de la commission « délégation de service public » ;
Madame LAFON, Messieurs BESSEDE, BOUZILLARD, FERAL et FERTE comme membres suppléants de la commission « délégation de service public ».

Réf. 2020_2113b

Objet : Election des membres à la commission pour l'accessibilité aux personnes handicapées

Madame LAFON et Messieurs BOUZILLARD, BESSEDE, FERAL, FERTE et BENAVENT.

Réf. 2020_2114

Objet : Election des membres à la Commission « FINANCES ».

AR Prefecture

082-248200107-20220719-2022_2544-DE

Reçu le 04/08/2022

Publié le 04/08/2022

Mesdames LAFON et PAVAGEAU et Messieurs BONSANG, EVARD, EMERIAU, BENAVENT, DONNADIEU, BESSEDE, FERTE, FERAL, BOUZILLARD comme membres de la commission « finances ».

Réf. 2020_2115

Objet : Election des membres à la Commission « Petite enfance et enfance jeunesse ».

Mesdames LAFON, FABRE, WEBER, RAFFI, PAVAGEAU et messieurs FABRE Thomas, CROS, DONNADIEU et PAGES.

Réf. 2020_2116

Objet : Election des membres à la Commission « DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ».

Madame WEBER et Messieurs BENAVENT, CHARDENET, COUTANCIER, TABARLY, CROS, FERTE, BOUZILLARD, EMERIAU, DONNADIEU et PAGES.

Réf. 2020_2117

Objet : Election des membres à la Commission « FAçADES - OPAH ».

Mesdames CAZET DANNE, Arne d'AVIGNON, LASSEIGNE, EVRARD, PHILIPPE et MESSIEURS BENAVENT et ROMANO.

Réf. 2020_2118b

Objet : Election des membres à la Commission « COMMUNICATION ».

Mesdames BAGES et COUTANCIER Brigitte et Messieurs CROS, Hans BUIJSERD.

Réf. 2020_2119

Objet : Election des membres à la Commission « AGRICULTURE ».

Madame RAMES et Messieurs CASTELNAU, DELPECH, CHALON, RAMOND, BESSEDE, MERCADIER, FRAUCIEL, et ICHES, PALACH

Réf. 2020_2120

Objet : Election des membres à la Commission « ORDURES MENAGERES ET DECHETTERIES».

Mesdames CAZET DANNE, RAMES, BIRS, Messieurs MARTY, VIVEN, FLORENS, BESSEDE, RAITIERE et GAUTIER.

Réf. 2020_2121

Objet : Election des membres à la Commission « CULTURE ».

Mesdames COUTANCIER, GROS, RAFFI, Messieurs DONNADIEU, REGOURD, GALLAND, PAGES, BOUZILLARD et ROMANO.

Réf. 2020_2122

Objet : Election des membres à la Commission « GEMAPI ».

Messieurs TABARLY, EMERIAU, EVRARD, GALLAND, CAUBEL, BESSEDE, CROS et RIGOLE.

AR Prefecture

082-248200107-20220719-2022_2544-DE
Reçu le 04/08/2022
Publié le 04/08/2022

Réf. 2020_2123

Objet : Election des membres à la Commission « URBANISME - PLUI - SCOT ».

Mesdames LASSEIGNE, CAZET DANNE, ROUZAUD, Messieurs CHARDENET, DUCOURNAU, COUTANCIER, EMERIAU, FERTE, CROS, ROMANO et BOUZILLARD.

Réf. 2020_2124

Objet : Election des membres à la Commission « RELATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS ».

Messieurs BENAVENT, FERAL, FERTE, BOUZILLARD et ROMANO.

Réf. 2020_2125

Objet : Election des membres à la Commission « MOBILITE ».

Mesdames LAFON, BIRS et SLABIK, Messieurs HEBRARD, FERAL, ROMANO, MARTY.

Réf. 2020_2126

Objet : Election des membres à la Commission « SCHEMA DEPARTEMENTAL D'AMENAGEMENT NUMERIQUE ».

Madame BAGES, Messieurs DESMEDT, FERAL, COUTANCIER, FERTE, BUIJSERD, ROMANO, CROS et DONNADIEU.

Réf. 2020_2127

Objet : Election des membres à la Commission « EAU ».

Messieurs DESKEUVRE, EVRARD, FERAL, ROUX et CAUBEL.

Réf. 2020_2128

Objet : Election des membres à la Commission « ASSAINISSEMENT ».

Messieurs FERAL, FLORENS et CAUBEL.

Réf. 2020_2129

Objet : Election des membres à la Commission « BOURGS CENTRES ».

La commune de ST ANTONIN NOBLE VAL : Madame CAZET DANNE et Messieurs VIRON, FERTE et BOUZILLARD.

La commune de CAYLUS : Mesdames DAVID et MIRAMOND, Messieurs COUSI et SERVIERES.

Réf. 2020_2130b

Objet : Election des membres à la COMMISSION LOCALE D'EVALUATION des CHARGES TRANSFEREES « CLECT ».

Monsieur le Président explique que la CLECT doit être composée des 17 maires ainsi qu'un conseiller communautaire pour les communes de SAINT ANTONIN et CAYLUS.

AR Prefecture

082-248200107-20220719-2022_2544-DE
 Reçu le 04/08/2022
 Publié le 04/08/2022

Il faut également prévoir 17 suppléants et les membres du bureau non –maires.

Il est donc demandé à chacun des maires de proposer le nom de leur suppléant et pour les maires de SAINT ANTONIN et de CAYLUS de donner en plus le nom d'un délégué communautaire.

TITULAIRES	TITULAIRES	SUPPLEANTS
Michel TABARLY		Michel FLORENS
Alain EMERIAU		Thierry EVRARD
Vincent COUSI	Martine MIRAMOND	François SERVIERES
Daniel FERAL		Gilles PINEL
Christian GALLAND		Claire MOLLIMARD
Cécile LAFON		Jean COUTANCIER
Didier MARTY		Jean Philippe DIDIER
Emmanuel CROS		Daniel MERCADIER
Raymond BOULPICANTE		Aurore COURDESSES
Thierry GAUTIER		Philippe CROS
Jean Claude ROMANO		Emeline LAMERA
Alain ICHES		Bernard ROSSIGNOL
Alain VIROLLE		DESMEDT Didier
Denis FERTE	Christian VIRON	Joël BOUZILLARD
Christian FRAUCIEL		Jean Pierre BURG
Pierre HEBRARD		Pierre DONNADIEU
Roger RAITIERE		Didier CHARDENET

BUREAU (Membres non maires) : Messieurs Gilles BONSANG, Jean Pierre BENAVENT et Daniel BESSEDE.

Réf. 2020_2131

Objet : Election des membres à la Commission « JARDINS DES GORGES DE L'AVEYRON ».

Mesdames WEBER et CAZET DANNE.

Réf. 2020_2138

Objet : Vote des titulaires et des suppléants à la Commission intercommunale des impôts directs (CIID).

Le conseil doit proposer une liste de 40 noms parmi lesquels le DGFIP nommera 10 titulaires et 10 suppléants. Il est demandé aux maires des 17 communes de fournir à la Communauté de Communes une liste de noms selon la répartition suivante (en fonction de la population communale).

RETENUS TITULAIRES**RETENUS SUPPLEANTS****Saint Antonin (10 noms)**

Bernard VIGNES	Daniel BENAC	Philippe PAGES
Gérard CASSAN	Damien CHAUMONT	Nicolas RAMOND
Pierre MERCADIER	Josian PALACH	
Henri DUMARQUEZ	Francis RECH	

Caylus (7 noms)

Vincent COUSI	Yves DELRIEU	Daniel TABARLY
----------------------	--------------	----------------

AR Prefecture

082-248200107-20220719-2022_2544-DE
 Reçu le 04/08/2022
 Publié le 04/08/2022

Martine MIRAMOND	Gisèle POUSSOU	
Serge CHEVAL	Michel BRAUN	

Varen, Laguëpie et Parisot (3 noms pour chacune des communes)

VAREN	LAGUEPIE	PARISOT
Serge DUCOURNAU	Emmanuel CROS	Jean Pierre GELAC
Claude CABARES	Marie-Pierre PALOBART	Dimitri CHEVALERIAS
Bruno ANDREU-JAUME	Jean-Pierre DETRE	Patricia LAFON

Verfeil et Puylagarde (2 noms pour chacune des communes)

VERFEIL SUR SEYE	RAITIERE Roger	CHARDENET Didier
PUYLAGARDE	VIROLLE Alain	DESMEDT Didier

Castanet, Saint Projet, Cazals, Ginals, Lacapelle, Espinas, Feneyrols, Loze, Mouillac et Montrosier (1 nom pour chacune des communes),

CASTANET	Michel TABARLY	LACAPELLE-LIVRON	Magaly BRASSAC
CAZALS	Alain EMERIAU	LOZE	Raymond BOULPICANTE
ESPINAS	Gilles PINEL	MONTROSIER	Thierry GAUTIER
FENEYROLS	René ROUX	MOUILLAC	Christian DELRIEU
GINALS	André VIVEN	SAINT PROJET	Dominique BURG

Réf. 2020_2139

Objet : OTI - Désignation des membres du conseil d'exploitation de l'Office de Tourisme Intercommunal.
 La liste proposée à ce jour est la suivante :

Collège des élus : 11 membres

3 élus pour la commune de Saint Antonin : Joël BOUZILLARD, Véronique RAFFI, Philippe PAGES

3 élus pour les communes de Caylus et Laguëpie : Anne PHILIPPE, Vincent COUSI et Emmanuel CROS

2 élus pour les communes de Varen, Verfeil, Espinas et Parisot : Pierre DONNADIEU (Varen), Jean-Pierre GELAC (Parisot)

3 élus pour les communes de Puylagarde, Saint Projet, Loze, Lacapelle Livron, Castanet, Ginals, Feneyrols, Montrosier, Cazals et Mouillac : M. VIDAL (Castanet), Jean Claude ROMANO (Mouillac) et René ROUX.

Collège des socio-professionnels : 8 membres

2 places pour la commune de Saint Antonin : Pascale CONSTANS (fourchette et pinceau), Martin CLOUZOT (camping campéole noble val)

AR Prefecture

082-248200107-20220719-2022_2544-DE
Reçu le 04/08/2022
Publié le 04/08/2022

~~2 places pour les communes de Caylus et Laguëpie~~ : **Bernard MAGES (artisan d'art à Laguëpie), Roseline SERRA (chambre d'hôtes à Caylus), Mme Martine VORELLE (la Renaissance Caylus)**

2 places pour les communes de Varen, Verfeil, Espinas et Parisot : **Camille FLAMME (chambre d'hôtes à Parisot – démission le 26/11/2021) + Véronique BAISSET (chambres d'hôtes à Varen)**

1 place pour les communes de Puylagarde, Saint Projet, Loze, Lacapelle Livron, Castanet, Ginals, Feneyrols, Montrosier, Cazals et Mouillac : **Nicole BRONDAILLE (CMN Beaulieu)**

Réf. 2020_2140

Objet : Élection des représentants au CPIE Quercy-Garonne (Association Al País de Boneta).

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité (6 abstentions) :

- DÉSIGNE comme représentants de la communauté de communes au CPIE Quercy-Garonne
 - Monsieur Joël BOUZILLARD en qualité de représentant titulaire,
 - Monsieur Jean-Pierre BENAVENT en qualité de représentant suppléant.

Réf. 2020_2159

Objet : Représentation à la CDCI : M. BONSANG Gilles

-

Réf. 2020_2169

Objet : Election des délégués au PETR.

- Energie – Climat/PCAET : M. HEBRARD titulaire et M. COUTANCIER suppléant ;
- Habitat – Cadre de vie/Foncier (OPAH...) : M. CHARDENET titulaire et M. RAITIERE suppléant ;
- Projets culturels du territoire (Pays d'art et d'histoire, inventaire du patrimoine, conventions diverses...) : Mme CAZET DANNE titulaire a démissionné et a été remplacée comme titulaire par Mme WEBER (délibération n°2021_2384 en date du 28 septembre 2021). M. FLORENS reste suppléant ;
- PLIE : Mme LAFON titulaire et M. BONSANG suppléant ;
- Communication institutionnelle : M. VIROLLE titulaire et M. CROS suppléant ;
- Alimentation, agriculture, santé : Mme RAMES titulaire et M. TABARLY suppléant ;
- Tourisme : M. BOUZILLARD titulaire et M. CROS suppléant.

1.5. Actes administratifs

Actes administratifs

En 2021, les actes administratifs signés par le Président et approuvés par le Conseil Communautaire sont les suivants :

- 218 délibérations

Les arrêtés actés par le Président concernent essentiellement le domaine de la gestion des ressources humaines et la modification des tarifs pratiqués à l'OTI, au Fablab ou à la Grotte du Bosc.

2. BUDGET ET REALISATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES EN 2020

Pour l'année 2021, le budget primitif principal et les six budgets annexes (Location Développement Economique, Pech Rondols, Assainissement, Office du Tourisme Intercommunal, GEMAPI et Eau potable) de la Communauté de Communes ont été approuvés lors du Conseil Communautaire du 21 avril 2021. Les comptes administratifs 2021 ont été approuvés lors du Conseil Communautaire du 15 mars 2022.

Taux d'imposition votés par le Conseil Communautaire pour l'année 2021 (21 avril)

Taxe Foncière Bâtie (TFB)	5,97 %
---------------------------	--------

AR Prefecture

082-248200107-20220719-2022_2544-DE
 Reçu le 04/08/2022
 Publié le 04/08/2022

Taxe Foncière Non Bâtie (TFNB)	26,47 %
Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)	32,15 %
Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)	15,53 %

Budget Général 2021

BP 2021	Section de Fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses	6 429 250,00 €	2 770 000,00 €
Recettes	6 429 250,00 €	2 770 000,00 €
CA 2021	Section de Fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses	5 754 676,51 €	887 877,95 €
Recettes	6 405 378,92 €	1 682 987,33 €
Résultat 2021	650 702,41 €	795 109,38 €

Budget Annexe Locations développement économique 2021

Le Budget Annexe Locations développement économique traduit les opérations liées au développement économique (bâtiment MTS basé à Laguëpie, hôtel d'entreprises à Lexos et le centre de ressources économiques à Caylus).

BP 2021	Section de Fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses	96 000,00 €	65 327,85 €
Recettes	96 000,00 €	65 327,85 €

CA 2021	Section de Fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses	78 416,48 €	62 500,62 €
Recettes	95 805,76 €	65 327,08 €
Résultat 2021	17 389,28 €	2 826,46 €

Budget Annexe ZA Pech Rondols 2021

BP 2021	Section de Fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses	218 211,39 €	149 750,00 €
Recettes	218 211,39 €	149 750,00 €
CA 2021	Section de Fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses	138 683,64 €	119 417,17 €
Recettes	218 209,92 €	149 750,00 €
Résultat 2021	79 526,28 €	30 332,83 €

Budget Annexe ASSAINISSEMENT 2021

BP 2021	Section de Fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses	715 000,00 €	503 000,00 €
Recettes	715 000,00 €	503 000,00 €

CA 2021	Section de Fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses	655 371,47 €	85 956,52 €
Recettes	835 635,70 €	565 426,54 €
Résultat 2021	180 264,23 €	479 470,02 €

Budget Annexe GEMAPI 2021

AR Prefecture

082-248200107-20220719-2022_2544-DE
 Reçu le 04/08/2022
 Publié le 04/08/2022

BP 2021	Section de Fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses	260 000,00 €	96 800,00 €
Recettes	260 000,00 €	96 800,00 €

CA 2021	Section de Fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses	264 373,01 €	102 525,03 €
Recettes	316 550,53 €	114 315,35 €
Résultat 2021	52 177,52 €	11 790,32 €

Budget Annexe Office du Tourisme Intercommunal 2021

BP 2021	Section de Fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses	356 000,00 €	11 200,00 €
Recettes	356 000,00 €	11 200,00 €

CA 2021	Section de Fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses	320 774,69 €	7 724,04 €
Recettes	357 272,62 €	10 558,76 €
Résultat 2021	36 497,93 €	2 834,72 €

Budget Annexe EAU POTABLE 2021

BP 2021	Section de Fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses	2 813 000,00 €	2 406 237,00 €
Recettes	2 813 000,00 €	2 406 237,00 €

CA 2021	Section de Fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses	1 847 216,07 €	865 914,52 €
Recettes	2 525 869,53 €	1 721 822,26 €
Résultat 2021	678 653,46 €	855 907,74 €

Contributions aux organismes extérieurs 2021

Organisme	Objet	Contribution 2021 en €
Pays Midi Quercy	Fonctionnement	52 960,50
SDD 82	Traitement – Transport Déchets / Déchetteries	606 753,00
Conseil Départemental Tarn et G.	Transports Scolaires	28 669,00
Synd. Tarn et Garonne Numérique	Haut Débit Fonctionnement	4 950,00
Synd. Tarn et Garonne Numérique	Haut Débit Investissement	7 094,22

Subventions versées aux associations en 2021

AR Prefecture

082-248200107-20220719-2022_2544-DE
 Reçu le 04/08/2022
 Publié le 04/08/2022

Associations	Subventions 2021	Demande 2022	Proposition Commission
Rock d'Anglars	4000	6000	3177
Lenga Viva	1000	6400	1350
CPIE	1100	2000	1100
Trail des 3 rocs	300	450	300
Croix Rouge	700	700	700
Mosaïque en Val	800	1000	800
Festilitt	700	1000	700
BAZART	200	2000	500
Culture al País	0	2000	1000
Fabrique à Zik	0	4000	823
Babeltut	0	2000	650
Meme sans le train	1500	2000	1000
Festival arts en balade	0	750	100
SAVSA	0	450	450
Au coin du jeu	100	400	200
Couleur Terre	0	500	150
TOTAL			13000

Hors enveloppe :

- Association ALCOC pour les cours d'occitan : 3 000 € (sous réserve du bilan des cours donnés)
- Fonds d'aide aux jeunes (versé au Conseil Départemental) : 500 €
- Mission locale : 1 000 €
- L'ALMA : 7 500 €
- EREF : 9 000 €
- Jardins des Gorges de l'Aveyron : 2 500 €

3. RESSOURCES HUMAINES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Les effectifs au 31 décembre 2021 :

L'équipe de la Communauté de Communes Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron se compose de 89 agents répartis comme suit :

- 47 agents titulaires de la fonction publique ou en CDI (44 titulaires et 3 CDI de droit public),
- 27 agents en CDD de droit public occupant un emploi permanent,
- 7 agents en CDI de droit privé
- 8 agents non permanents dont 5 CDD de droit public (3 contrats de projet et 2 contrats de remplacement) et 3 CDD de droit privé.

Nombre **d'emplois permanents** pourvus par des fonctionnaires ou des CDI de droit public au 31-12-2021

Nombre d'agents par service	TOTAL	Hommes	Femmes
DIRECTION GENERALE	1	1	0
ADMINISTRATION	4	1	3
COMMUNICATION	1	1	0
MAISONS France Services	3	0	3

AR Prefecture

082-248200107-20220719-2022_2544-DE
 Reçu le 04/08/2022
 Publié le 04/08/2022

SERVICE ENTRETIEN DES CHEMINS	2	2	0
ORDURES MEN. / COLLECTE S.	11	9	2
CELLULE TRAVAUX EN RÉGIE	4	4	0
SERVICE GEMAPI	3	3	0
PETITE ENFANCE / ENFANCE-JEUNESSE	5	1	4
SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT	6	5	1
HYGIENE ET SECURITE	1	0	1
LECTURE PUBLIQUE	1	0	1
OFFICE DE TOURISME	5	0	5
Total Titulaires et CDI sur emploi permanent	47	27	20

Nombre d'emplois permanents pourvus par des CDD de droit public au 31-12-2021

Nombre d'agents par service	TOTAL	Hommes	Femmes
PETITE ENFANCE / ENFANCE-JEUNESSE	8	3	5
SERVICE GEMAPI	2	1	1
URBANISME	1	1	0
GRANDE ECOLE DU NUMERIQUE/FABLAB	3	2	1
OFFICE DE TOURISME	2	0	2
GROTTE DU BOSC	1	1	0
ENTRETIEN DES LOCAUX	2	0	2
CELLULE TRAVAUX EN REGIE	1	1	0
ORDURES MENAGERES	2	2	0
ARCHITECTE	1	1	0
INFORMATIQUE	1	1	0
JURIDIQUE	1	0	1
OFFRE D'ACCUEIL/DEV ECO	1	0	1
Total CDD de droit public sur emploi permanent	26	13	13

Nombre d'emplois non permanents pourvus par des CDD de droit public au 31-12-2021

Nombre d'agents	TOTAL	Hommes	Femmes
ARCHITECTURE (contrat de projet)	1	0	1
DEV ECO (contrat de projet)	1	1	0
CONSEILLER NUMERIQUE FRANCE SERVICES (contrat de projet)	1	0	1

AR Prefecture

082-248200107-20220719-2022_2544-DE
 Reçu le 04/08/2022
 Publié le 04/08/2022

PETITE ENFANCE (remplacement)	1	0	1
SERVICE ORDURES MENAGERES (remplacement)	1	1	0
Total CDD de droit public sur emploi non permanent	5	2	3

Nombre **d'emplois permanents** pourvus par des CDI de droit privé au 31-12-2021

Nombre d'agents	TOTAL	Hommes	Femmes
SERVICE EAU - ASSAINISSEMENT	5	4	1
CELLULE TRAVAUX EN REGIE	1	1	0
ENTRETIEN DES LOCAUX	1	0	1
Total CDI de droit privé sur emploi permanent	7	5	2

Nombre **d'emplois non permanents** pourvus par des CDD de droit privé au 31-12-2021

Nombre d'agents	TOTAL	Hommes	Femmes
ASSAINISSEMENT	1	0	1
TRAVAUX EN REGIE CELLULE EAU	1	1	0
EAU POTABLE	1	1	0
Total CDD de droit public sur emploi non permanent	3	2	1

TOTAL EFFECTIFS AU 31-12-2021

		Hommes	Femmes
Total	89	51	38

Mouvements du personnel sur l'année 2021

SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT

Monsieur LE MERCIER a été recruté en CDD de droit public, le 10 mai 2021 pour une durée de 1 an, pour exercer les fonctions de directeur de service.

Madame REISCH a été recrutée en CDD de droit privé, le 1^{er} mars 2021 pour une durée de 1 an, pour exercer les fonctions de technicien de contrôle SPANC.

Monsieur VIEYRES a été recruté en CDD de droit privé, le 14 juin 2021 pour une durée de 1 an, pour exercer les fonctions d'ouvrier polyvalent des réseaux d'eau potable et assainissement, en poste à la section travaux en régie.

Monsieur MORLIER a été recruté en CDI de droit privé le 1^{er} septembre 2021, pour exercer les fonctions d'agent d'exploitation, il a mis fin à sa période d'essai le 30 septembre 2021.

AR Prefecture

082-248200107-20220719-2022_2544-DE

Reçu le 04/08/2022

Publié le 04/08/2022

~~Monsieur COSTES~~ a été recruté en CDI de droit privé le 15 novembre 2021, pour exercer les fonctions d'agent d'exploitation.

Monsieur CHAUDERON a été recruté en CDI de droit privé le 27 décembre 2021, pour exercer les fonctions d'agent d'exploitation.

Monsieur GUESDON a été recruté en CDI de droit privé à la suite de son CDD de droit privé.

Monsieur DELPECH a quitté la collectivité le 10 février 2021.

Monsieur PERRUTEL a démissionné le 19 avril 2021.

Monsieur CAVAILLE a démissionné le 31 août 2021.

Monsieur ALET a fait valoir ses droits à la retraite le 30 septembre 2021.

SERVICE GEMAPI

Monsieur GALLO a été placé en disponibilité pour convenances personnelles à compte du 1^{er} janvier 2021.

Monsieur MOSSER et **Madame CHARTRAIN** ont eu leur CDD reconduit pour l'année 2021.

Monsieur QUERE a été titularisé au 1^{er} mars 2021.

SERVICE OTI

Madame TERSET a été placé en disponibilité pour convenances personnelles à compte du 1^{er} mai 2021.

Madame CHASSERIAUD a été recrutée en CDD de droit public, le 05 juillet 2021 pour une durée de 1 an, pour exercer les fonctions de directeur de service.

Madame HUBER a eu son CDD reconduit pour l'année 2021.

Madame MAZEL a eu son CDD reconduit pour l'année 2021, au 1^{er} octobre 2021, son poste a évolué en tant que responsable de site (grotte du Bosc) accompagné d'un passage à temps partiel à 70%.

SERVICE GROTTES DU BOSC

Monsieur FABRE a eu son CDD reconduit pour l'année 2021 avec une évolution du volume horaire hebdomadaire de 17h30 à 31h30.

SERVICE ENFANCE ET JEUNESSE

Madame CUVEILLER a été recrutée en CDD de droit public, le 1^{er} janvier 2021 pour une durée de 1 an, pour exercer les fonctions d'animatrice ALSH.

Monsieur DOUEK a été recruté en CDD de droit public, le 1^{er} janvier 2021 pour une durée de 1 an, pour exercer les fonctions d'animateur local jeunes.

Monsieur VILPOUX a été recruté en CDD de droit public, le 1^{er} mars 2021 pour une durée de 10 mois, pour exercer les fonctions d'animateur ALSH.

Madame BALAT, Madame FABRE, Madame PROUT, Madame VIDAILLAC et **Monsieur BONTHOUX** ont eu leur CDD reconduit pour l'année 2021.

Madame CHAPMAN remplace **Madame CATINOT**, absente pour congé de maladie ordinaire, depuis septembre 2020.

Madame CUBAYNES remplace **Madame LE ROC'H**, absente pour congé de maladie ordinaire, depuis décembre 2020.

Madame GUISBERT a assuré le remplacement de **Madame FABRE** durant son congé maternité (du 01/04 au 30/09/21).

Monsieur LO a été muté au 1^{er} septembre 2021 auprès du ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse pour y exercer les fonctions de professeur des écoles.

Madame AUDARD a renouvelé sa disponibilité pour une période de 2 ans (soit jusqu'au 30/11/2023).

SERVICE ORDURES MENAGERES

Monsieur ESPIGAT a intégré la collectivité par le biais de la mutation le 1^{er} janvier 2021 en tant que gardien de déchetterie.

Monsieur JAMMES a été recruté en CDD de droit public, le 1^{er} mars 2021 pour une durée de 1 an, pour exercer les fonctions de chauffeur-ripeur.

Monsieur MARTY a été recruté en CDD de droit public, le 1^{er} juillet 2021 pour une durée de 1 an, pour exercer les fonctions de chauffeur-ripeur.

AR Prefecture

082-248200107-20220719-2022_2544-DE

Reçu le 04/08/2022

Publié le 04/08/2022

~~Monsieur FRAUCIEL~~ a eu son CDD reconduit pour l'année 2021

Madame PASSEMARD a renouvelé son autorisation de travail à temps partiel (70%) pour une période de 1 an.

Monsieur FEUTRIER remplace **Monsieur WERNERT**, absent pour congé de maladie ordinaire, depuis avril 2021.

Monsieur BRAQUEHAYS a démissionné de ses fonctions le 12 septembre 2021.

Ont fait valoir leur droit à la retraite :

Monsieur BASILEE, le 1^{er} avril 2021,

Monsieur MOUILHAC, le 1^{er} avril 2021,

Monsieur BRODAILLE, le 1^{er} juillet 2021.

GRANDE ECOLE DU NUMERIQUE / FABLAB

Madame VENE et **Monsieur SOMERS** ont eu leur CDD reconduit pour l'année 2021.

Le contrat de **Monsieur POSTOLOVIC** n'a pas été renouvelé à la fin de ce dernier en octobre 2021.

SERVICE ENTRETIEN DES LOCAUX

Madame EL BADAoui et **Madame PASCU** ont eu leur CDD reconduit pour une durée d'un an.

FRANCE SERVICES

Madame ARTOUS a été placé en disponibilité pour convenances personnelles à compter du 16 novembre 2021 pour une période de 9 mois.

CELLULE TRAVAUX EN REGIE

Monsieur RAYMOND a été stagiairisé le 1^{er} aout 2021.

AUTRES

Messieurs DESMARCHAIS, GIRERD, RENARD, FRAUCIEL et **Madame LESAS** ont eu leur CDD reconduit pour l'année 2021.

Monsieur BONVOISIN a intégré la collectivité par le biais de la mutation le 1^{er} février 2021 en tant qu'attaché de direction.

Madame GLASCOCK a intégré la collectivité par le biais de la mutation le 1^{er} avril 2021 en tant que comptable.

Madame VIVIES a été recrutée en CDD de droit public, le 13 juillet 2021 pour une durée de 1 an, pour exercer les fonctions de conseillère numérique France Services.

Madame COSSON a renouvelé son autorisation de travail à temps partiel (80%) pour une période de 1 an

Madame RAPATEL a vu son temps de travail évoluer de 28h00 hebdomadaires à 35h00 au 1^{er} janvier 2021. Son contrat a été renouvelé pour une nouvelle période d'un an à compter du 1^{er} juillet 2021.

Madame CLIGNET a vu son temps de travail évoluer de 17h30 hebdomadaires à 35h00 au 1^{er} mars 2021. Son contrat a été renouvelé pour une nouvelle période d'un an à compter du 1^{er} novembre 2021.

Le contrat de **Madame GOMEZ** n'a pas été renouvelé à la fin de ce dernier en février 2021.

- Les saisonniers :

Bilan du nombre d'emplois saisonniers pour l'année 2021

AR Prefecture

082-248200107-20220719-2022_2544-DE
 Reçu le 04/08/2022
 Publié le 04/08/2022

Statuts	TOTAL	Hommes	Femmes
SAISONNIERS ALSH	33	11	22
SAISONNIERS OM	4	4	0
SAISONNIER CHEMINS	1	0	1
SAISONNIERS GROTTES DU BOSCH	5	1	4
TOTAL	43	16	27

L'ALSH intercommunal recrute en période de vacances scolaires des saisonniers en contrat d'engagement éducatif (CEE), 42 contrats ont été établis répartis sur 495 jours pour l'année 2021.

↳ Les stagiaires BAFA : les ALSH ont conclu 06 conventions de stage BAFA, représentant 88 jours de présence sur site.

Le service des ordures ménagères a recruté 4 saisonniers pour la période estivale

Le service chemins a recruté un agent à temps complet sur la période estivale pour une période 6 mois.

L'exploitation de la grotte du Bosch a donné lieu au recrutement de 5 saisonniers :

- quatre du 1^{er} juillet 2021 au 31 août 2021 pour une durée hebdomadaire de 25h
- un du 1^{er} juillet 2021 au 03 octobre 2021 pour une durée hebdomadaire de 25h ;

Le compte administratif 2021 fait apparaître une dépense de 3 266 558 € au niveau des charges de personnel.

4. BIENS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Cette partie récapitule les biens immobiliers et le parc automobile de la Communauté de Communes au 31 décembre 2021.

Bâtiments appartenant à la Communauté de Communes

Bâtiment N°	Désignation	Adresse
Bâtiment N°1	Services techniques	Lieu dit « PETAMPE » - CAYLUS
Bâtiment N°2	Jardin des gorges de l'Aveyron	FENEYROLS
Bâtiment N°3	Maison familiale et rurale	VERFEIL SUR SEYE
Bâtiment N°4	Bâtiment de stockage (2005)	LAGUEPIE
Bâtiment N°5	Bâtiment polyvalent (2005)	SAINT PROJET
Bâtiment N°6	Bâtiment polyvalent (2005)	PARISOT
Bâtiment N°7	Hôtel d'entreprises	LEXOS – VAREN
Bâtiment N° 8	Centre de Ressources Economiques	CAYLUS
Bâtiment N° 9	Grotte du Bosch	SAINT ANTONIN NOBLE VAL
Bâtiment N° 10	TIERS LIEU (CARSAC)	CAYLUS
Bâtiments N° 11	TIERS LIEU (CENTRE BOURG)	CAYLUS

Bâtiments loués par la Communauté de Communes ou mis à disposition

Bâtiment N°	Désignation	Adresse
Bâtiment N°7	Siège social (Délibération n°131/2002)	Mairie – SAINT ANTONIN

AR Prefecture

082-248200107-20220719-2022_2544-DE
 Reçu le 04/08/2022
 Publié le 04/08/2022

		NOBLE VAL
Bâtiment N°8	Office du tourisme Varen	VAREN
Bâtiment N°9	Office du tourisme Verfeil sur Seye	VEFEIL SUR SEYE
Bâtiment N°10	ALSH Caylus	La Barthe –CAYLUS
Bâtiment N°11	ALSH St Antonin	Ecole – SAINT ANTONIN NOBLE VAL
Bâtiment N°12	ALSH Laguëpie	Av de la gare – LAGUEPIE
Bâtiment N° 13	Office du tourisme St Antonin	
Bâtiment N° 14	Office du tourisme Caylus	
Bâtiment N° 15	Office du tourisme Laguëpie	
Bâtiment N° 16	Usine production eau potable	SAINT ANTONIN NOBLE VAL
Bâtiment N° 17	Usine production eau potable	CAZALS
Bâtiment N° 18	Usine production eau potable	CAYLUS
Bâtiment N° 19	Usine production eau potable	LOZE
Bâtiment N° 20	Usine production eau potable	PARISOT

Terrains appartenant à la Communauté de Communes

Terrain N°	Désignation	Commune	Propriété
TERRAIN N°1	Déchetterie (<i>Délibération n° 477/06</i>)	VAREN (LEXOS)	Propriété CC QRG (2006)
TERRAIN N°2	Déchetterie (<i>Délibération n°381/2005</i>)	PARISOT	Bail emphytéotique avec la Mairie de Parisot
TERRAIN N°3	Association Jardins des Gorges Aveyron (JGA) (<i>Délibération n°478/2006</i>)	FENEYROLS	Propriété CC QRG met à disposition à l'association JGA (2006)
TERRAIN N° 4	Zone artisanale de Pech Rondols	CAYLUS	Propriété CC QRG (2013)
TERRAIN N° 5	Grotte du Bosc	ST ANTONIN NV	Propriété à M. MERCADIER parcelle 1846
TERRAIN N°6	Grotte du Bosc	ST ANTONIN NV	Propriété de M. BELLAVAL parcelle

Etat du parc automobile de la Communauté de Communes

N°	Modèles	Désignation	Année d'achat
1	ASSAINISEMENT C2	1870 KX 82	18/04/2008
2	ASSAINISEMENT KANGOO	BE 267 AC	30/11/2010
3	ASSAINISEMENT NISSAN NV 200	BS 025 SQ	12/08/2011
4	ASSAINISEMENT PEUGEOT EXPERT	FJ 780 ET	01/05/2019
5	NETTOYEUR HP KRANZEL	GARAGE 002	13/03/2010
6	BALAYEUSE KARCHER	GARAGE 001	13/03/2009
7	CENTRE DE LOISIR CITROEN JUMPY (9 PLACE) 2019	FH 219 JF	27/06/2019
8	CENTRE DE LOISIR EXPERT(9 PLACES)	EM 854 LV	16/05/2017
9	CENTRE DE LOISIR JUMPER (9 PLACES) 2458KZ82	2458 KZ 82	23/10/2002
10	CENTRE DE LOISIR JUMPER (9 PLACES) 4707KZ82	4707KZ82	01/04/2001
11	CENTRE DE LOISIR PEUGEOT EXPERT (9 PLACES)	EX 309 TS	31/05/2018
12	CENTRE DE LOISIR RENAULT TRAFIC (9 PLACES)	4932KH82	22/06/1995

AR Prefecture

082-248200107-20220719-2022_2544-DE
Reçu le 04/08/2022
Publié le 04/08/2022

13	CHEMINS BANQUETEUSSE DESVOYS DMF	CHEMINS 01	01/01/2009
14	CHEMINS BERLINGOT	8457 KE 82	25/06/2003
15	CHEMINS EPAREUSE SMA PUMA 2250	CHEMINS 02	01/01/2012
16	CHEMINS FORD TRANSIT 4*4	CN 401 JE	05/12/2012
17	CHEMINS FOURCHE ALLO	CHEMINS 003	18/08/2009
18	CHEMINS TRACTEUR MF 6445	AC 633 LM	18/08/2009
19	EAU NORD FORD TRANSIT CONNECT	CF 107 TC	23/02/2012
20	EAU NORD NISSAN NV200 2019	FH 066 BY	19/06/2019
21	SERVICES TECHNIQUES PEUGEOT PARTNER	FN 497 QG	17/01/2006
22	REGIE EAU CAMION IVECO	FT 774 YK	02/02/2005
23	EAU NORD MINI PELLE TAKEUCHI 3T5 TB 135	EAU 001	12/04/2007
24	EAU NORD RENAULT TRAFIC 2018	EV 729 AP	14/02/2018
25	EAU SUD NISSAN NV200 2019	FH 105 BY	19/06/2019
26	EAU SUD PEUGEOT PARTNER	AE364JT	01/01/2009
27	EAU SUD RENAULT KANGOO	DZ406XM	23/02/2016
28	EAU SUD MINI PELLE TAKEUCHI 3T5	EAU 002	
29	EAU SUD COMPRESSEUR	4233 JM 82	01/01/2002
30	EAU SUD CAMION	DK 294 HE	
31	PETITE ENFANCE KANGOO EXPRESS MAXI	EN 395 VW	11/05/2017
32	REGIE BOXER	9850 KT 82	17/08/2007
33	RIVIERES BENNE AGRICOLE	FM 645 RN	01/09/2018
34	RIVIERES BROYEUR NEGRI CHIPER 19TT	RIVIERES 01	01/01/2012
35	RIVIERES FORD RANGER 4X4	ET 741 SR	31/01/2018
36	RIVIERES FOURCHE MAILLEUX MX40.85	RIVIERES 03	14/09/2017
37	RIVIERES NISSAN CABSTAR (POLYBENNE DALBY)	DX 288 BJ	02/11/2015
38	RIVIERES REMORQUE (TRIBENNE 32600 PE)	CP 589 KR	01/01/2012
39	RIVIERES TRACTEUR DEUTZ	AK 908 BS	14/09/2017
40	RIVIERES TRACTEUR FIAT DT 60.90	1503KD82	05/11/2002
41	RIVIERES TREUIL KRAPAN 8EH	RIVIERES 02	01/01/2010
42	SA CLIO IV 5 PLACES	DH 047 BN	26/06/2014
43	SA KANGOO 5 PLACES	CG 513 YP	26/06/2012
44	SA NEMO	1666 KZ 82	03/12/2008
45	SOM MERCEDES 2012 BENNE ORDURES MENAGERES	CG 694 YJ	26/06/2012
46	SOM MERCEDES 2015 BENNE ORDURES MENAGERES	DT 111 VL	03/09/2015
47	SOM RENAULT MAXITY (POLYBENNE GUIMA)	440KV82	24/08/2007

AR Prefecture

082-248200107-20220719-2022_2544-DE
Reçu le 04/08/2022
Publié le 04/08/2022

48	SOM TRACTOPELLE JCB 2CX	655827	06/05/1991
49	SOM VOLVO 2009 BENNE ORDURE MENAGERE	AF 976 MG	18/11/2009
50	SOM MECALAC 12 MTX	SOM 1	26/03/2014
51	LECTURE PUBLIQUE PEUGEOT BOXER 3	FL 918 ET	29/10/2019
52	AVEYRON AVAL PEUGEOT	FR 886 EE	13/07/2020
53	EAU NORD RENAULT KANGOO	FQ 212 RQ	30/07/2020
54	EAU NORD RENAULT KANGOO	FR 943 NS	30/07/2020
55	Tracteur KUBOTA	FV 853 AJ	12/11/2020
56	REMORQUE PORTE-TRACTEUR CHEMIN	FQ 997 QT	08/12/2020
57	PORTE ENGIN EAU REGIE	DL 993 ZD	09/11/2020
58	EAU SUD RENAULT TRAFIC	EP 927 NT	28/07/2017
59	EAU NORD CAMION IVECO	FM 518 KG	02/02/2005
60	SA KANGOO 5 PLACES	FX 881 BD	04/11/2021
61	EAU REGIE REMORQUE POPRTE ENGIN 6x4		
62	ASSAINISSEMENT CLIO SOCIETE	EM 491 TB	07/05/2021

5. L'ACTIVITE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ORGA EN 2021 : DEVELOPPEMENT TERRITORIAL ET DEVELOPPEMENT INTERNE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Ce paragraphe évoque les initiatives de la Communauté de Communes, en matière d'aménagement du territoire au cours de l'année 2021.

5.1. La politique d'amélioration de l'habitat

Intitulé de l'opération	Opération « Façades » et « Opération programmée de l'amélioration de l'Habitat »
État de l'opération	En cours pour l'opération « façades » et « l'Opération programmée de l'amélioration de l'Habitat »
État des lieux 2021 - Dossiers « FACADES »	
AUCUN DOSSIER	
L'Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H.) 27 dossiers ont été financés en 2021. <u>19 Propriétaires occupants</u> : MONTANT 500 € par foyer <u>8 Propriétaire bailleur</u> en 2021.	

5.2. Le Haut Débit

Dans un premier temps, la Communauté de Communes a installé 11 antennes relais sur le territoire via Meshnet. Dans un second temps la Communauté de Communes a mis en place à partir de 2010, une subvention sur l'acquisition de kit satellite (50 % par Kit, montant plafonné à 200 €) pour les personnes non éligibles à Meshnet.

Schéma Directeur Numérique :

La CdC a adopté un projet de schéma d'ingénierie de notre territoire au sein du Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique le 31 mai 2016. Celle-ci a adhéré au Syndicat Mixte « Tarn et Garonne Numérique » le 15 décembre 2015.

5.3. Bilan de l'offre d'accueil

En 2018, la Communauté de Communes QRGa a été retenue par les autorités **du Massif Central** pour continuer le projet d'accueil de nouvelles populations initié depuis 2010. Pour la période 2018-21, le projet « Relever le Défi démographique » a pour ambition le maintien et l'accueil de nouvelles populations. Grâce à ses fonds européens FEDER, nationaux et départementaux, la CCQRGA bénéficie d'une ingénierie territoriale dédiée au développement d'une politique d'accueil et de l'attractivité du territoire (1ETP- temps plein financé).

Le service Politique d'accueil et développement économique assure la coordination et le suivi des missions opérationnelles articulées autour de 4 axes d'interventions :

- Le développement de la culture de l'accueil (veille et intégration)
- La construction d'une offre globale d'installation et d'intégration de nouveaux actifs
- La diffusion des offres globales, la promotion territoriale et la prospection
- L'accompagnement des porteurs de projets candidats à l'installation (de l'idée au projet, et jusqu'à l'installation effective).

En 2020, les actions impactées par la crise sanitaire étaient les actions "grand public" - sessions d'accueil, réunions collectives. En 2021, l'ensemble du travail a pu redémarrer via des groupes restreints : des visites de terrain, des réunions de groupes de travail thématiques : GT-émergence/Gt-Santé attractivité/GT-Labo-Invivo-Eta agricole.

Vu le manque de sessions d'accueil collectives, l'action A4a-accompagnements individuels a joué un rôle plus important, comme décrit dans le tableau d'indicateurs, nous avons largement dépassé le nombre d'indicateurs initialement posé (les rendez-vous individuels permettaient de respecter les gestes barrières).

LES ACTIONS IMPACTEES QUI ONT ETE MODIFIEES DE 2020, REPROGRAMMEES ET ENGAGEES SUR 2021.

Voici les actions qui ont été maintenues classées selon les axes prioritaires :

Axe A : L'amélioration du cadre de vie et du cadre entrepreneurial

Act.1a : soutien au club d'entreprises territoriales (Club Adret) - Atelier "comment rebondir après le Covid" - présentation du dispositif RH-Attractivité de la Région - Coopérative Acthar. + 2 Réunions de travail.

Act.2a : l'action « de renforcement de la culture de l'accueil à l'échelle de la CC-QRGa » a été amorcée via une enquête auprès des secrétaires de mairie et la sensibilisation des maires lors des Commissions de développement Economique et au sein des Groupe de Travail: Emergence – Santé/attractivité – RH-Attractivité – Labo-Invivo.

Act.3a : Renforcement de la culture de l'accueil

Nous avançons sur l'appropriation d'une « Culture d'accueil », sur la diffusion et le traitement de l'Étude sur les nouveaux arrivants en CCQRGA, conduite par la Région et le PETR.

Nous avons engagé la stagiaire M1 APTER de l'Université de Jean-Jaurès : Joanna Vidaillac qui y a contribué. Elle a apporté son savoir-faire pour la conduite d'une réflexion partagée avec les élus sur le sujet afin de cadrer la Politique d'accueil que la CCQRGA pourrait conduire dans ce contexte d'incertitude, de rebond.

~~Une enquête avait été réalisée auprès des secrétaires de Mairie en 2019-2020, nous avons réalisé le traitement des questions et fait un rendu des résultats lors d'une commission de développement économique. Nous envisageons de relancer une réunion de travail avec les secrétaires de mairie en 2022.~~

Act.4a : l'accompagnement des demandeurs d'aides financières.

- **la mise en place des Aides l'aide à l'Immobilier d'entreprise:** Pour cette aide directe aux entreprises, nous avons réalisé l'actualisation du règlement, en février 2021. Nous avons assuré le suivi des 3 demandeurs en cours (suite 2020).

En 2021, nous avons instruit qu'un seul dossier pour une demande d'aide à déposer en 2022. (Mr Delpech – Atelier de découpe à Cazals).

- **Le suivi des autres aides :**

Au début du 1^{er} semestre 2021, nous avons été mobilisés très fortement avec la Maison de la Région pour le suivi de demandeurs d'aides au titre du **Fonds L'Occal**. Nous nous étions engagés pour assurer le suivi des demandes d'aide « covid » sur un montant déterminé et une période précise, qui s'est clôturée en juin 2021 (voir le détail en dernière page)

Nous avons aussi assuré quelques suivis d'autres demandeurs d'aide au titre du Pass Commerce – Pass RH-Pass agro viti, nous travaillons en étroite collaboration en la CMA, ADOCC ou encore le Conseil Régional.

Act.5a : Réalisation d'une étude sur la mise en place d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale

Cette action a démarré en janvier 2021. En effet, la Communauté de Communes a choisi d'être accompagnée par la CAF pour lancer une démarche diagnostic territorial/de réflexion en vue de signer une Convention Territoriale Globale en 2021. Le service politique d'accueil et développement participa à la fois à la récolte de données, mais aussi à une réflexion globale sur le territoire. En 2022, nous collaborerons avec la nouvelle coordinatrice de la CTG – nous allons mettre en place un plan d'action commun.

Act. 5B : Création de supports à l'installation + 6A : Appui à la création et à la reconnaissance d'une filière agricole locale. Cette action a démarré en février 2021, elle vise à identifier la filière dont la viabilité économique serait plus facilement atteinte au travers de la constitution d'un groupe d'acteurs chargé du suivi et du pilotage de ce projet.

Un Groupe de Travail assure le suivi du « projet Labo-In Vivo ». Avec les élus de la Commission développement économique/Agricole (Pépière Cavallé. En cours, une étude d'opportunité et sur des dispositifs, qui combinerait 3 outils potentiels :

- L'ETA : Espace test Agricole - pour se tester (en collaboration avec le PETR)
- L'accélérateur – Labo in vivo : Pour créer/grandir/ expérimenter de nouvelles espèces/plants/
- Incubateur-Fab agri : un espace de partage de retour d'expériences /de sensibilisation aux nouvelles méthodes agro-écologiques

Act.7a : le nombre d'accompagnements réalisés par l'EREF et le service Politique d'accueil ont été cumulés (voir tableau ci-après). Des rendez-vous individuels ont été augmentés vu l'impossibilité d'organiser des sessions d'accueil.

AR Prefecture

082-248200107-20220719-2022_2544-DE
Reçu le 04/08/2022
Publié le 04/08/2022

	EREF - 2019-20-21	QRGA Service2019-20	QRGA Service - 2021	Indicateurs de résultats MASSIF détail accompagnement Eref - service Politique d'accueil 2019 20-21	ANNEXE n°2
Volet Demandeurs d'emploi:				Volet Demandeurs d'emploi:	193
- Diagnostics « accueil emploi »	174			- Diagnostics « accueil emploi »	174
- Accompagnement vers l'emploi et la formation professionnelle	19			- Accompagnement vers l'emploi et la formation professionnelle	19
					0
Volet Porteurs de projet:				Volet Porteurs de projet:	106
- Diagnostic de porteurs de projet	35	35	21	- Diagnostic de porteurs de projet	91
- Accompagnement à l'étude de marché et au budget prévisionnel,	1		2	- Accompagnement à l'étude de marché et au budget prévisionnel,	3
- accompagnement renforcé - 12 mois projet structurant			12	- accompagnement renforcé - 12 mois projet structurant	12
Volet - maintien - reprise			23	Volet - maintien - reprise	23
- Fonds région - OCCAL-PASS etc.		0	19	- Fonds région - OCCAL-PASS etc.	19
Aides Immobilière d'entreprise			3	Aides Immobilière d'entreprise	3
-Dispositif Rh - région			4	-Dispositif Rh - région - aides pour le recrutement	4
Volet Associations culturelles				Volet Associations culturelles	0
Accompagnement à la structuration de projets associatifs culturels,	3			Accompagnement à la structuration de projets associatifs culturels,	3

Axe B. Développer les conditions de réceptivité des entreprises et porteurs de projets

Act.1B : Organisation de session(s) d'accueil

Les actions ont été arrêtées (Covid). Une seule session en 2021 « Ateliers des Possibles » en partenariat la CMA-82 (16 participants). Une étude des nouveaux arrivants et une réflexion partagée, conduite au sein de la Commission de développement économique a permis d'orienter les missions de la chargée de mission - la structuration des Groupe de Travail.

Act.2B : Développement de l'attractivité du territoire vis-à-vis des praticiens de santé

2021 a été marquée par la conception d'une journée découverte et la réalisation d'une brochure co-construite avec le Conseil départemental 82. L'organisation de la journée a été déplacée en Juin 2022. Un diagnostic de Santé – dossiers d'aide à la décision des élus – recensement (cartographie) des prestataires de santé 1^{er} recours (fiche Santé Groupe de Travail -Santé attractivité.).

Act. 6B Opération "Ma Boutique à l'essai", pas de nouvelle opération en 2021.

Act .7B : Reconquérir des locaux commerciaux vacants. Nous avons lancé un travail de collaboration avec le manager de commerce (Caylus et St Antonin) et le chargé de mission Petites Villes de Demain. Ensuite, nous avons constitué un Groupe de Travail – émergence pour regrouper les porteurs de projet en manque de locaux. Ils se focalisent, actuellement, sur l'idée de mutualiser leurs besoins, de créer un espace partagé.

Axe C- Accroître la visibilité du territoire à l'extérieur

Act.2C : Organisation d'un concours sur l'entrepreneuriat innovant. L'opération a été co-construite par le GT-Groupe de travail. Les notions liées à l'entrepreneuriat des jeunes, des journées événements + nouvelles modalités pour un parcours d'accompagnements sécurisé via des Incubateurs éphémères.

Act.3c : Les actions de participation à des événements grand public ont été arrêtées au vu des différentes phases de confinements quasi abandonnées. En sept.2021, nous avons participé à Pro-créa ou nous avons initié une collaboration avec « Comm'une opportunité » pour booster l'attractivité du territoire.

Act.4C : Conception et réalisation de supports de communication. Tout a été relancé en 2020-21, gazettes, chemises d'accueil, prototypes brochure de la journée d'accueil des médecins internes, storyboard du vidéo.

Les opérations de communication « grand public » ont été minimalistes, vu le manque d'événements à couvrir – seuls les livrables prévus ont été réalisés :

• **Mise à jour du Guide pratique QRG**

Nous avons mis en place une guide pratique sous forme de chemise avec des fiches thématiques, cela nous permettra de les mettre à jour régulièrement. Le Guide pratique – transformé en « chemises d'accueil » cartonnées (1000 exemplaires) – avec fiches thématiques (4 ont été réalisées Entreprise– Santé – Culture/Loisir -Famille) cela nous permet d'imprimer les fiches au fur et à mesure – plus de flexibilité pour des mises à jour régulières.

• **Réalisation de documents de communication pour l'attractivité du territoire**

• **à destination de étudiants en médecine**

On a constitué - Un groupe de travail « Santé Attractivité » pour mobiliser les élus sur la problématique de désertification. Nous avons réalisé un diagnostic Santé, puis effectué (avec l'aide de la stagiaire) un recensement des prestataires des premiers recours, nous avons monté une journée avec le Conseil Départemental -82. Nous avons conçu une brochure, mais au dernier moment nous avons dû annuler – cause Covid . Début 2022, nous relançons la mise en place de la journée. Nous avons répondu à l'appel de la région pour un GIP- médecin salarié.

• **à destination des jeunes entrepreneurs + la préparation du concours et conception de son déroulé + des flyers appel à candidature.** Le week-end a été reprogrammé pour septembre 2022.

• **Réalisation d'un clip vidéo assurant la promotion du territoire et de la politique d'accueil.**

Nous avons rencontré deux vidéastes (un de la coopérative Osons et une agence de communication Tonopah), c'est ce dernier qui a été sélectionné pour son regard plus jeune et prix adéquat. En novembre nous avons travaillé sur le story board et avons recruté les comédiens. Le tournage a eu lieu en février 2022. La vidéo a été remise le 30 mars 2022. Ce clip vidéo sera diffusé via le site de la CC-QRGA, mais aussi sur le site « Comm'une opportunité », Facebook et sur le site du Tourisme. En 2022, nous souhaitons continuer ces « clips » vidéo sur d'autres thématiques.

VOUS TROUVEREZ CI-DESSOUS LE BILAN DEFINITIF DU FONDS L'OCCAL CONCERNANT LA CC QUERCY ROUERGUE ET GORGES DE L'AVEYRON:

Suivi financier par EPCI à la date du 23/07/21 (intégrant CP juillet)

EPCI	VOLET	Montant total attribué	Montant Banque Territoire	Montant Région	Montant Département	Montant interco	Enveloppe initiale EPCI	Enveloppe supplémentaire suite prolongement fev mars	Enveloppe supplémentaire suite prolongement avril mai	Reste disponible suite CP Juillet
CC du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron	VOLET 1	21 000 €	10 500 €	3 500 €	3 500 €	3 500 €				
	VOLET 2	131 056 €	0 €	74 941 €	10 843 €	45 271 €				
	VOLET 3	5 041 €		2 521 €		2 521 €				
	TOTAL	157 097 €	10 500 €	80 962 €	14 343 €	51 292 €	23 481	30 000		2 189

5.4. Urbanisme et aménagement du territoire

Malgré la poursuite de la crise sanitaire, l'année 2021 a confirmé la dynamique des travaux communautaires liés à l'urbanisme amorcés en 2020 : engagement de trois évolutions simultanées du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi), participation active aux travaux du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) et réflexion collective sur la poursuite du service d'Administration du Droit des Sols (ADS) au 1er janvier 2022 ont été les principaux dossiers traités cette année par la Communauté de Communes au bénéfice de ses communes membres.

Suite à la mise en place de la commission urbanisme en 2020 et malgré la crise sanitaire, un rythme de travail régulier a été maintenu au cours de l'année 2021 avec la tenue de 9 séances.

Les réflexions de la commission urbanisme ont permis d'appuyer les choix de la collectivité dans le cadre des dossiers évoqués ci-après (PLUi, SCOT, ADS), grâce aux avis et propositions transmis régulièrement au bureau de la Communauté de Communes.

Evolutions du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) :

- Réalisation et approbation de la modification simplifiée n°2 (rectification d'une erreur matérielle)
- Réalisation et suivi de la modification n°2 (divers objets)
- Réalisation et suivi de la mise en compatibilité pour déclaration de projet n°1 afin d'autoriser l'implantation de la centrale photovoltaïque de Servanac à Saint-Antonin-Noble-Val

➤ Elaboration du Schéma de COhérence Territoriale (SCOT)

Par délégation de ses EPCI membres, le Pays Midi-Quercy est maître d'ouvrage pour l'élaboration du SCOT, avec lequel le futur PLUi de la CCQREGA devra être compatible. Le suivi actif de cette étude représente donc un enjeu majeur pour la stratégie d'aménagement du territoire communautaire.

L'année 2021 a été consacrée à l'élaboration du **Document d'Orientation et d'Objectifs** (DOO), un document réglementaire qui identifie les prescriptions et recommandations que devra intégrer le futur PLUi. Trois réunions du comité de pilotage ont été organisées ainsi que plusieurs ateliers et réunions connexes dans un contexte organisationnel difficile induit par les restrictions sanitaires.

A la fin de l'année, les trois EPCI ont décidé conjointement d'insérer, dans le calendrier du projet, une phase de travail interne des élus communautaires pour une meilleure compréhension et appropriation de ce dossier complexe. In fine, des propositions d'évolution du DOO seront transmises au Pays midi-Quercy en cours du premier semestre 2022.

➤ Domaines d'action connexes à la compétence PLUi :

L'exercice de la compétence PLUi entraîne par cascade la prise en charge de compétences connexes dans le domaine de l'aménagement du territoire :

- L'exercice du **Droit de Préemption Urbain** (DPU) avec l'instruction de 163 Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) en 2021 pour le compte des communes. Pour rappel, 102 DIA avaient été traitées en 2020 (+ 59%), ce qui témoigne d'une forte hausse des transactions immobilières. Une délégation ciblée de DPU a été transmise à la commune de Varen pour l'acquisition de deux parcelles dans le bourg.
- Le suivi puis l'élaboration des **Sites Patrimoniaux Remarquables** (SPR) sur Caylus et Saint-Antonin-Noble-Val. L'année 2021 a été consacrée à la finalisation des études de définition de périmètres sous maîtrise d'ouvrage déléguée du Pays Midi-Quercy. Ces périmètres seront soumis début 2022 à l'avis de la Commission Nationale du Patrimoine et de l'Architecture (CNPA) qui proposera également les outils de gestion adaptés (PVAP et/ou PSMV). En 2022, la CCQREGA sera compétente pour conduire la procédure d'élaboration de ces outils avec un accompagnement technique et financier important de l'Etat.
- Le suivi du **projet paysager de territoire Gorges de l'Aveyron et Vallée de la Vère** (GAVV) conduit par la DREAL. Les ateliers et réunions organisées par l'Etat en 2021 ont conduit à la production de fiches action qui serviront de projet support pour le futur classement des gorges de l'Aveyron. Ce classement aura des conséquences notables sur le droit des sols avec une modification des procédures d'instruction ADS et une prise en compte du futur cahier de gestion du site par le service instructeur. L'année 2022 sera notamment consacrée à la question de la gouvernance pour la rédaction de ce cahier et la gestion opérationnelle du site sur la base de la proposition de l'Etat de création d'un syndicat mixte.
- L'élaboration d'un **Règlement Local de Publicité Intercommunal** (RLPi) : cette étude, qui en est à la phase de co-construction avec les partenaires extérieurs et acteurs du territoire (organisation d'ateliers) a été mise en pause en 2021 en raison de la crise sanitaire.

➤ Politique locale de l'habitat

Le 10 novembre 2021 et suite aux conclusions du bilan triennal du **Programme Local de l'Habitat** (PLH), la commission urbanisme a proposé de prendre en charge les réflexions, études et projets liés à la compétence « *Politique du logement d'intérêt communautaire* ». Par extension et pour éviter d'éventuels doublons, la commission urbanisme propose également de travailler sur le volet « *logement* » de la **Convention Territoriale Globale** (CTG).

Ces deux extensions du mandat de la commission ont pour objectif de mettre en œuvre une politique locale de l'habitat opérationnelle, en collaboration avec les communes volontaires. Il est en effet constaté des difficultés réelles et croissantes pour se loger sur notre territoire, ce qui est un frein majeur à notre attractivité et source potentielle de difficultés sociales. Il convient, en réponse à ce problème, de mobiliser tous les leviers d'action publique possibles pour augmenter le nombre de logements sur le marché, par la diminution de la vacance, la réaffectation du bâti existant ou l'augmentation de la production neuve.

➤ Politique locale de mobilité

L'organisation des mobilités sur notre territoire constitue un enjeu crucial dans le cadre de la politique d'accueil, afin de prévenir les précarités et de participer à la lutte contre le réchauffement climatique. Un premier observatoire local de la mobilité a été réalisé au printemps 2020.

Une commission mobilité a été mise en place en octobre 2020. Composée de 7 élus, celle-ci se réunit régulièrement pour élaborer le projet de mobilité du territoire et travailler à la mise en place d'expérimentations, de solutions et de services de mobilité en partenariat avec la Région Occitanie. Cette commission s'est réunie 11 fois en 2021, et a rendu des avis et propositions sur les dossiers suivants :

- transfert de la compétence « **Autorité Organisatrice de la Mobilité** » (AOM) à la région Occitanie
- refonte du système de **Transport A la Demande** (TAD)
- organisation et accompagnement des **mobilités solidaires**
- réponse aux besoins de déplacements des personnes sur le territoire

La commission mobilité a été accompagnée dans son travail par l'Agence Régional Energie Climat (AREC).

➤ Système d'Information Géographique (SIG)

La CCQREGA développe un SIG dans le cadre de sa compétence « aménagement de l'espace ». Ce service mutualisé permet de faciliter la diffusion de l'information en matière d'urbanisme et de développer la connaissance du territoire. Il constitue ainsi un puissant outil de gestion et d'aide à la décision sur de nombreux thèmes. En 2021, le développement de cet outil a été poursuivi avec, en particulier, l'intégration des données de la matrice cadastrale (caractéristiques des biens immobiliers, identification des propriétaires...). Le SIG est installé dans les mairies de la CCQREGA et est régulièrement mobilisé pour faciliter le travail des services internes à la collectivité.

A terme, le SIG appuiera le développement de l'**observatoire du territoire** QREGA (foncier, habitat, zones d'activités économiques).

➤ Administration du Droit des Sols (ADS)

Le droit des sols est une **compétence communale**. La Communauté de Communes joue un rôle facilitateur dans l'exercice de cette compétence par ses communes membres.

Avec la planification et l'aménagement, le droit des sols constitue un des trois sous-domaines de l'urbanisme. L'ADS était historiquement assurée par l'Etat qui mettait à disposition les services de la Direction Départementale des Territoires (DDT) pour appuyer techniquement la décision du maire en réponse aux Déclarations et demandes d'Autorisation d'Urbanisme (DAU).

Par courrier en date du 19 avril 2021, Madame la Préfète du Tarn-et-Garonne a informé les 17 communes de la CCQREGA de la **fin de mise à disposition des services de la DDT** au 1er janvier 2022. Les communes doivent donc s'organiser pour assurer la continuité de l'instruction des DAU.

Lors d'une conférence des maires, le 28 septembre 2021, 16 communes sur 17 ont validé le principe d'une réponse collective à ce problème, et ont confié à la CCQREGA la mission de contractualiser durant un an et à titre transitoire avec un prestataire privé. Au cours d'une seconde conférence des maires le 26 octobre 2021, le montage juridique, les critères de marché public et la répartition du coût du service entre les communes ont été définis et ont abouti à la création d'un **service mutualisé** « *Instruction du droit des sols* » en charge de cette **contractualisation**.

Au regard des critères définis dans la délibération du 26 octobre 2021, la société URBADS a été retenue pour assurer l'instruction des DAU sur 16 communes durant un an, à compter du 1er janvier 2022. Un nouveau débat sur l'organisation de l'ADS aura lieu en 2022.

5.5. Fab Lab – Grande Ecole Numérique (GEN) – Centre de Ressources Economiques (CRE)

Les événements sanitaires liés au Covid-19 ont obligé l'équipe du FabLab à adapter leurs activités sur la moitié de l'année 2021. Beaucoup d'événements, ne pouvant avoir lieu en présentiel, ont donc été organisés en visio, voire reportés. Pour rappel le déconfinement progressif a eu lieu courant mai et le FabLab a pu réouvrir ses portes au public début juin.

L'équipe du FabLab a quand même pu accompagner plus d'une vingtaine de projets nécessitant, pour bon nombre d'entre eux, l'utilisation de la découpeuse laser. Grande favorite du parc machines elle a été indisponible quelques semaines le temps que l'ampoule qui fait fonctionner le laser et les filtres de l'aspiration soit remplacée. Ce parc de machines s'est vu étoffer par la mise en route d'une découpeuse plasma numérique courant janvier, machine qui permet de découper de la tôle de 1mx2m et de 16mm d'épaisseur. Une brodeuse numérique a également été gracieusement donnée par les adhérents et mise en route dans l'été.

Courant mai le FabLab s'est vu doté, pour une durée de 8 mois (6 mois + 2 mois de prolongation), d'une micro folie mobile. Un dispositif culturel mis place par la Villette (cf le rapport d'activité complet et détaillé du service civique recruté au FabLab de fin septembre 2021 à fin mars 2022).

Dans une dynamique de mieux faire comprendre ce qu'il est possible de réaliser au FabLab de Caylus l'équipe a mis en place un programme trimestriel papier (dans l'idée de tendre par la suite vers un programme annuel, courant 2022). Ce programme trimestriel s'est vu étoffé par deux nouveaux rendez-vous mensuels :

- Les ateliers « même pas peur », tous les derniers mardis du mois une des machines du FabLab est présentée en détails aux adhérents désirant découvrir ou se perfectionner dans l'utilisation de cette dernière.
- Les « cafés Num » offrent la possibilité, tous les derniers mercredis de chaque mois, de démystifier le monde digital (boîte mail, services administratifs en ligne, bureautique, ...) dans un cadre convivial autour d'un café ou bien d'un thé en partenariat avec l'association CLIC de Caylus et de la conseillère numérique de la Communauté de Communes.

Pour ce qui est des autres activités, le FabLab a aussi accueilli :

- Une quinzaine d'étudiants en Licence 3 pro « artisan designer », accompagnés de leurs professeurs lors de 2 workshops d'une semaine chacun (ateliers avec un sujet prédéfini). Ces ateliers donnent lieu à des productions plastiques réalisées avec les machines du FabLab et qui sont ensuite exposées dans le village de Caylus. En 2021, les différentes productions ont été présentées dans l'office de tourisme de Caylus ainsi que celui de Saint Antonin pendant la période touristique.

- Le local jeune de Saint Antonin sur des matinées pendant les vacances scolaires. En 2021, les jeunes ont réalisé pour leur local des jeux géants en bois. L'équipe du FabLab a également accueilli une dizaine de jeunes de Lisle-sur-Tarn pour réaliser le totem de leur local.

Pour les plus petits l'équipe du FabLab s'est déplacée au centre de loisirs. En concertation avec les animateurs il a été réalisé 4 caisses à savons suivi d'une course ainsi que d'une vingtaine de mini skateboards pour chaque enfant présent à l'atelier.

- Les cycles « Low Tech », où il est proposé de se retrouver autour de conférences, de tables rondes, d'ateliers pratiques sur des thématiques données. En 2021 les thèmes soulevés ont été : « l'impact du numérique » et « la mobilité rurale » (co organisé avec le PETR). Chaque événement « Low Tech » a rassemblé en moyenne une vingtaine de personnes.

- Dans les autres animations proposées au FabLab, il y a aussi les « Café Bricol' ». Entre la fin de l'année 2020 et le début de l'année 2021 il y a eu 9 « Café Bricol' », où 63 objets n'ont pas atterri à la déchetterie grâce à la dynamique des adhérents et participants.

- Sur les temps de portes ouvertes du samedi il y a eu, entre autre, un chantier participatif « mobilier en palettes » et « initiation à la soudure » avec Emilio, un atelier réparation vélo co animé avec La Cuisine (centre d'art de Nègrepelisse) et IDDEES (recyclerie de Caussade), un atelier découverte de la musique assisté par ordinateur (MAO) et création d'une « Stompbox » co animé avec l'école de musique du Rock d'Anglars, et un atelier « Broderie mania » en partenariat avec le Bazart pour faire découvrir la broderie main et numérique et créer une nappe participative.

Malgré une année sous le signe de la crise le FabLab a pu, quand cela était possible, reprendre sa fonction de lieu qui met en relation des gens et des savoir-faire.

Comme par exemple en accueillant la première édition de « l'atelier des possibles » co-organisé avec la Chambres des métiers et de l'artisanat du Tarn-et-Garonne et qui a réuni une quinzaine d'auto-entrepreneurs.

Il y a aussi eu la volonté de formaliser un annuaire de toutes les associations de QRG. Une grande réunion a déjà permis de réunir 20 associations du territoire. Ce travail de mise en relation se poursuivra en 2022.

L'équipe du FabLab a également reçu la visite, suite à sa labellisation « Fabrique de territoire », de représentants d'autres tiers lieu en réflexion sur le développement de leur FabLab, comme par exemple celui de Cahors ou encore la MJC de Blagnac.

2021 a aussi été l'année des 5ans du FabLab.

L'acquisition par la Communauté de Communes des anciens ateliers municipaux de Caylus (CARSAC), situés dans la zone artisanale pour y installer les « grosses machines bruyantes », a été formalisée durant cette année.

Mise en place de réunions de concertation avec le service architecture de la Communauté de Communes pour réfléchir sur les plans du CARSAC ainsi qu'avec les usagers du lieu.

Le début des travaux est prévu pour fin 2021/ début 2022 et constitue un nouveau tournant pour le projet.

Le Fablab a enfin été marqué des mouvements de personnels et notamment trois départs au sein de différents services (France Services ; médiathèque de Caylus et le Fablab) constituant l'écosystème faisant vivre le lieu.

La dynamique en place depuis plusieurs années s'en est vue impactée mais sera assurément relancée avec les nouvelles énergies qui arriveront courant 2022.

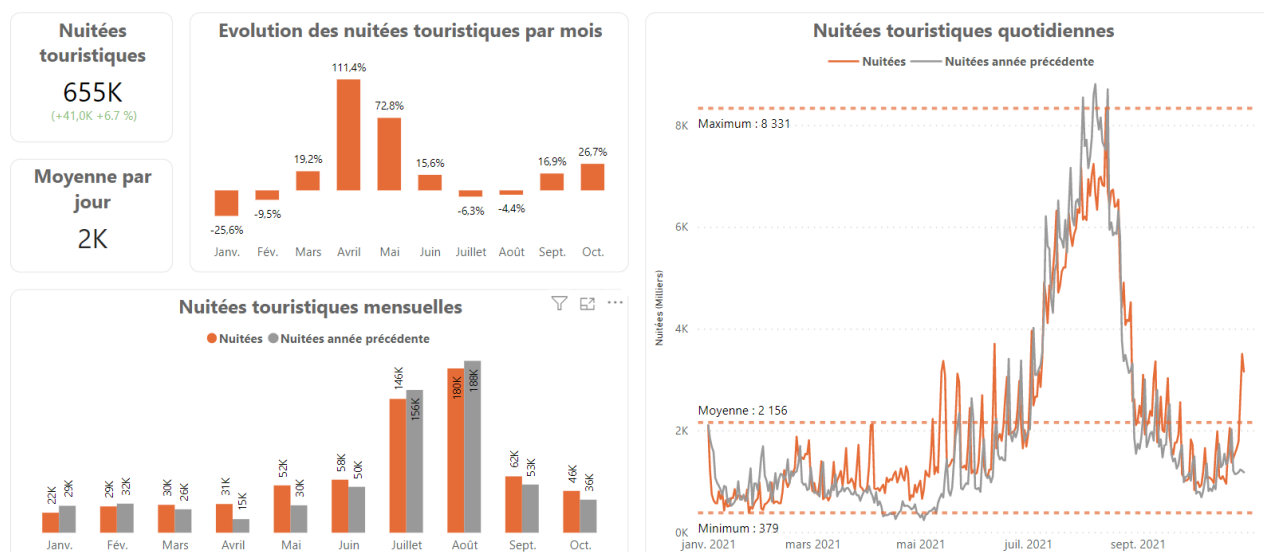
5.6 Office du Tourisme Intercommunal (O.T.I.)

1) Observation du territoire : fréquentations

a. Chiffres de fréquentation du territoire via Flux Vision Tourisme

i. Evolution du nombre de nuitées 2020-2021 (données Janvier à Octobre)

1 nuitées touristiques



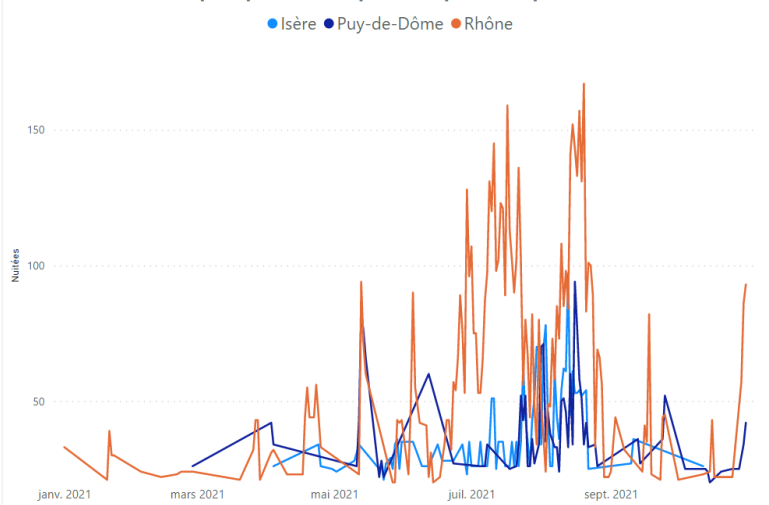
ii. Répartition des nuitées touristiques françaises par département émetteur (données janvier à octobre)

français par marché

Nuitées touristiques par département émetteur

Département émetteur	Part nuitées	% Evolution an-1
Rhône	29,3%	58,4% ▲
Isère	13,6%	8,3% ▲
Puy-de-Dôme	12,8%	39,1% ▲
Drôme	7,5%	28,2% ▲
Loire	7,4%	14,5% ▲
Haute-Savoie	7,0%	21,0% ▲
Savoie	5,5%	33,5% ▲
Ain	4,2%	17,6% ▲
Cantal	4,2%	61,4% ▲
Ardèche	3,6%	-12,0% ▼
Haute-Loire	3,2%	47,4% ▲
Allier	1,8%	-21,2% ▼
Total	100,0%	29,7%

Nuitées touristiques quotidiennes pour le top 3 des départements émetteurs



iii. Excursionnistes français enregistrés sur le territoire intercommunal

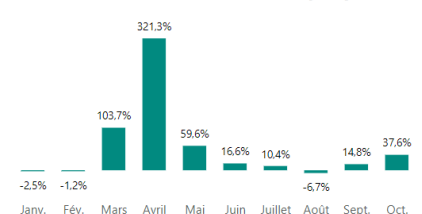
Excursions des français

1 303K

(+217,9K +20.1 %)

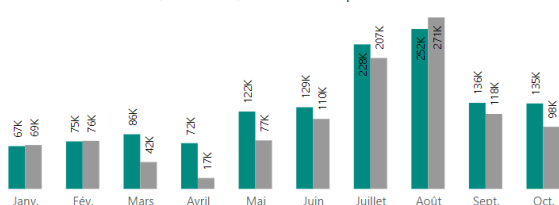
Moyenne par jour
4K

Evolution des excursions des français par mois



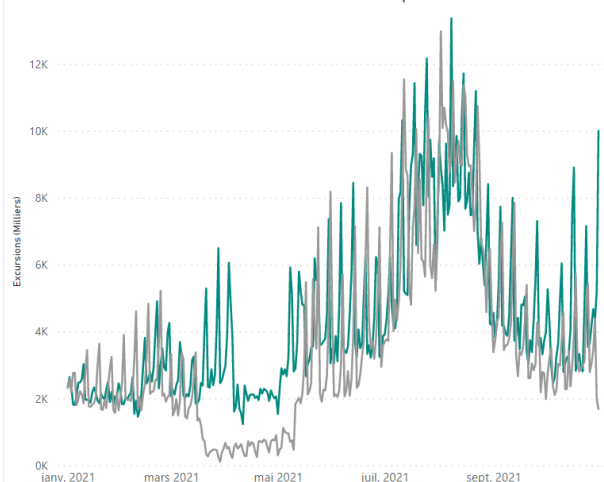
Excursions mensuelles des français

● Excursions ● Excursions année précédente



Excursions quotidiennes des français

— Excursions — Excursions année précédente

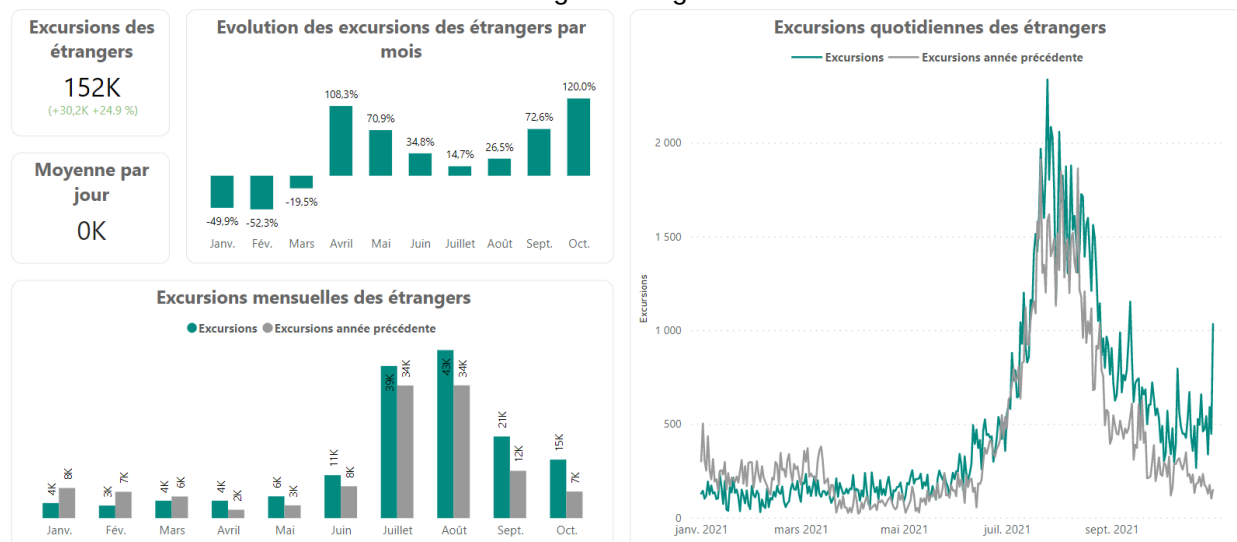


Dont il faut retirer 915 000 excursionnistes récurrents présents pour motifs professionnels ou autres. Soit 388 000 excursionnistes français présents sur le territoire (plus de 3h dans la journée, entre 6h et 0h00, ne dormant pas sur le territoire).

AR Prefecture

082-248200107-20220719-2022_2544-DE
Reçu le 04/08/2022
Publié le 04/08/2022

iv. Excursionnistes étrangers enregistrés sur le territoire intercommunal



b. Chiffres de fréquentation des BIT

	Caylus	Laguépie	St-Antonin	Varen	Verfeil	Totalité
En 2019	5 503	2 998	39 613	1 141	1 048	50 603
En 2020	3 836	3 592	35 213	920	484	44 035
En 2021	4 065	2 891	36 360	801	406	44 523
Différence 2020/2021	+229	- 701	+ 1 147	-119	-78	+488
Pourcentage 2020/2021	+ 5%	-19%	+ 3%	-13%	-16%	+ 1%

2) Sur le web...

a. Le site internet

www.tourisme-saint-antonin-noble-val.com

Résultats d'audience sur un an du 11/11/2020 au 11/11/2021 :

64 614 utilisateurs dont 63 679 nouveaux utilisateurs

80 254 sessions

187 071 pages vues

2,33 pages ouvertes en moyenne par session

59,49% de taux de rebond.

81,5% de utilisateurs arrivaient sur le site via les moteurs de recherche. Top 5 des mots clefs tapés par les utilisateurs avant d'arriver sur le site :

- saint antonin noble val
- st antonin noble val
- Saint-Antonin-Noble-Val
- location saint antonin noble val
- rando saint antonin noble val

13,8% des utilisateurs arrivaient sur le site via l'Url directe.

AR Prefecture

082-248200107-20220719-2022_2544-DE
Reçu le 04/08/2022
Publié le 04/08/2022

4,1% arrivaient sur le site depuis un autre site web référent. Top 5 des sites référents :

- caylus.com
- viaferrata-fr.net
- st-antoninnv.com
- camping-gorges-aveyron.com
- tourisme-occitanie.com

0,6% venaient sur le site en transitant par les réseaux sociaux.

Le nouveau site web <https://causses-gorgesaveyron.com/> utilise une redirection depuis les domaines suivants : causses-gorgesaveyron.fr et tourisme-saint-antonin-noble-val.com. Il a été mis en ligne en cours de réalisation en urgence pour répondre aux exigences de la marque Qualité Tourisme en novembre 2021. L'ancien site, sur lequel il n'était plus possible d'intervenir pour modifier les blocs inadaptés aux critères (suite à la migration des données vers Apidae), a donc dû être abandonné. En revanche, le domaine redirige vers le nouveau site. Les premiers résultats semblent encourageants, mais l'ensemble des données et contenus n'ont pu y être intégrés à ce jour.

b. Les réseaux sociaux

i. Facebook

2020 : 4143 abonnés – 115 posts

2021 : 4 470 abonnés – 4 321 fanspage

ii. Instagram

2020 : 1247 abonnés

2021 : 1443 abonnés

c. Google fiches

D'août 2021 à Janvier 2022 :

- BIT Saint Antonin Noble Val : 2230 interactions avec la fiche établissement (dont 599 appels / 728 demandes d'itinéraire / 903 clics vers le site web)
- BIT Laguëpie : 438 interactions avec la fiche établissement (dont 84 appels / 218 demandes d'itinéraires / 136 clics vers le site web)
- BIT Caylus : données non récupérées, google fiche en cours de récupération.

d. Newsletters :

7 newsletters adressées

avril	106 destinataires	59% d'ouverture
mai	110 destinataires	61% d'ouverture
Juin	114 destinataires	57% d'ouverture
Juillet	114 destinataires	51% d'ouverture
Août	115 destinataires	50% d'ouverture
Septembre	115 destinataires	52% d'ouverture
Octobre (enquête prestataires)	63 destinataires	52% d'ouverture

3) Et sur le papier

	Docs QRG & partenaires	Nb d'exemplaires diffusés
Editions BGA	Guides touristiques BGA*	4800
	Carte BGA	3974
Editions Tarn & Garonne Tourisme	Carte Véloroute Gorges de l'Aveyron	2000
	Guide Tarn & Garonne Tourisme La Parenthèse	1373
Editions Pays Midi	Guide touristique Pays	407

AR Prefecture

082-248200107-20220719-2022_2544-DE
 Reçu le 04/08/2022
 Publié le 04/08/2022

Quercy	Midi Quercy	
	Mags	861
Editions CC QRG	Plans Saint -Antonin	10 000
	Plans Caylus	8 000
	Plans Laguérie	4 655
	Plans Parisot	300
	Plans Verfeil	1 750
	Plans Varen	2 000
TOTAL		40 120

*Bastides & Gorges de l'Aveyron

4) Côté recettes

a. Résultats de la Boutique en 2021

	Caylus	Laguérie	Saint-Antonin	Varen	Verfeil	Total
Ventes 2019	1 238.35	495.60	13 803.60	283.10	129	15 949.65
Ventes 2020	1 147.40	903.90	15 568.30	155.9	96	17 871.5
Ventes 2021	2 099.80	922.10	20 643.20	71	121	23 665.10
Différence 2020/2021	+ 952.40	+ 18.20	+ 5 074.90	-84.90	+25	+ 5 793.60
Pourcentage 2020/2021	+ 83%	+ 3 %	+ 33%	-54%	+ 26%	+ 33%

Par univers de consommation :

Univers	APN	Souvenirs	Enfants	Librairie	Produits du Terroir
Nb d'articles vendus	4 163	1 368	700	195	273

b. Résultats visites

i. Visites de groupes

2021	Petit groupe	Jeu de piste	Groupe scolaire	Adultes	TOTAL
Nb de pax	44	213	119	72	448
Recettes	256	426	360	288	1 330

ii. Visites d'individuels regroupés

	Nb de pax	Recettes
TOTAL	182	1652,5
<i>Détail par visites commercialisées saison 2021</i>		
Jeu de piste à Laguérie	5	29
Le voleur de ruche	29	124
Nuit en lumière à St-Antonin	35	375
Patrimoine secret à Saint-Antonin	8	82,5
Rallye-énigme : « la légende des cloches d'argent »	11	183

AR Prefecture

082-248200107-20220719-2022_2544-DE
 Reçu le 04/08/2022
 Publié le 04/08/2022

Visite décalée à Laguëpie	4	47,5
Visite découverte Caylus	14	132,5
Visite découverte Saint-Antonin	60	405,5
Visite gourmande à Saint-Antonin	12	264,5
Voyage dans le temps passé/présent	4	9

c. Résultats collecte de taxe de séjour

	QRGA	Pourcentage
2018	43 748 €	/
2019	83 125 €	+90%
2020	61 260 €	-26%
2021 (au 11/01/2021)	77 624 €	+ 27%

5) Les Actions engagées et projets lancés en 2021

a. Audit Qualité Tourisme

Pour la première fois depuis l'obtention de la marque Qualité Tourisme en 2019, l'ensemble des Bureaux d'Information Touristiques de l'office de tourisme ont été audités, en novembre 2021. Le renouvellement du droit d'usage de la marque Qualité Tourisme nécessite l'obtention d'un score de notation de 85 %.

Le référentiel Qualité Tourisme se compose de 217 critères regroupés dans diverses catégories : Promotion-Communication, Stratégie d'Accueil, Services supplémentaires de la structure principale (Boutique, événements...), l'écoute client, développement durable, promotion Qualité Tourisme, engagements internes et envers la collectivité, dispositions de Management, Réassurance sanitaire.

L'audit Qualité est réalisé en plusieurs temps, dont un temps de vérification du fonctionnement administratif de la structure, puis un temps de « visite mystère », durant lequel est analysée la qualité humaine de l'accueil, et qui comporte une vérification des données administratives de fonctionnement fourni.

L'Office de Tourisme a, à l'issue de cette visite mystère organisée sur les trois bureaux d'information touristique, obtenu un score de 94,40 %.

b. Réajustement des partenariats

La CCQRGA, via son Office de Tourisme, a clarifié son partenariat avec le Pays Midi Quercy, par le biais d'une convention pluri-annuelle avec validation d'un plan d'action annuel précisant les moyens financiers et humains alloués par chacune des parties.

Le partenariat avec la SPL Ouest Aveyron a également fait l'objet d'un recentrage sur les actions destinées à promouvoir le Grand Site Occitanie. Les actions communes précédemment engagées (éditions, gestion des réseaux sociaux, unification des sites internet) ont été reprises respectivement par chaque OTI.

c. Réorganisation du service

En interne, les missions des agents ont été précisées, les fiches de poste redéfinies. Elodie Mazel, auparavant chargée de mission Patrimoine au sein de l'OTI, a pris la tête de la Grotte du Bosc.

AR Prefecture

082-248200107-20220719-2022_2544-DE
Reçu le 04/08/2022
Publié le 04/08/2022

Sophie Chasseriaud

Directrice
Guide Conférencière
06 73 05 44 60
tourisme.direction@cc-qrga.fr



Céline Castelnau

Conseillère en séjour
Community Manager
05 63 30 20 34
tourisme.laguepie@cc-qrga.fr



Laurine Fernandes

Conseillère en séjour
Chargée de Promotion-Production
Guide Conférencière
05 63 30 63 47
tourisme.sejour@cc-qrga.fr



Mélinda Greffier

Conseillère en séjour
05 63 65 46 81
tourisme.verfeil@cc-qrga.fr



Caren Huber

Conseillère en séjour
Responsable Accueil Qualité - Boutique
Guide Conférencière
05 63 30 63 47
tourisme.qualite@cc-qrga.fr



Héloïse Hue

Conseillère en séjour
Chargée Boutique et Production
Guide Conférencière
05 63 67 00 28
tourisme.caylus@cc-qrga.fr



Sabine Mendoza

Chargée de développement digital
Chargée relations partenaires
Guide Conférencière
07 88 31 82 38
tourisme.numerique@cc-qrga.fr

Les bureaux d'information touristique de Varen et Verfeil ont été fermés, et de nouveaux horaires d'ouverture sont entrés en vigueur à l'issue de la saison touristique 2021. Les bureaux d'accueil ont fermé leurs portes pour quelques mois en vue de permettre aux agents d'effectuer les missions de Back Office inhérentes au fonctionnement de la structure : éditions touristiques, refonte du site internet, alimentation de la nouvelle base de données Apidae (suite au changement d'outil de l'ADT82, autrefois Constellation), collecte de la taxe de séjour, inventaires boutique et documentation, etc...

d. Nouveau site internet en construction

Suite à la migration des données autrefois enregistrées pour le compte des prestataires par l'équipe de l'OTI dans l'outil Constellation fourni par l'ADT82 opérée courant 2021, le précédent site internet n'était plus alimenté par la nouvelle base de données Apidae.

La construction d'un nouveau site internet avait donc été engagée en cours d'année. Ce changement a nécessité la mise en œuvre d'un travail de construction de la nouvelle arborescence, puis l'intégration de certaines fonctionnalités comme l'agenda. A la mi-novembre, pour remplir aux exigences des critères de la marque Qualité Tourisme, il a été nécessaire de publier rapidement le nouveau site internet. Cependant, un lourd travail d'intégration de la nouvelle base de données Apidae reste à effectuer pour disposer d'un site fonctionnel en capacité de renseigner toutes les informations utiles à un site d'office de tourisme. Les prochains mois seront consacrés à ce travail ainsi qu'à une évolution de fonctionnalités nouvelles.

6) Perspectives 2022

a. L'appel à projets Avenir Montagne Ingénierie

La CCQARGA a décidé de candidater à cet appel à projets par le biais de la Définition et du pilotage d'un nouveau schéma de développement touristique intégré en QARGA. Une méthodologie de mise en œuvre devra donc être définie et portée dans cette optique, en vue d'intégrer des préoccupations de développement économique et d'ingénierie de projets (privés ou publics) touristiques, mais également en matière d'aménagement et de transition énergétique...

b. Les éditions

Une demande de dépôt de marques en ligne a été effectuée à l'issue du dernier CE : Gorges de l'Aveyron et Causses et Gorges de l'Aveyron. Dans l'optique d'une reprise des éditions par la CCQARGA, et pour commencer à

valoriser ses marques, l'OIT testera en 2022 la signature complémentaire à la marque : l'Aventure singulière dans certaines de ses publications, comme évoqué à l'issue du précédent conseil.

c. Dans les BIT

Les Bureaux d'Information Touristique, dans le cadre de la démarche Qualité, disposeront d'un accueil téléphonique unique pouvant renvoyer vers les autres BIT, et les stocks de documentation en libre accès seront rationalisés dans l'optique de valoriser une démarche de conseil éclairé. Dans cette optique, un nouveau logiciel d'assistance au conseil en séjour, financé par l'Agence de Développement Touristique du Tarn et Garonne, devra être mis en place avec les spécificités de l'offre locale.

En outre, des aménagements seront à prévoir, notamment dans les locaux d'accueil des bureaux de Caylus et Saint Antonin pour optimiser l'utilisation des espaces.

5.7 Grotte du Bosc

Exploitation 2021 :

Cette année, la grotte du Bosc a connu une saison difficile. En raison de la mise en place du pass sanitaire et de problématiques de ressources humaines indépendantes de la volonté de la Communauté de Communes, nous enregistrons une baisse significative du nombre d'entrées. La grotte du Bosc a accueilli 6819 visiteurs du 1^{er} juillet au 8 novembre 2021 pour 7904 visiteurs en 2020.

Tous les visiteurs apprécient l'ambiance des lieux, un endroit « où il fait bon vivre » ; ce qui conforte le développement du projet de lieu multi-activités sur le plateau du Bosc. Dès la saison 2022, une aire de jeux sera mise en place, ainsi qu'une boutique de la grotte et nous axerons la communication sur toutes les activités proposées.

Chiffre d'affaires :

- Entrées : 45 080 €
- Boutique : 11 923 €
- Soit : 57 003 €

5.8 Communication

INTRODUCTION

Cette partie est consacrée à la communication externe et interne pour l'année 2021. Notre service s'est doté d'un budget de fonctionnement afin de pouvoir mieux servir les services et mettre à disposition des agents des outils performants. Après le départ d'Anne Verdier (community manager), Nina Vivies est venue renforcer le service, d'abord comme stagiaire et ensuite comme conseillère numérique.

Communication globale relative à tous les services :

Le bulletin d'informations papier

Conception, rédaction de la Gazette du mois de décembre/janvier 2021 (N°35) et Juillet 2021 (N°36). Tirage à 4000 exemplaires. Une version au format PDF est aussi générée sur notre site web pour permettre la consultation en ligne.

Site web

La communauté de communes dispose de 3 sites internet :

- Grotte du Bosc : www.gottedubosc.com
- Communauté de communes : www.cc-qrga.fr
- Enfance et jeunesse : www.cc-qrga.fr/enfancejeunesse
- Médiathèques : <https://mediatheques-qrga.fr>

Ces sites nécessitent, tout au long de l'année une veille et des mises à jour régulières afin de suivre l'évolution des standards du web, mais aussi éviter les attaques extérieures de plus en plus fréquentes.

Communication du développement économique

Pour renforcer notre visibilité, nous avons mis en place pour l'année 2021 (et 2022) sur la plateforme « Comm'une opportunité » un espace dédié à notre collectivité avec pour objectif :

- Faciliter l'entrepreneuriat de tous les publics
- Contribuer la revitalisation des centres-villes et centres-bourgs
- Création d'une chemise à rabats (insertion de fiches) reprenant nos compétences et un zoom sur l'adn de notre territoire. Pour le moment 4 fiches ont été conçues (Santé, Familles, Culture et patrimoine et Entreprenariat (tirage 1000 exemplaires))

Manager de commerce

Dans le cadre des missions du Manager de Commerce le service communication a collaboré pour la promotion d'une tombola de Noël (Flyers, dépliants, affiches et tickets). Une communication digitale a aussi été assurée sur les réseaux sociaux.

Communication du tourisme

L'année 2021 a été marquée par la collaboration avec la collectivité du Villefrancois dans le cadre des Grands sites Occitanie :

- Refonte du Logo « Bastides et Gorges de l'Aveyron » et conception de la charte graphique
- Conception d'une carte de situation commune aux deux territoires
- Refonte du site web des offices de tourisme, temporaire, dans l'attente de la bascule des base de données Touristiques.
- Création d'un plan de ville et circuit de visite pour la commune de Parisot en partenariat avec le service inventaire du pays-Midi-Quercy.
- Afin d'étoffer l'application Baludik, création de deux circuits supplémentaires : Caylus « La maison du commandeurs » et Varen « l'eau aux pouvoirs magiques ».
- Création de dépliants de visites « Christ de Zadkine »
- Pour la demande de classement de l'office de tourisme en 1ere catégorie, le service a mis en page le document afin de rendre plus digeste les 96 pages et graphiques.

Tourisme/ grotte du Bosc

Cahier des charges pour la refonte du site internet de la grotte du Bosc avec pour but, un site internet plus fluide et plus moderne, avec des outils de réservation et de paiement en ligne à travers les modules de la société MOKA. Projet qui court jusqu'à avril 2022.

Communication pour le service Enfance et Jeunesse et petite enfance

Parce que le service enfance et jeunesse a un public spécifique qui consulte avec assiduité les programmes des centres en ligne sur le site de la CC QRGa, nous avons pris le parti de créer un site web dédié à l'enfance et jeunesse pour plus de simplicité.

- Conception d'un site web, qui comprend tous les services de l'enfance et jeunesse et de la petite enfance. Ce site a été conçu dans la majeure partie par Nina Vivies en stage de webdesign.
- Conception et impression en interne (4 fois par an), des documents de communication pour les séjours, vacances, mercredis, local jeunes et stages (trptyques, affiches et flyers).
- Mise en ligne des plannings, communication vacances séjours, stage, club (4 fois par an)
- Pour la petite enfance, notre service conçoit les flyers du LAEP, Lieux d'accueil Parents Enfants.

Communication pour le service environnement

- Finalisation de 3 panneaux d'information pour la restauration écologique des berges au niveau du Camping des Gorges de l'Aveyron. Les trois panneaux comportent des illustrations permettant de sensibiliser les usagers du camping à la biodiversité des berges.

Communication pour le service de la lecture publique

- Conception d'affiches pour les ateliers menés dans les médiathèques
- Modification du site web des médiathèques avec la mise en place d'un module d'accessibilité pour les malvoyants, daltoniens et malentendants.
- Formation de la coordinatrice au logiciel en ligne « Sarbacane ».
- Mise à jour de la plaquette des médiathèques (tirages 500 ex)

Administratif

Comme l'année précédente, l'année nous a contraints à mettre en place des outils pour échanger et travailler en distanciel. Avec le service informatique, nous avons mis en place des outils Microsoft pour faciliter et professionnaliser l'échange de données.

- Création d'une photothèque en ligne, facile d'accès et collaborative.
- Mise en ligne des offres d'emploi et actualités sur le site cc-qrga.fr
- Mise en ligne de Compte-rendu des conseils communautaires
- Invitation des délégués et conseiller communautaires aux conseils.
- Création d'une newsletter pour la communication interne

Réseaux sociaux et ateliers numériques

La création d'un poste de conseillère numérique, poste occupé par Nina Vivies à plein temps, a permis de mettre en avant les services de la CCQREGA sur les réseaux sociaux. Principalement sur Facebook et Instagram pour les activités des offices de tourisme.

- Animations des Pages Facebook et Instagram pour la grotte du Bosc et de la Communauté de Communes, au rythme de 2 postes par semaine.
- Ateliers numériques auprès des habitants du territoire.

Diverses collaborations :

Fablab : création d'affiches pour les événements du Fablab (Broderie, conférence sur la mobilité, broderie, les 5 ans du Fablab, ...)

Mutualisation :

Conception du logo pour la commune de Mouillac et charte graphique
Site web pour la mairie de Verfeil Sur Seye

Service Ordure Ménagère

Élaboration de message pour la sensibilisation au tri sélectif et conception d'un sac de tri offert aux usagers

Service juridique :

Rédaction du contenu pour la conception d'un livret d'accueil et conception de celui-ci. Ce document est destiné à l'accueil des agents au sein de la structure.

Cocagne 82 :

Conception d'un site web pour jardins de Gorges de l'Aveyron partenaire de la CCQREGA : <https://cocagne82.com>

CONCLUSION

Le constat est d'importance. Nous sommes effectivement une petite collectivité mais doté d'une communication multi-canal. Les missions qui relèvent de la communication dans les petites structures sont similaires et aussi étendues que dans les grandes.

Notre fierté au sein du service, c'est la satisfaction des services qui nous sollicitent. La communication doit assurer le fonctionnement de l'ensemble des outils : le site, le journal, les réseaux sociaux, l'affichage, l'événementiel, la mise en page, les prises de vues et la mise à disposition d'outil numérique...tout cela avec les moyens alloués.

1. Maîtrise d'œuvre

- Création d'un centre d'interprétation autour de la grotte du Bosc
 - Direction de l'exécution des travaux : réception des travaux en juillet 2021
- Aménagement d'un hangar à Caylus (Tiers-lieu – partie 1)
 - Elaboration du projet architectural avec l'équipe du Fablab – avant-projet et projet
 - Réalisation du permis de construire & autorisation de travaux ERP : dépôt en juin 2021
 - Consultation des entreprises à partir du dossier élaboré :
 - 1^e consultation lancée en octobre 2021. De nombreux lots ont été infructueux. Le projet a été revu de manière à trouver des pistes d'économies.
 - 2nde consultation lancée en janvier 2022.
 - Livraison prévue fin 2022
- Réhabilitation d'un ensemble de bâtiments dans le centre-bourg de Caylus (Tiers-lieu – partie 2)
 - Etudes jusqu'à l'avant-projet sommaire – avant-projet définitif en cours
 - Démarrage des travaux attendu fin 2022

2. Etudes diverses pour la CCQORGA

- Aménagement d'un espace d'exposition à l'office de tourisme de Laguëpie
 - Visite et échanges avec l'équipe
 - Pistes d'aménagement et de scénographie
- Agrandissement des locaux des services techniques
 - Etude de faisabilité sommaire sur le site de Pétampes pour évaluation des surfaces et du coût financier
 - Esquisse pour la création d'un bâtiment de bureaux et d'un hangar à Pech Rondols
- Traitement acoustique de l'office de tourisme de Saint-Antonin
 - Sollicitation d'un bureau d'études acoustique pour dimensionner les surfaces à traiter
 - Etude architecturale pour déterminer et implanter les dispositifs de traitement acoustique
 - Démarches auprès de plusieurs fabricants de panneaux acoustiques pour devis (échanges et rendez-vous sur site)
- Rénovation de l'office de tourisme de Caylus
 - Visite-conseil et esquisse pour cibler les travaux d'amélioration à envisager

3. Etudes pour les communes (service mutualisé)

- Construction d'une ombrière – commune de GINALS
 - Visite-conseil et échanges avec la commune
 - Réalisation d'esquisses d'implantation de l'ombrière
- Réhabilitation de l'ancienne école en salle communale – commune de VERFEIL
 - Visite-conseil et échanges avec la commune
 - Réalisation d'une étude de faisabilité (programme / contraintes réglementaires / étude architecturale / évaluation de l'enveloppe financière de travaux)
- Rénovation de deux logements communaux – commune de GINALS
 - Visite-conseil et échanges avec la commune
 - Réalisation d'une étude de faisabilité (programme / contraintes réglementaires / étude spatiale / évaluation de l'enveloppe financière de travaux)

AR Prefecture

082-248200107-20220719-2022_2544-DE

Reçu le 04/08/2022

Publié le 04/08/2022

- ~~Réhabilitation de la salle des fêtes – LACAPELLE-LIVRON~~
 - Visite-conseil et échanges avec la commune
- Rénovation d'un immeuble en commerce et logements – SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL
 - Visite-conseil et échanges avec la commune
 - Etude de faisabilité en cours

5.10 Informatique

Principaux points et dossiers traités en 2021 :

- Migrations accès internet et téléphonie
 - Mise en place / suivi prestataire accès internet redondant 23 place de la mairie
 - Mise en place / suivi prestataire standard téléphonique sur IP
 - Ouverture accès internet service eaux (trésorerie)
 - Intégration téléphonie service eaux (trésorerie) sur standard IP (VPN)
 - Install accès internet Fablab / Cyberbase, résiliation ancien abonnement
- Migration sur solution Microsoft 365
 - Migration des mails
 - Migrations des agendas
 - Mise en place cloud personnel et partage de documents
 - Mise en place système de réservation de salle/matériel/véhicules
 - Formation du personnel
- Equipement du personnel
 - Achat / mise en service postes informatiques (reconditionné)
 - Achat / mise en service téléphone mobiles
 - Equipement personnel en vue du télétravail
 - Fourniture supports et réhausseurs écrans et ordinateurs portables
 - Recyclage / Restauration postes informatiques
- Equipement système d'impression
 - Achat un copieur et rotation des systèmes d'impression
 - Mise en place serveur de numérisation
 - Equipement des ALSH
- Gestions des abonnements téléphoniques
 - Recensement et optimisation des abonnements mobile
- Rédaction charte informatique

5.11 Manager de Commerces

BILAN D'ACTIVITE 2021 (du 1er septembre au 31 décembre)

Un manager de Commerces a été recruté à partir du 01/09/2022, avec le soutien financier de la Banque des Territoires. Ce poste est mutualisé avec les communes de St Antonin, Caylus et Parisot.

Etat des lieux.

- Trois « Rapports d'étonnement » sur le commerce et l'artisanat à Saint Antonin Noble Val, Caylus et Parisot.
- Proposition de trois « Feuilles de route pour le Commerce ».
- Présentation et validation des feuilles de route auprès des élus, dont la Commission extra-municipale « Commerce » à Saint Antonin Noble Val.
- Suivi régulier et pointage de l'état d'avancement de chaque feuille de route.

Transition numérique.

- Création de la page Facebook « Commerçants et artisans Quercy Rouergue & Gorges de l'Aveyron ».

• Communication et invitation numérique avec les commerces : suivi, partages et échanges.

Animation commerciale.

- Opération commerciale « On ne manquera pas de cadeaux à Saint Antonin Noble Val ».
- Opération commerciale « On ne manquera pas de cadeaux à Caylus ».
- Participation totale : 50 commerçants et artisans.
- Accompagnement du Marché de Noël à Parisot.

Vacance commerciale.

- Lancement de la Bourse aux locaux vacants à Saint Antonin Noble Val, Caylus et Parisot.
- Recherche d'un local et de financements pour un projet de boucherie-charcuterie à Saint Antonin Noble Val.
- Etude et proposition d'une boutique éphémère municipale à Caylus.
- Réflexion sur la rénovation de l'épicerie de Caylus.
- Réflexion sur la création d'un Magasin de producteurs locaux à Parisot.

Accompagnement individuel et collectif.

- Rencontres avec les associations de commerçants : « Côté Noble Val », « ASCOP Parisot » et « L'Atelier » à Caylus.
- Accompagnement individuel de commerçants, artisans et porteurs de projets : transmission-reprise, écoute et conseils, accueil et suivi des porteurs de projet, etc.

Annuaire.

- Recensement et création d'un Annuaire des commerçants et artisans à Saint Antonin Noble Val, Caylus et Parisot.
- Réflexion sur la création d'un Annuaire numérique sous forme d'application.

6. L'ACTIVITE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES : LES SERVICES A LA PERSONNE

Cette partie présente le bilan annuel des services à la personne, mis en place par la Communauté de Communes et gérés en régie. Il s'agit du réseau de lecture publique, de la politique liée à l'enfance, la petite enfance et la jeunesse, des Maisons des Services Au Public (MSAP) et du Transport à la Demande (TAD).

6.1. Le réseau de lecture publique

La mise en réseau des médiathèques date de 2004, le poste de la coordination date de 2006

L'inscription au réseau des médiathèques est gratuite, elle permet d'emprunter :

5 livres + 5cd+2dvd +2 revues pour 3 semaines.

Les usagers peuvent emprunter, rendre et réserver des documents dans n'importe quelle médiathèque.

Le réseau se dote de :

- Un Catalogue commun : <https://www.mediatheques-grga.org/>
- Un site internet commun : <https://mediatheques-grga.fr/>
- Une programmation culturelle commune

Globalement, le bilan financier du service, pour la section de **fonctionnement** est de **40 866,27 €**, masse salariale incluse, en dépenses et de **2393.14 €** en recettes.

-le règlement des livres passés en amende au Trésor Public : 1 200 €

-la part payée par les mairies pour la prise en charge du réseau informatique : 1 193.14 €

➤ Présentation du réseau intercommunal

Le réseau de lecture publique est composé de 9 bibliothèques :

2 bibliothèques têtes de réseau (Caylus et Saint Antonin Noble Val) ,

5 bibliothèques relais (Laguépie, Parisot, Varen et Verfeil),

3 points-lecture (Cazals, Puylagarde et Saint Projet).

➤ Les acquisitions documentaires en 2020

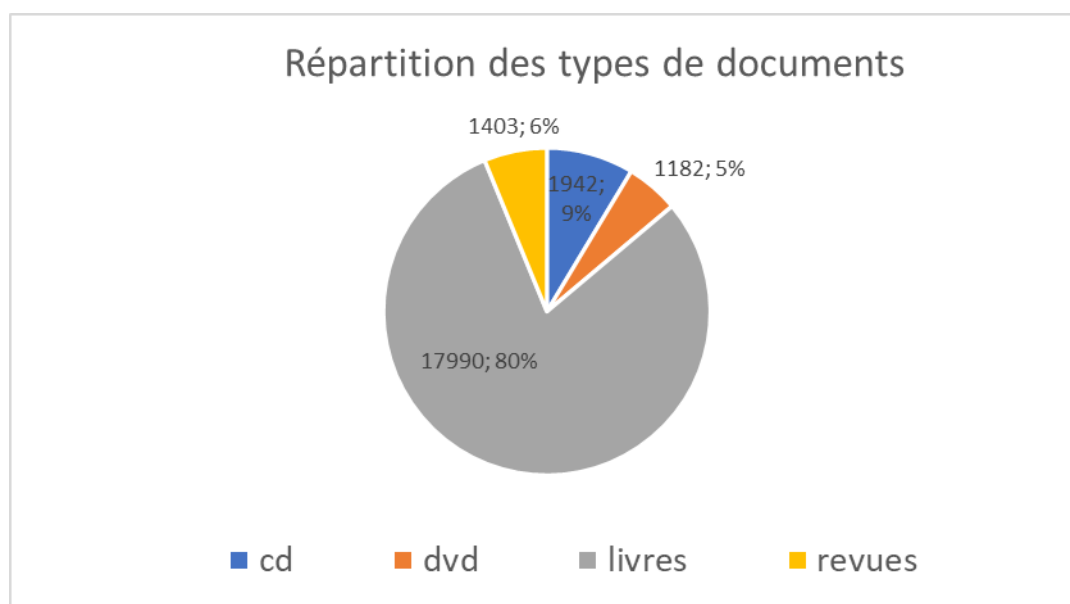
Le budget alloué à l'acquisition et à l'équipement de documents s'élevait en 2020 à **19 000€**.
Le budget acquisition s'élevait à : 16 379,54 € et le budget de l'équipement à 1 558,06 €

350€ ont été dépensés pour les animations.

Répartition du fond intercommunal en chiffre

Le fonds communautaire s'élève pour l'année 2021 à **22.517** documents.
(Dont 17.990 livres, 1.942 CD, 1.182 DVD, 1 403 périodiques).

Le nombre de dons pour l'année 2020 s'élève à environ 138 documents, majoritairement des livres



Comme chaque année nous avons éliminé (« désherbage ») des collections toute une série de documents. Il s'agit en particulier de livres et d'anciennes revues dont le contenu était obsolète et les images vieilles. Il s'agit aussi de documents abîmés, salis ou obsolètes. Souvent le « désherbage » a lieu après le passage de la navette avec rotation, lors de l'arrivée de la navette dans les BTR. Cette action nous permet de proposer à nos usagers uniquement des ouvrages propres et de qualité, qui ont fait l'objet d'une réflexion avant leur intégration.

La coordinatrice et les responsables des BTR effectuent les acquisitions en concertation sur 3 moments de l'année. Les acquisitions de livres se sont faites à la librairie de St Antonin « Le Tracteur Savant ».

Les Cd et DVD sont achetés sur des sites spécialisés : Gamm pour les CD et les l'ADAV pour les DVD.

Le traitement des collections :

Le catalogage et l'exemplarisation des ouvrages dans le catalogue Koha sont effectués par les 4 bibliothécaires du réseau (les 2 agents de la médiathèque de St Antonin, la responsable de la médiathèque de Caylus et la coordinatrice du réseau).

Puis les collections sont équipées par les agents des BTR et plus ponctuellement par la coordinatrice.

La coordinatrice procède à la répartition des collections entre les médiathèques. Le nombre de nouveautés envoyées est proportionnel au nombre d'usagers dans les bibliothèques de destination, il varie aussi selon les compétences des équipes pour couvrir un livre.

Le Parc informatique

Il en a été dépensé 600 € pour l'entretien du parc par l'informaticien.

AR Prefecture

082-248200107-20220719-2022_2544-DE
Reçu le 04/08/2022
Publié le 04/08/2022

~~Le S/CB (logiciel de gestion de bibliothèque)~~

Depuis 2009 le réseau des bibliothèques de la CCQPGA utilise le logiciel libre Koha

En 2021 l'hébergement et la maintenance du catalogue des médiathèques Koha a coûté 1 776.12 €

➤ Usages et Usagers

Pour rappel, quelques données statistiques pour le réseau de lecture publique pour l'année 2020 :

Objet de la statistique	Données 2015	Données 2016	Données 2017	Données 2018	Données 2019	Données 2020
Nombre d'utilisateurs inscrits dans les sites du réseau	2 915	3 203 (dont 1 554 actifs)	2 587 (dont 1 487 actifs)	2 650 (dont 1 599 actifs)	3 047 (dont 1 639 actifs)	2 880 (dont 1 761 actifs)
Nombre de nouveaux inscrits dans le réseau	377	544	346	375	458	229
Nombre de visites dans les sites du réseau	27 133	26 156	26 066	26 807	27 272	12 876
Nombre d'emprunts de monographies (Livres)	39 290	3 8697	34 611	39 987	42 546	23 174
Nombre d'emprunts de revues	Nc	Nc	Nc	Nc	1 344	733
Nombre d'emprunts de CD	2 860	3 275	3 595	3 165	4 279	1 583
Nombre d'emprunts de DVD	3 021	4 417	4 422	5 118	5 327	2 966
Nombre d'emprunts de CD-Rom	92	55	16	0	0	0

Nb : Nombre d'inscrits actifs (=adhérents ayant emprunté au moins une fois dans l'année)

Pourcentage d'inscrits actifs en QPGA : 21.60% ; moyenne nationale des inscrits actifs : 13%

Ci-dessous les chiffres de la fréquentation des différents sites du réseau en 2021 :

SITE / MOIS	ANNÉE
CAYLUS	3418
Adultes/ados	2719
Enfants (j> 12ans)	584
Classes	26
Collectivités	89
CAZALS	372
Adultes/ados	302
Enfants (j> 12ans)	70
LAGUÉPIE	839
Adultes/ados	629
Enfants (j> 12ans)	179
Classes	0
Internet	31
PARISOT	2342

AR Prefecture

082-248200107-20220719-2022_2544-DE
 Reçu le 04/08/2022
 Publié le 04/08/2022

Adultes/ados	1132
Enfants (j> 12ans)	94
Classes	1082
Internet	34
PUYLAGARDE	0
Adultes/ados	0
Enfants (j> 12ans)	0
SAINT ANTONIN	6579
Adultes/ados	3632
Enfants (j> 12ans)	1620
groupes	1327
Internet	0
SAINT PROJET	151
Adultes/ados	130
Enfants (j> 12ans)	21
Internet	0
VAREN	906
Adultes/ados	635
Enfants (j> 12ans)	144
Classes	59
Internet	68
VERFEIL	1664
Adultes/ados	1449
Enfants (j> 12ans)	74
Collectivités	79
Internet	62
TOTAL	16271

6.2. La politique « Enfance et Jeunesse ».

L'année 2021 a été marquée par la continuité de la crise sanitaire liée au virus du COVID 19.

Des projets ont été organisés mais certains n'ont pas vu le jour, entravés par des périodes de confinement, des protocoles sanitaires très stricts et changeants, sans oublier les fermetures temporaires de certains centres où les cas positifs et les cas contacts étaient trop nombreux.

Cela a aussi entraîné un surplus de travail administratif liés aux personnels et nombreux enfants « cas contact » par suite de cas positifs sur les structures (tableau ARS, lettres aux parents, attestations diverses...).

Sur cette période de crise sanitaire des annulations de projets ont donc dû être effectives : (Séjour montagne, fête des enfants, fête de Noël, la fermeture des centres en avril et plusieurs semaines en été)

L'interdiction des brassages des groupes d'enfants, nous a obligé à séparer les tranches d'âges (3-5 ans et 6-11 ans) avec des accueils, des salles et des services repas différents.

Les enfants de moins de 6 ans du centre de Caylus (lac de Labarthe) ont été accueillis jusqu'en juin à l'école maternelle de Caylus (le brassage avec les enfants de St Antonin n'étant plus envisageable). Ce qui a dédoublé le centre de Caylus avec 2 lieux d'accueil.

Ne pas brasser les enfants entre les différentes écoles de secteur n'a pas été possible car nous brassons plusieurs écoles dans chaque centre. Il a donc été décidé d'éviter uniquement le brassage entre les groupes d'âges et les structures d'accueil.

En 2021 nous avons ouvert les centres de loisirs sur 3 périodes de vacances (hiver, été et automne) avec un accueil aux vacances d'avril (site de Caylus) pour les enfants des personnels prioritaires. Nous avons également réalisé 4 séjours dans l'été, et 4 stages sur 5 dans l'année qui ont eu un vif succès. Avec une forte demande d'inscriptions sur les structures d'accueil pendant les vacances d'été, nous retrouvons cette année des effectifs proches de ceux de l'année 2019.

En 2020, nous avons lancé la nouvelle extension de l'ALSH 12-14 ans appelé « Local jeunes » comprenant : les mercredis midi et après-midi, toutes les vacances scolaires, les interventions au cœur du Collège de St Antonin Noble Val 2 fois par semaines sur le temps de la pause méridienne et 3 ouvertures sur des temps périscolaires de fin de journée.

En 2021, ayant eu de grosses difficultés avec l'animateur jeunesse nous avons embauché un nouveau responsable.

Malheureusement, à la suite d'une restriction budgétaire sur la masse salariale (non-renouvellement d'un agent en 35h) nous avons dû fermer le local jeunes les mercredis après-midi ainsi que certaines vacances scolaires pour assurer le service enfance des centres de loisirs.

Au vu du renouvellement **du Contrat Enfance et Jeunesse (CEJ)**, initié par la CAF, nous avons mis en œuvre cette année un travail collaboratif afin de favoriser la territorialisation de l'offre globale de services de la branche Famille en cohérence avec les politiques locales.

Sur un plan politique, la CTG a pour objectif d'élaborer le projet social du territoire avec la (les) collectivité(s) et d'organiser concrètement l'offre globale de services de la Caf, de manière structurée et priorisée.

La Convention territoriale globale (CTG) a été une démarche qui vise à mettre les ressources de la Caf, tant financières que d'ingénierie, au service d'un projet social de territoire afin de délivrer une offre de services complète, innovante et de qualité aux familles.

La Communauté de Communes Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron a choisi d'être accompagnée dans cette démarche par un bureau d'étude : ACCOLADE qui nous a accompagnés dans l'élaboration collective de notre projet social de territoire, mais aussi dans la démarche participative, dans l'élaboration d'un diagnostic partagé et dans la construction d'un référentiel d'évaluation. Nous nous sommes donc appuyés sur un diagnostic partagé avec les partenaires concernés pour définir les priorités et les moyens dans le cadre d'un plan d'actions adapté. En mobilisant l'ensemble des ressources du territoire, la Ctg a renforcé les coopérations et contribué à créer une complémentarité d'interventions. Différents services de l'Intercommunalité, les élus ainsi que les acteurs du territoire ont été sollicités afin de participer à la fois à la récolte de données mais aussi à une réflexion globale sur le territoire.

Cette réflexion participative et collaborative s'est inscrite dans une démarche d'élaboration collective et débouche aujourd'hui sur un diagnostic et un projet social de territoire, lequel étaye la CTG.

Les enjeux sont importants pour le territoire et impacteront les 5 années à venir.

La Convention Territoriale Global a été signée en décembre 2021.

Enfin, cette convention signée pour 4 ans, a permis la création d'un poste à ¼ temps de chargé de coopération, subventionné par la CAF, visant à suivre au plus près la mise en place de ce vaste projet.

Renouvellement du projet éducatif du service enfance et jeunesse :

En collaboration avec les élus de la commission enfance et jeunesse et le personnel des centres de loisirs, nous avons renouvelé cette année le projet éducatif du service enfance et jeunesse qui datait de 2012. Ce **projet éducatif** traduit l'engagement de l'organisateur, ses priorités, ses principes éducatifs. Il définit le sens de ses actions. Il fixe les orientations et les moyens à mobiliser pour sa mise en œuvre. Avec des lignes directrices directement liées au projet social de territoire, nous avons pu aboutir à un document très précis et très clair.

Le projet éducatif a été transmis aux directeurs et aux équipes d'encadrement des centres de loisirs. Il détermine les orientations des projets pédagogiques des centres de loisirs qui ont donc été refaits. Ces deux documents (Projet éducatif et pédagogique) ont été diffusés aux familles et aux équipes d'encadrement. Ils ont aussi été envoyés à la DDJS du lieu d'implantation avec la déclaration de l'accueil pour enregistrement, et ils seront présentés aux agents de la DDJS lors des visites et des contrôles.

L'accueil de loisirs intercommunal

La CC-QRGA est gestionnaire des accueils de loisirs sur 2 temps distincts :

- Les vacances scolaires : l'ALSH Intercommunal sur 3 sites + local jeunes (Laguépie, Caylus et St Antonin NV)
- Les Mercredis : L'ALAE sur 3 sites (Laguépie, Caylus et St Antonin)

Les enfants sont accueillis dès 3 ans depuis septembre 2018, ce qui a conduit à une réflexion obligatoire et une révision du projet pédagogique (temps d'accueil, besoins spécifiques, journée type...)

Les enfants du collège à partir de 11 ans auraient dû être accueillis sur le local jeunes toutes les vacances scolaires, ce qui aurait libéré des places dans les centres de loisirs (anciennement 3-13 ans), malheureusement les collégiens ont dû être accueillis occasionnellement sur les centres, le local jeunes étant fermé (1 semaine aux vacances de février, 1 semaine aux vacances de Toussaint et tout le mois d'août). Cela a été compliqué pour les équipes, les familles et les jeunes (les équipes ont dû réviser leurs projets pédagogiques et leurs organisations sur le terrain).

Avec une nouvelle répartition des heures de l'équipe, le local jeunes réouvrira ses portes toutes les petites vacances et le mois de juillet. Il restera fermé les vacances d'août et les mercredis après-midi.

Les enfants âgés de 3 à 14 ans en situation de handicap et à besoins spécifiques qui rentrent dans le dispositif d'inclusion aux loisirs sont aussi accompagnés par 2 Assistantes de Vie Loisirs sur toutes les activités proposées par le service (en fonction des places disponibles).

Ce dispositif a pour objectif principal de construire avec les familles, autour de l'enfant, un accompagnement qui permette de vivre des temps de loisirs avec les autres, en prenant en compte les besoins et les capacités de l'enfant afin de proposer un accueil adapté.

Les vacances scolaires :

Les sites sont ouverts de 8h à 18h30, à chaque vacance scolaire, excepté les vacances de décembre. En 2021, nous avons fermé la dernière semaine d'août à Caylus (ouverte en 2019) ainsi que le local jeunes sur les 3 dernières semaines d'août.

Une ouverture alternée des sites (avec système de transport en mini bus) a permis d'accueillir les enfants pendant 8 semaines durant l'été contre 6 seulement en 2012.

Nous avons également établi des navettes aller-retour au départ de Caylus et Laguépie pour l'organisation des stages et sur certaines vacances pour le local jeunes.

Fonctionnement et projets :

Sur les centres de loisirs :

Chaque semaine correspond à un thème spécifique par rapport aux activités que l'on souhaite faire découvrir aux enfants. Ces thèmes sont adaptés à la période de l'année. Les thématiques sont construites avec les animateurs permanents et les animateurs vacataires qui complètent les équipes. La majorité des animateurs vacataires reviennent d'une période de vacances à une autre, ce qui permet de réfléchir en amont aux thèmes des vacances suivantes. Une sortie par semaine en rapport avec le thème permet aux enfants de s'évader. Selon les effectifs, les enfants sont répartis en 2 groupes (3/ ans et 6/10 ans) ou en 3 groupes (3 ans, 4/5 ans et 6/10 ans)

Sur le local jeunes :

L'animateur fait le choix de proposer un programme généraliste, de manière à ce que le plus grand nombre puisse s'y retrouver. Sur le local nous pensons plus en termes de projets initiés par les jeunes. Avec une autonomie dans leurs déplacements (2 mini bus) les activités peuvent donc évoluer selon les envies et idées des jeunes pendant l'accueil.

Cette année des projets à la semaine initiés par les jeunes ont vu le jour : un projet graff (une création de fresque sur le mur du gymnase, qui était constamment dégradé a été réalisé en partenariat avec la mairie de Saint-Antonin et le conseil départemental du Tarn et Garonne, propriétaire du gymnase.), un projet construction de jeux en bois en partenariat avec le FABLAB de Caylus et un projet vidéo (en partenariat avec la maison des ados de Montauban).

Les séjours : « aller plus loin, découvrir et vivre la collectivité »

Ils sont inclus dans le projet éducatif et pédagogique des ALSH.

~~Objectifs : Des séjours axés sur le loisir, la détente, les notions de vie en collectivité, de partage, d'environnement et de découverte.~~

Depuis 2018, c'est un axe qui a été fortement développé et qui fonctionne très bien.

Initialement 5 séjours devaient être organisés cette année 2021, 4 durant l'été et 1 durant l'hiver. A l'inverse de l'année 2020, seul le séjour au ski n'a pas pu être organisé en raison de la crise du COVID-19 et le nombre d'inscrits n'a pas été limité comme en 2020.

Les séjours de l'été, qui s'adressent aux plus jeunes, se déroulent à proximité du lieu de départ afin de rassurer les parents et permettre la découverte de son environnement proche. Les séjours s'adressant aux plus âgés se font généralement en bord de mer, afin de permettre aux enfants de profiter des activités nautiques et du cadre, seule possibilité de découverte pour certains enfants.

- **En février** : séjour montagne dans les Pyrénées (5 jours) 8/10ans 23 enfants inscrits sur les 15 places

C'est un séjour très demandé par les familles et les enfants.

Malheureusement cette année nous n'avons pas eu la validation de la DDJS. Nous avons donc priorisé ses familles pour l'inscription du séjour ski 2022.

- **En avril : Pas de séjour prévu**

- **En été :**

- **Le séjour des plus jeunes 4-5 ans**, le séjour s'est déroulé **au camping de Parisot (82160)** pour une nuit, à moins d'un quart d'heure du lieu de départ. Le lac de Parisot permet de se baigner et de faire des activités autour de l'eau. La proximité, la nuit sous tente, les activités au lac et les repas sont livrés sur place est un premier séjour idéal pour des tous petits qui quittent la maison pour la première fois. Ce séjour s'est déroulé la toute première semaine des vacances et était quasiment complet. **14 inscrits et 13 présents**. Deux enfants sont restés en liste d'attente car ils souhaitaient partir ensemble.
- **Le séjour des 6 et 8 ans** s'est déroulé au **lac de Molière au camping du Malivert (82220)**. Moins d'une heure de distance pour 4 nuits et 5 journées. Le camping était adapté à la tranche d'âge. Le lac était doté d'activités nautiques mais la réalité sur place bien différente de ce qui était présentée. Les enfants n'ont pas pu faire autant d'activités que souhaité mais ont tout de même pu en profiter. Proposé du 19 au 23 juillet, le séjour était complet. **15 enfants sont partis**. Toutefois la durée de 5 journées est apparue trop longue pour des enfants de cet âge et la dernière journée a été compliquée à gérer tant pour les enfants que pour les adultes. En 2022 le séjour sera réduit à 4 journées/ 3 nuits.
- **Les 2 autres séjours, 9/11 ans et 11/14 ans**, se sont déroulés à **Gruissan** vieux village, située dans le département de l'Aude (11) en région Occitanie à 3h de route de Caylus. Entre mer et étangs, au cœur du Parc Naturel Régional de la Narbonnaise en Méditerranée, il en fait une destination idéale pour les enfants. Les emplacements ont été réservés au camping 2 étoiles Barberousse. Un camping familial à 5 mn à pied centre de Gruissan, de l'accrobranche à 10 mn en bus des activités nautiques et juste à côté de l'accès à la plage de la vielle Nouvelle.
- Le choix d'organiser ces séjours dans un camping à proximité de la mer pour les enfants **de 9 à 14 ans** est de permettre aux enfants de profiter des activités nautiques et de la plage durant le séjour. C'est pour certain la seule occasion.
- Le fait d'avoir conservé les mêmes emplacements pour les 2 séjours est un point très positif qui limite la logistique entre les séjours et la surcharge des minibus et le montage/démontage du camp à chaque début et fin de séjour. Toutefois un camion de la QRGa a permis de déposer le réfrigérateur en amont et a facilité le retour du nombreux matériel sur le retour. Entre les deux séjours, une tempête a provoqué des dégâts sur le campement, tentes qui se sont envolées, réfrigérateur qui est tombé et s'est cassé.
- Le séjour des **9-11 ans** était complet avec **15 enfants partis** et 8 étaient en liste d'attente, le séjour des **11-14 ans** est parti lui aussi complet bien que prévu pour **24 enfants** et 15 enfants étaient en liste d'attente. Les deux séjours comptaient 5 journées et 4 nuits. On constate sur ces deux séjours une

~~forte demande puisque nous avions~~ 22 enfants en liste d'attente. Sur l'ensemble des séjours de l'été nous avons eu beaucoup de demandes d'inscription. La communication a été efficace. Les parents ont répondu présents. Il a fallu anticiper la clôture des inscriptions afin d'éviter de refuser trop de monde.

Pour l'année prochaine, il faudra **définir une stratégie avec des dates butoir** à respecter afin d'éviter les potentielles plaintes de parents.

En 2021 sur les 68 enfants qui sont partis (contre 35 en 2020 et 75 en 2019), 51 sont partis pour la première fois en séjours avec la CCQREGA.

Les tarifs très abordables, même s'ils ont été revus à la hausse le 17 juin 2020 pour les enfants hors CCQREGA, permettent un accès au plus grand nombre.

Les séjours des petites vacances sont faits en hébergement en dur et en pension complète.

Les séjours d'été sont tous réalisés en camping sous tente avec une gestion libre sur les repas et une soirée au restaurant la veille du départ. Nous partons toujours avec 1 directeur (titulaire) de nos services, 1 animateur diplômé auquel « normalement » s'ajoute un stagiaire afin que la vie quotidienne en camping puisse être gérée de façon plus sereine et sécurisée (en cas d'accident ou de pauses des animateurs nous gardons le respect des taux d'encadrement).

Nous utilisons les 2 à 3 mini bus neufs, qui emmènent 15 enfants (séjours de 4 à 11 ans) ou 24 enfants (séjour des 12-14 ans) soit 8 enfants par bus et 1 adulte (ou 7 enfants si 2 adultes).

Les stages : Une formule qui a trouvé son public et qui s'est renouvelée cette année avec le départ des enfants de 14 ans.

La mise en place en 2017 d'une offre spécifique pour les 10/13 ans qui commencent à « s'ennuyer » au centre de loisirs « classique » fonctionne très bien. Cette offre permet aujourd'hui de faire la transition du passage du centre de loisirs au local jeunes. La formule proposée consiste en une semaine sur une thématique déclinée en animations, sorties, etc. Afin de responsabiliser les jeunes, nous leur confions un budget en début de semaine. Par petit groupe, ils sont en charge des repas (menus, courses, préparation) avec un apport sur les règles d'équilibre alimentaire. En contrepartie de cet investissement et pour mettre en avant le côté « exceptionnel » de cette semaine, le groupe va au restaurant le jeudi soir et dort dans un gîte sur place à St Antonin Noble Val sur les petites vacances et en camping l'été. Comme pour les séjours, 1 directeur titulaire et 1 animateur encadrent 16 jeunes et ont à disposition 2 mini bus. Habituellement une mise à disposition par la commune de Parisot de la cuisine scolaire, du gymnase simplifie l'organisation des midis. Cette année nous avons fait le choix de prendre la salle des fêtes de Caylus qui est mise à disposition par la mairie de Caylus et qui comporte aussi une cuisine. Le ménage est effectué par un de nos agents CCQREGA en complément du ménage habituel effectué par la mairie de Caylus.

Comme pour les séjours, le tarif très attractif de cette semaine (forfait sur 5 jours) permet au plus grand nombre d'en profiter.

En 2021 :

Habituellement 5 stages dans l'année pour les 10-13 ans (2 l'été et 1 stage sur les petites vacances).

5 stages ont été organisés. Malheureusement 1 a été annulé à la suite du confinement d'avril et au protocole en vigueur et un stage en Hiver sans nuitée

- 2 stages ont tout de même été réalisés. 1 stage « aquatique » en juillet (**33 inscrits** pour 16 places) et 1 stage « compète en plein air » en août. (**18 inscrits** pour 16 places)
- 1 stage « Loisirs et sensations » aux vacances de la Toussaint (**20 inscrits** pour 16 places).
- 1 stage en février pour les 10-14 ans « Mes mains valent de l'or » (**23 inscrits** pour 16 places seulement). L'ouverture aux enfants de 14 ans a été exceptionnelle pour palier à la fermeture du local jeunes sur cette semaine.
- 47 jeunes différents se sont inscrits sur l'année pour 4 stages réalisés et 64 places (dont 26 nouvelles inscriptions).

Les mercredis :

Pour les mercredis, les animateurs ont planifié l'année en cycle d'environ 6 semaines (par rapport aux vacances scolaires). Chaque cycle à un thème.

~~Les ALAE ont fonctionné sur les cinq périodes~~ rythmées par le calendrier scolaire :

- Du mercredi 6 Janvier au mercredi 10 Février
- Du mercredi 3 Mars au mercredi 31 Mars
- Du mercredi 5 Mai au mercredi 30 Juin
- Du mercredi 8 Septembre au mercredi 20 Octobre
- Du mercredi 10 Novembre au mercredi 15 Décembre

Seul le mercredi 7 avril a dû être annulé pour cause de reconfinement national.

Les ALAE ont donc fonctionné sur 33 mercredis.

Les enfants sont également répartis en 2 groupes : 3-5 ans et 6-13 ans.

Nous avons 3 sites ouverts : - 1 centre de loisirs à Laguéprie avec un accueil de 8h à 18h30
- 1 centre de loisirs à Caylus avec un accueil de 8h à 18h30
- 1 centre de loisirs à St Antonin Noble Val ouvert de 11h30 à 18h30.

Le service de « navette » a été interrompu cette année. Il permettait de simplifier l'accès au centre de loisirs pour les familles.

En effet, 4 écoles sur 5 du territoire (Caylus, Parisot, Varen et Laguéprie) étant passées à 4 jours, les enfants n'ont donc plus besoin d'être récupérés à la sortie des classes sur ces 4 sites scolaires. Les parents emmènent donc directement les enfants sur les centres de loisirs.

Nous récupérons à présent uniquement les enfants à la sortie des écoles de St Antonin (11h30 pour l'école maternelle et 12h30 à l'école élémentaire). Le repas se fait tous ensemble à l'école maternelle avec 2 groupes d'âges 3-5 ans et 6-13 ans cela est apprécié par les enfants.

Les mercredis sont donc ouverts à la journée pour les centres de loisirs de Laguéprie et de Caylus.

Les effectifs ont d'ailleurs nettement augmenté avec une moyenne de 28 enfants sur cette période contre 16 en 2019. « Le plan mercredi » intercommunal est d'ailleurs en cours de validation afin de pouvoir augmenter les effectifs sur les structures d'accueil tout en valorisant l'accueil de qualité de nos 3 sites.

Pour information le « plan mercredi » définit une nouvelle génération de projet éducatif territorial, en complémentarité avec le temps scolaire ; il propose des activités de grande qualité, pleinement inscrites dans son territoire ; il assure la bonne coordination du projet d'accueil du mercredi et veille, dans la mesure du possible, à la stabilité de l'équipe d'animation le mercredi et sur l'ensemble des temps de loisirs périscolaires.

Pour le site de Laguéprie, quelques changements sur les équipes dus à un congé maternité de 6 mois d'un titulaire. Une fréquentation légèrement à la hausse avec un groupe d'enfant régulier. En moyenne, nous avons accueilli 12,7 enfants par mercredi au cours de l'année 2021, 10,35 en 2020 et 8,7 en 2019.

Soit, une hausse de 23,2% avec 2020 et de 45,7% avec 2019.

La majorité des enfants sont de Laguéprie (13) suivit par la commune de Varen (6) puis St Martin Laguéprie (4) et Bournazel (81) (4).

Nous comptons 35 enfants accueillis (27 familles) dont 15 enfants hors CCQPGA dont 10 du Tarn, 4 de l'Aveyron et 1 extérieur en vacances sur le territoire.

Pour le site de St Antonin Noble Val, quelques changements aussi d'équipe dus à un second congé maternité de septembre à décembre qui ne sera pas remplacé par la suite.

De janvier à juin 2021, le centre avait une moyenne d'inscription de **18** enfants par mercredi alors que sur la période de septembre à décembre 2021, la moyenne d'inscription est de **14** enfants par mercredi. Cette baisse peut s'expliquer par plusieurs facteurs :

- 7 enfants qui venaient régulièrement sont passés au collège.
- La reprise des activités dans les clubs sportifs début septembre ce qui concerne 6 enfants étant encore dans la tranche d'âge accueilli mais ayant à présent une activité en club sportifs.

~~Une autre explication pourrait être du au fait~~ que plusieurs familles se sont trouvées en impayé suite aux vacances d'été (1 enfant) ainsi que le fonctionnement des aides CAF qui s'arrête à 30 journées au lieu de 80 en 2019. Celles-ci sont limitées en nombre de jour et certaines familles sont arrivées au bout de leurs aides (2 enfants). En moyenne, nous avons accueilli une moyenne de 16.6 enfants inscrits par mercredi. L'ALAE a accueilli 47 enfants différents (38 en 2020) et concerne 30 familles (26 en 2020) sur l'année 2021.

La majorité du public accueilli vient de Saint-Antonin-Noble-Val (33) suivi de Cazals (7), Féneyrols (2), Verfeil s/seyes et Ginals (1) et 2 enfants hors CCQPGA, un de Montirat (81) et 1 de Lacapelle-Ségalar (81).

Pour le site de Caylus : On constate durant l'année 2021 une augmentation des chiffres à partir de la rentrée septembre. Cette augmentation se constate sur les différentes tranches d'âge avec une augmentation moyenne de 1 enfant par mercredi pour les 3-5 ans et une augmentation moyenne de 5 enfants par jours pour les 6-11 ans. Que ce soit au niveau du nombre d'enfants (32 en 2021 contre 25 en 2020) ou de familles (41 en 2021 contre 33 en 2020), les chiffres sont en hausse. Entre janvier et juin les effectifs étaient autour de 10 enfants en moyenne avec quelques mercredis à 6 ou 7 enfants alors qu'en deuxième partie d'année la moyenne a tourné autour des 17 enfants par mercredis avec deux journées pour lesquelles nous avons dû refuser du monde. L'accueil dans les nouveaux locaux de l'école public fait augmenter les effectifs car nous ne faisons plus les navettes à St Antonin avec un meilleur respect du rythme de l'enfant et des locaux mieux adaptés (sanitaires, salle à manger, salle d'accueil...).

Les enfants accueillis sont principalement de Caylus (17), Lacapelle Livron (5) et Parisot (10). 2 sont de Puylagarde, de St Antonin (2) et 1 enfant de St Projet. 4 enfants sont hors CCQPGA avec 2 de Najac (12), 1 du Riols (81) et 1 de Escampes (lot).

L'équipe du service enfance et jeunesse

Une directrice de service Chapman Emma (CDI 22H + CDD 8h) assure la gestion globale du service petite enfance-enfance et jeunesse. (RH, budget, supervision de la communication, facturation, relation aux services administratifs de la communauté de communes, partenaires institutionnels, locaux et aux élus). **Un coordinateur des services** GODFRIAUX Gaëtan (CDD 25H), assure le suivi de la pédagogie et de la méthodologie de projet des différents centres enfance et jeunesse. Il est le référent des stages, du séjour 12-14 ans et coordonne certains dispositifs comme le CLAS. Il aide aussi la directrice de service sur plusieurs missions (facturation MAD, lien administratif avec institutions et partenaires, gestion d'équipe des différents sites, liens pédagogiques et réglementaires).

Chaque site de loisirs (Laguépie, St Antonin et Caylus) a un responsable de site disposant d'une formation professionnelle (BPJEPS) universitaire (DEUST Animation) ou non professionnel le BAFD (Le Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur (BAFD) est un **diplôme** permettant de **diriger**, à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et adolescents en séjours de vacances ou en accueils de **loisirs**). L'équipe est complétée par deux AVL et 2 animateurs diplômés qui sont répartis sur les différents sites avec des missions transversales (séjours, ALAE, ALSH, gestion mini bus...).

Le site de Laguépie

La responsable du site est Claire Massot (CDI 22h). Elle est secondée par Jade Fabre (CDD 21h). Ayant 2 petits contrats sur ce site une alternance des directions est mise en place.

Le site de St Antonin Noble Val :

Manon VIDAILLAC, directrice des mercredis et des vacances (CDD 35h) placée en congé maternité début juin, n'a pas été remplacée et nous avons donc été amenés à composer avec l'équipe en place, ce qui a entraîné la fermeture du local jeunes sur plusieurs périodes de vacances.

Guinassou DOUEK (CDD 35h), responsable du local jeunes, a pris la direction du centre de loisirs du site de St Antonin le mercredi et certaines vacances scolaires en juin 2021. Pierre VILPOUX (CDD 30H) a été responsable 3 semaines pendant les vacances d'été et quelques semaines sur les petites vacances du site de St Antonin. En fin de contrat il n'a pas souhaité renouveler son contrat.

Le site de Caylus

Nicolas BONTHOUX (CDD 35h), est responsable du site de Caylus et l'organisateur des séjours du territoire. Laëticia CUVEILLIER (CDD 27) animatrice sur le site de Caylus et responsable des séjours sur l'été. En 2022 Laëticia CUVEILLIER prend le relais de la direction du site.

Le local jeunes :

Guinassou DOUEK (CDD 35h) assure la direction et les animations du local jeunes.

Activités annexes :

Les stages : 5 stages organisés et encadrés par Mr GAUDFRIAUX Gaëtan à 25h

Les séjours 2021 : Encadrés par : CUVEILLIER Laetitia (4-5 ans ; 6-8 ans et 9-11 sur l'été), GAUDFRIAUX Gaëtan (sur le séjour 11-14 ans de l'été) et Mme CHAPMAN Emma (sur le séjour montagne 8-10 ans mais non réalisé cette année).

Les LAEP (service petite enfance) : mercredis et vendredis matin sont assurés par Manon VIDAILLAC et Emma CHAPMAN (en remplacement et sur les périodes de vacances) en plus de la responsable petite enfance Mme Nathalie DAMGE. Le remplacement de VIDAILLAC Manon en juin a été géré par CHAPMAN Emma. Une formation LAEP a été faite par 3 agents afin de pallier au non renouvellement de contrat de Mme VIDAILLAC.

Chaque site complète son équipe suivant les inscriptions et ses besoins en personnel saisonniers, notamment pour les vacances scolaires. Les recrutements sont difficiles sur les périodes de petites vacances, les vacataires étant le plus souvent des étudiants.

Une réunion d'équipe, tous les 15 jours, permet de faire le point sur les différents dossiers (préparation des vacances, stages, séjours, organisations diverses liées aux formations, absences...) un compte rendu est réalisé après chaque réunion.

L'équipe a accès à des formations régulières planifiées suite aux évaluations en fin d'année.

Les tarifs 2021

Malgré le développement du service (stage, séjour, local jeunes), l'ouverture 1h de plus par jour, la grille des tarifs n'a quasi pas été modifiée en 2021 afin de tenir compte de la situation socio-économique des familles du territoire. Seuls les tarifs pour le séjour ski a été modifiés ont augmenté d'environ 20€. Cette augmentation est due aux dépenses liées à ce séjour spécifique, qui augmentent chaque année. Un vote de création d'un tarif pour l'ALAE local jeunes a été voté (30 euros l'année) il sera mis en place sur l'année scolaire 2022-2023 celui-ci étant lié à la PS jeunes.

Hormis le local jeunes qui est au tarif de 10 euros la journée, un tarif dégressif en fonction du nombre d'enfant est toujours en vigueur pour les enfants résidant en QRG et les communes conventionnées.

Une convention a été passée avec la communauté de communes voisine 4C, afin que les familles limitrophes puissent utiliser l'accueil de loisirs de leur bassin de vie.

Une convention a été mise en place avec la CAF 81, afin que les familles du Tarn bénéficient des mêmes aides financières (ATL) que les familles bénéficiaires du Tarn et Garonne. Ce montant s'élève à 1000€ depuis 2018. Nous prenons aussi en charge les aides CAF Aveyron qui nous sont remboursés en fin d'année au réel des déductions prises en charges pour les familles.

L'effort financier consenti par les élus (tarifs inchangés depuis 2012) illustre la volonté de rendre le service accessible pour tous, en l'améliorant sans cesse.

Le budget**1/ Les dépenses :**

Le budget de fonctionnement 2021 des ALSH a été moins important qu'en 2020 (107 000€). En effet nous avons fait **un prévisionnel de 115400 €** et nous avons dépensé **au réel 95780 €** avec une fermeture aux vacances d'avril, une annulation du séjour ski et d'un stage comme en 2020. Nous avons eu plus de frais sur les séjours puisque nous avons réservé pour plus d'enfants (15 à 24 places au lieu de 8 en 2020) et moins de frais sur les sorties qui demandaient un pass vaccinal (non obligatoire pour les métiers de l'animation), L'investissement sur le matériel pour le respect du protocole COVID a été moins important car l'essentiel avait été acheté en 2020 en conclusion une économie de **19620 €** a été faite.

Pour 2022 un prévisionnel de **119300 €** est prévu sur le fonctionnement des ALSH à déduire les 2200 € de subvention CAF demandé pour le dispositif CLAS soit un budget de **117100 €** en incluant le local jeunes qui

~~ouvrira en 2022 toutes les vacances scolaires~~ (hors vacances de Noël et août) et une ouverture de tous les centres sur les vacances d'avril et la réalisation du séjour ski.

La masse salariale :

Nous avons eu une légère augmentation de la masse salariale cette année due principalement à la création d'un poste à 27h par un personnel non titulaire pour créer un binôme sur Caylus, la création d'un poste de coordinateur 12h pour gérer le service et des arrêts maladies à remplacer. La fermeture des centres sur les vacances d'avril et aux fermetures du local jeunes cela nous a fait économiser des vacataires.

Soit un total de **395 053 €** en 2021 contre **368 495 €** en 2020.

La masse salariale est importante dans notre service, à noter qu'en 2020 et 2021 nous avons toujours dans notre budget la masse salariale de la directrice de service en arrêt longue maladie et celui de la responsable de St Antonin Noble Val qui a été absente à partir de juin.

Le départ d'un titulaire 35h en 2020 peut aussi expliquer l'augmentation de 2021

Amortissement 2021 : **12 493 €** Amortissement 2020 : **11 122 €**

Les dépenses globales de 2021 s'élèvent donc à 503 413 € contre 486 980 € en 2020 soit une augmentation de 16433 €

2/ Les recettes 2020 :

- Remboursement arrêt maladie : **49 541 €**
- Participations de familles : **76322 € en 2021** contre 52705 € en 2020. Des recettes plus importantes dues à l'arrêt des limitations du nombre d'inscriptions. En 2022, 78 000 € en prévision pour la participation des familles.
- Mise à disposition des animateurs pour la mairie de St Antonin : **11 957 €**, là aussi une légère baisse liée au confinement et aux grèves du personnel de l'école de St Antonin.
- Subvention CAF, MSA, Conseil Régional et Départemental : **154 951 €**
- Part subvention amortissement : **1 924 €**

Les recettes globale 2021 s'élèvent donc à 294 697 € soit 60 068 € de plus qu'en 2020.

A noter que certaines recettes 2020 ont été ventilées sur 2021(bonus CTG 2020)

La communication :

L'ensemble de la communication du service, ainsi que la charte graphique est bien identifiée par les familles et fonctionne très bien. Elle est déclinée dans tous les supports du service :

- Une plaquette (triptyque) qui annonce les projets et événements phares 3 semaines à l'avance.
- Des plannings détaillés pour chaque type d'activité
- Le site Internet qui relaye les informations, plannings, manifestation... en temps réel.
- Une plaquette d'information avec les objectifs et les contacts du dispositif inclusion ainsi et une affiche, pour l'accueil des enfants en situation d'handicap ce qui a facilité la prise de contact avec les familles concernées.

La communication se fait par voie d'affichage et les plaquettes sont distribuées à chaque élève via les 5 écoles et le collège de St Antonin Noble Val.

Des articles de presse, la gazette intercommunale et les réseaux sociaux complètent le dispositif de communication.

Chaque structure élabore un projet pédagogique qui développe les objectifs du projet éducatif. Ce projet pédagogique sert de cadre pour l'équipe d'animation et il est partagé avec les parents.

A l'inscription des enfants, un règlement intérieur détaillant le fonctionnement des structures est remis aux familles, pour validation.

En 2022 : Fin de l'élaboration du site internet dédié du service enfance et jeunesse. Ce site internet va permettre une meilleure communication aux familles avec l'instauration d'un portail famille qui donnera l'accès à des inscriptions en ligne.

Les familles et leurs enfants pourront alors avoir un accès direct aux plannings mais aussi à des informations en lien avec la parentalité et les événements. Des documents dédiés aux familles, aux enfants et aux animateurs seront aussi accessibles. Sans oublier l'accès sécurisé au « journal de bord » qui permettra aux parents d'avoir accès aux photos et textes des séjours.

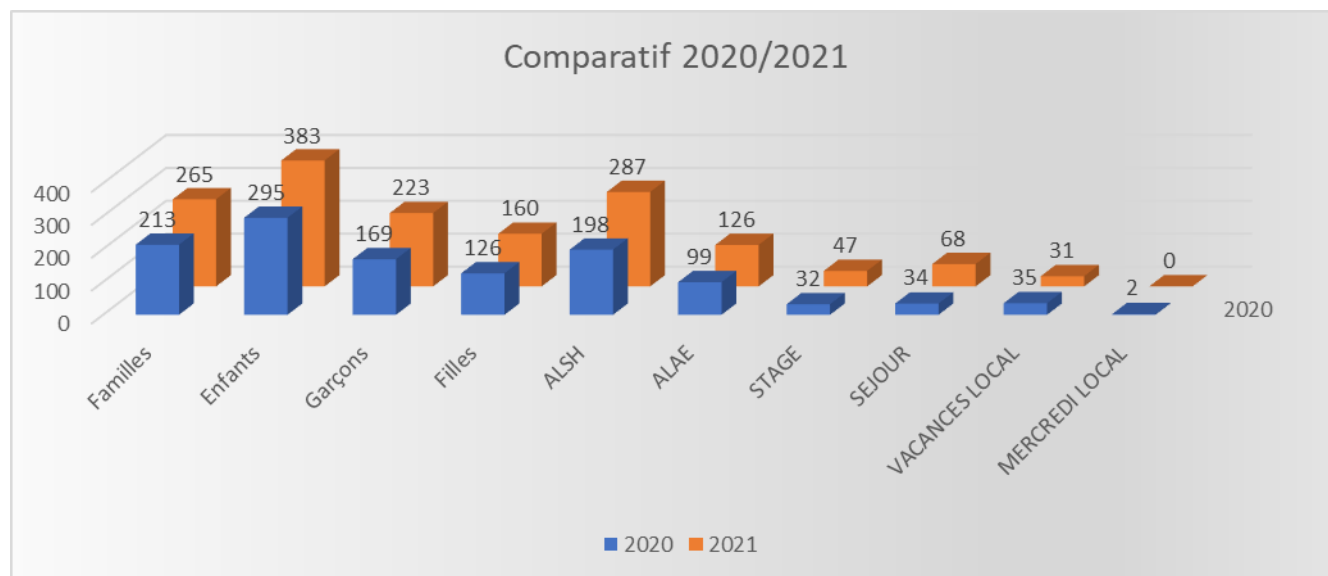
La fréquentation :

Nous avons cette année une augmentation évidente sur les vacances et les mercredis (en comparaison à 2020 une fermeture des vacances d'avril et 1 mercredis sur 34 prévisionné au lieu de 6 sur 35 prévisionnée).

Les stages et les séjours 2021 sont aussi net augmentation : Avec un global de **115 enfants** différents, **132 départs** une liste d'attente très importante de 23 enfants sur les séjours des grands de 9 à 14 ans (15 enfants sur le séjour 12-14 ans et 8 sur le séjour 9-11 ans) une liste d'attente systématique sur tous les stages (entre 2 et 7 enfants et 16 enfants sur le stage de juillet).

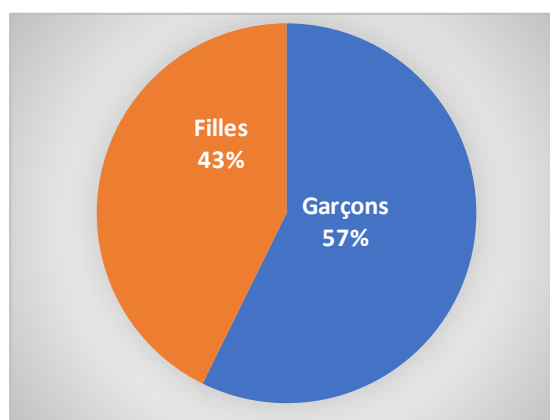
Difficile de les comparer à 2020 où les places étaient limitées à 8 enfants.

Pour le local jeunes nous avons un comparatif non représentatif puisque nous avons fermé 3 semaines pendant les petites vacances et le temps des mercredis n'existe plus. Nous constatons cependant une reprise des fréquentations en 2022 avec un taux de remplissage à 100% sur les 8 places ouvertes.



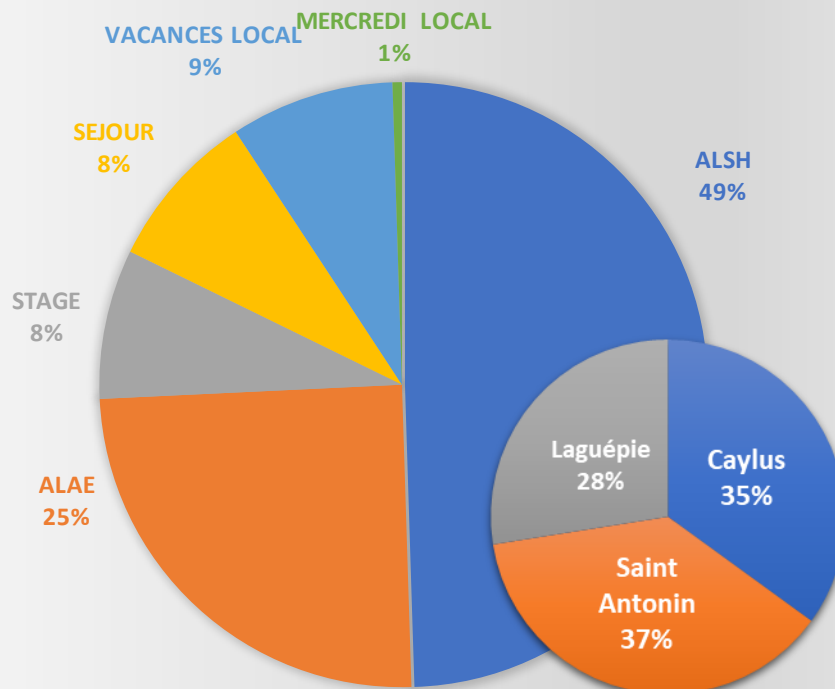
Répartition filles et garçons 2021

Garçons	169
Filles	126

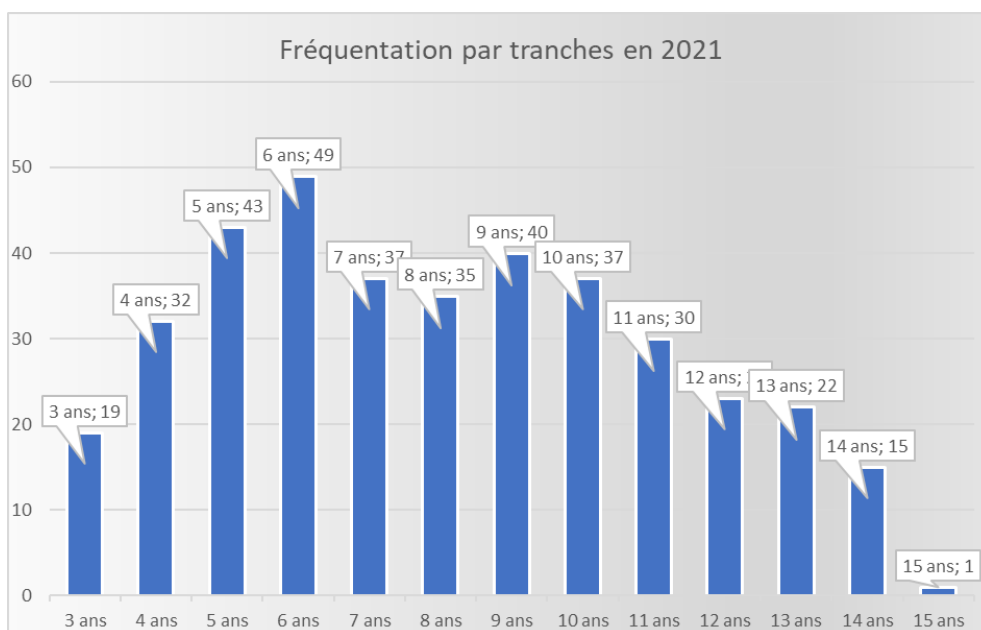


Les activités proposées au sein des structures sont variées afin que chaque enfant puisse s'y retrouver, un travail sur la mixité fait aussi partie de nos objectifs.

TAUX DE FRÉQUENTATION SELON L'ACTIVITÉ



Dans ce graphique nous constatons une augmentation des inscriptions sur le centre de Caylus, en effet les nouveaux locaux de l'école publique de Caylus sont plus adaptés et les enfants de 3-5 ans peuvent à présent être pris en charge (l'ancien centre ne pouvant être agréé aux moins de 6 ans, les enfants étaient transportés sur le site de St Antonin).



Les enfants de 15 ans en classe de 3ème sont peu représentés sur ce graphique car en 2021 nous avons besoin d'une dérogation de la SDJES pour accueillir les 14-15 ans. Grâce à la validation du nouveau projet éducatif nous pouvons désormais accueillir les 14-17 ans.

Origines des Enfants



Une légère augmentation des enfants hors CCQRGA (16% en 2020) sur cette année due aux actions et effectifs plus nombreux organisés par les centres en 2021.

PROVENANCE DES ENFANTS EN 2020 ET 2021

HORS QRG	2020	2021	QRGA	2020	2021
BOURNAZEL (81) 4C	2	8	CASTANET	1	3
BRENS (81)	2	3	CAYLUS	53	57
BRUNIQUEL (82)	2	2	CAZALS	17	17
CAUSSADE (82)	1	0	ESPINAS	2	5
CORDES SUR CIEL (81) 4C	1	0	FENEYROLS	4	9
DENAIN	0	1	GINALS	2	5
ESCAMPS	0	1	LACAPELLE LIVRON	14	13
LA FOUILLADE (12)	1	1	LAGUEPIE	20	17
LAPARROUQUIAL (81) 4C	2	2	LOZE	0	2
LA ROQUETTE (12)	0	2	MONTROSIER	2	0
LACAPELLE SEGALAR (81) 4C	0	2	MOUILLAC	0	5
LAVAURETTE	0	2	PARISOT	24	28
LE RIOIS (81) 4C	1	1	PUYLAGARDE	3	6
LE SEGUR (81) 4C	0	3	SAINT ANTONIN NV.	73	99
MILHARS (81) 4C	1	2	SAINT PROJET	7	6
MONTAUBAN (82)	0	1	VAREN	15	18
MONTIRAT (81)	0	1	VERFEIL SUR SEYE	8	13
MONTEILS (12)	2	0			
MONTRICOUX (82)	1	3			
MOUILLAC (82)	2	0			
NAJAC (12)	3	4			
PENNE (81) 4C	3	13			
PLAISANCE DU TOUCH (31)	1	0			
SAINT GEORGES	0	2			
SAINT MARCEL CAMPES (81) 4C	2	1			
SAINT MARTIN LAGUÉPIE (81) 4C	12	14			
SALON DE PROVENCE	0	1			
ST ANDRE DE NAJAC (12)	1	1			
ST MICHEL DE VAX (81) 4C	1	1			
TOULONJAC (12)	2	2			
TOULOUSE (31)	2	1			
VAILHOURLES (12)	3	1			
VAOUR (81) 4C	2	4			

~~Cette année 2021, nous avons donc accueilli~~ 80 enfants Hors QRG (48 en 2020) et 303 enfants de notre territoire (247 en 2020).

Tableau répartition des enfants DIFFERENTS par activité :

	2020	2021
ALSH	198	287
ALAE	99	126
STAGES	32	47
SEJOURS	34	68
VACANCES LOCAL	35	31
MERCREDIS LOCAL	2	FERME
TOTAL	400	559

Nous avons accueilli **un total de 383 enfants différents** sur l'année 2021 sachant que nous avons 840 enfants sur les 5 écoles et le collège de St Antonin soit 46% des enfants.

Suivi des accueils spécifiques menés en 2021 par ALSH

2021	Les enfants en situation de handicap (avec ou sans notifications MDPH)	Les enfants atteints de troubles du neurodéveloppement	Les enfants atteints de troubles de la santé	Les enfants en situation familiale et sociale difficile	Les enfants nouvellement arrivés en France	Les enfants qui présentent des comportements inadaptés
Rappel 2020	6	0	2	9	0	8
CAYLUS	1	0	1	7	0	5
LAGUEPIE	1	0	0	0	0	2
STANTONIN NV	4	0	1	2	0	1
TOTAL	6	0	2	9	0	8
Écart			+1	+4		+6

Cette augmentation nous fait percevoir rapidement que 2 AVL sur 4 structures d'accueils (+ les stages et les séjours) ne permet pas de prendre en charge toutes les demandes des familles. Les enfants sont alors accueillis en fonction de la disponibilité des AVL et des impératifs de travail des parents. L'embauche d'AVL vacataires serait donc nécessaires sur les vacances scolaires.

La mise à disposition des animateurs aux communes

L'arrêt des mises à disposition sur Caylus et Varen a pénalisé le service financièrement, mais aussi dans la communication de nos activités aux enfants sur les écoles. Les animateurs présents en temps d'activités étaient plus facilement repérés par les familles et les enfants, cela pénalise nos taux de fréquentation des écoles de Caylus, Varen et Parisot.

Des mises à disposition sont toujours mises en place à l'école élémentaire de St Antonin par 2 agents. Un agent travail les lundis et mardis sur les temps Nap et un autre agent sur les temps cantines et les temps de Nap sur 4 jours. Un forfait de 25 euros de l'heure est conventionné avec la mairie de St Antonin. 13200€ est ainsi budgétisé contre environ 33000€ en 2018.

Avec les grèves et les confinements nous avons touché cette année 11 957 € sur 13200 € prévisionnés.

Les événements : Suite à la pandémie, la fête des enfants et la fête de Noël n'ont pas été réalisées cette année.

6.3 La politique « Petite Enfance »

Depuis décembre 2020 la coordinatrice petite enfance, Nathalie Le Roc'h est en arrêt maladie. Elle a été remplacée par Delphine Cubaynes (éducatrice de jeunes enfants) le 1er mars 2021.

Le Relais d'Assistante Maternelle (Relais Petite Enfance depuis 1er sept 2021)

Début 2021, 9 assistantes maternelles étaient en activité et quelques-unes très proches de la retraite ou en arrêt maladie, qui n'exerçaient pas.

Sur 3 lieux (Caylus, St Antonin, Laguëpie) il est proposé des ateliers d'éveil pour les assistantes maternelles et les enfants qu'elles gardent. Seules celles de Laguëpie fréquentent ces ateliers. A Caylus il n'y a plus d'assistantes maternelles et celles de St Antonin ne les fréquentent pas.

Lors de la période où le télétravail était obligatoire, quelques ateliers ont dû être annulés.

Le relais accompagne les assistantes maternelles dans leurs démarches administratives et sur le plan pédagogique si elles en font la demande. Il répond également aux questions des parents employeurs et oriente les familles sur l'offre de garde du territoire.

En septembre une assistante maternelle du secteur a choisi de se mettre en pause pour au moins une année. D'autres ont confirmé leur départ à la retraite. Elles sont donc à ce jour 8 en activité.

La CCQPGA a le nombre d'assistante maternelles le plus bas de Tarn et Garonne.

En 2021 le relais a proposé un cycle de formation à destination des assistantes maternelles du secteur et pour le personnel de crèches s'il restait de la place : « Ateliers d'échanges autour de la créativité et de nos pratiques professionnelles ».

En collaboration avec le RAM de Caussade et les pompiers de Caussade, une mise à niveau en gestes de premiers secours a été organisée et reportée plusieurs fois. Elle aura finalement lieu en février 2022.

Afin de promouvoir le métier d'assistante maternelle des articles dans la gazette et sur le Facebook de la CCQPGA sont publiés très régulièrement.

En 2021, dans le cadre de la réforme des modes d'accueil, l'ordonnance n°2021-611 du 19 mai 2021 relative aux services aux familles renforce le rôle des Ram qui deviennent les « Relais Petite Enfance (RPE), services de référence de l'accueil du jeune enfant pour les parents et les professionnels ». Leurs missions, en particulier en direction des professionnels, sont enrichies et précisées par le décret n°2021-1115 du 25 août 2021.

Le référentiel national décrit les exigences de la branche Famille de la CAF pour le versement de la prestation de service et encadre les missions des RPE autour de leurs deux principaux publics :

- accompagner les familles dans la recherche d'un mode d'accueil et l'emploi d'un professionnel de l'accueil individuel ;
- accompagner les professionnels de l'accueil individuel dans leurs pratiques professionnelles et pour leur employabilité.

Comme prévu à l'article L. 214-2-1 du Code de l'action sociale et des familles (Casf), les RPE peuvent étendre leurs activités aux professionnels de la garde d'enfants à domicile.

Lorsqu'une famille est en recherche de mode de garde le relais propose en plus de la liste des assistantes maternelles et des crèches, une liste de personnes qui font de la garde à domicile. Cela reste néanmoins très cher pour les familles.

En 2021, comme en 2020 les assistantes maternelles ont beaucoup sollicité le relais pour avoir des informations sur les conditions d'accueil concernant la période COVID (accueil enfants cas contact, facturation aux familles...)

En juin le relais, dans le cadre d'actions autour de l'accompagnement à la parentalité, a proposé des animations en médiathèque avec un tapis de lecture. Ces animations se sont déroulées le samedi matin à Caylus et à St Antonin. Le choix s'est porté sur le samedi matin afin de permettre aux familles qui travaillent toute la semaine de profiter d'un moment privilégié avec leurs enfants. Une jauge limitait le nombre d'enfant à 12 et à chaque fois une dizaine de familles est venue assister à ces propositions. Ce projet sera renouvelé en 2022, un budget achat de livres sera prévu.

Dans les projets 2022 pour le RPE il est prévu de poursuivre le travail en partenariat avec le RPE de Caussade pour les formations des assistantes maternelles et garde à domicile.

Ensuite afin de promouvoir le métier d'assistante maternelle le relais prévoit de participer au forum de l'emploi organisé par l'EREF fin mars 2022.

Depuis janvier 2022 les assistantes maternelles et les gardes à domicile ont une nouvelle convention collective avec un socle commun et des spécificités pour chacune. Cela a engendré des changements parfois complexes. C'est à ce titre que l'animatrice remplaçante sollicite une formation auprès de la CCQPGA en 2022, afin de se former. A ce jour lorsque les demandes des familles et des assistantes maternelles, dépassent les compétences de l'animatrice, celles-ci sont orientés vers le relais du Quercy Caussadais.

Le Lieu d'Accueil Parent Enfant :

Les ateliers du LAEP ont continué de fonctionner pendant l'arrêt maladie de l'animatrice.

En juin 2021, une des accueillante a fait valoir ses droits au congé maternité et parental. Elle a été remplacée par 2 agents des centres de loisirs intéressés par le dispositif.

En septembre 4 agents de la CCQPGA ont suivi une formation à la posture d'accueillant en LAEP, financée par la CAF.

~~En termes de fréquentation, sur les 2 lieux proposés (Caylus, St Antonin et Parisot) la situation est très différente. Parisot a une fréquentation très faible, et les enfants susceptibles de venir fréquentent parfois la crèche.~~

En octobre il a donc été décidé de fermer l'accueil de Parisot. A ce jour un accueil est proposé tous les mercredis matin à St Antonin et tous les vendredis à Caylus. Ça permet aux familles un meilleur repérage car ils n'ont pas à se demander si l'accueil du mercredi est à St Antonin ou Parisot.

A Caylus la fréquentation a toujours été bonne. 1 fois par mois un musicothérapeute intervient pendant une heure. Cette animation en dehors des nombreux bienfaits que cela apporte à la relation parent-enfant, permet de fidéliser les familles et de mieux faire connaître le LAEP.

En 2021 à Caylus il y a eu 168 participants (parents et enfants)

A St Antonin il y a eu 66 participants (parents et enfants)

A Parisot il y a eu 24 participants (parents et enfants)

Pendant le confinement d'avril les accueils LAEP ont été maintenus avec une fréquentation mitigée. Les familles ne savaient pas forcément que c'était ouvert, la crainte du virus a considérablement modifié les habitudes sociales des familles.

Pour 2022 les accueils se font le mercredi avec Nicolas Bonthoux (directeur du centre de loisirs de St Antonin), le vendredi avec Laurie Balat (Auxiliaire de Vie aux loisirs) ou Laetitia Cuvelier (Directrice du centre de loisirs de Caylus) et Emma Chapman (directrice du service petite enfance, enfance et jeunesse) qui assurera les remplacements.

Les animations avec le musicothérapeute continuent et évoluent. En effet une séance mensuelle sera également proposée à St Antonin. Ces séances sont financées par la CAF et la MSA dans le cadre d'action autour de la parentalité (REAAP)

Coordination Petite enfance :

La coordination se situe surtout entre les 3 crèches du secteur. Tout d'abord avec la commission d'attribution des places. La grille d'attribution des places a été revue car mal comprise et pas assez lisible pour les familles. Cette nouvelle grille prend en compte la situation familiale, les revenus, l'activité des familles et paraît plus transparente et plus juste pour les familles.

Un réajustement pourra évidemment être fait si à l'usage ça ne convient pas, ce n'est pas figé.

Pour la rentrée de septembre après quelques craintes pour les familles, toutes les demandes ont été entièrement ou partiellement honorées.

Entre les 2 commissions il reste néanmoins beaucoup de familles qui se retrouvent en difficulté pour trouver un mode de garde. Cela reste tout de même problématique pour des familles qui reprennent le travail après la naissance d'un enfant ou pour ceux qui arrivent dans la région en cours d'année.

Des réunions trimestrielles sont également organisées avec les 3 crèches sur des projets communs.

Pour la rentrée de janvier 2022 la micro crèche de Parisot, grâce à la parution d'un nouveau décret, a pu obtenir une extension d'agrément à 12 places. Leurs locaux le permettaient, contrairement à celle de Caylus qui n'a pas fait le choix de faire cette demande par manque de place.

Ce nouveau décret prévoit des changements et des obligations, des réunions avec les 3 crèches seront donc organisées pour pouvoir travailler ensemble (nommer un référent santé inclusif, écrire des protocoles d'accueil...)

En 2020 un spectacle de Noël avait été prévu pour les tous petits du territoire. Il a été reporté plusieurs fois. En décembre il a pu être proposé et a rassemblé une soixantaine d'enfants (crèches, centre de loisirs et familles)

6.4 Les Maisons de services au public

Historique

La France services de Caylus existe depuis 1999, celle de St Antonin Noble Val existe depuis 2000. D'abord Maison des Services Publics, elles ont ensuite été Relais Services Publics, puis Maison de Services Au Public avant d'être labellisées France services en octobre 2020.

Objectif

L'objectif principal de ces espaces est de maintenir l'accès aux services publics en milieu rural, et permettre aux habitants de la communauté de communes QRGa d'avoir un contact permanent avec les administrations en bénéficiant d'une aide dans leurs démarches.

Les conseillères sont là pour accueillir, écouter et aider les usagers.

Tous les services proposés sont gratuits.

Plus de déplacements inutiles à Montauban !

Partenaires nationaux

~~Les 9 partenaires nationaux de la France services~~ sont : le ministère de l'intérieur, la direction générale des finances publiques, la poste, pôle emploi, la CPAM, la CAF, la MSA, la CARSAT et le ministère de la justice.

Partenaires locaux

Des organismes extérieurs ont également signé une convention de partenariat : ce sont les partenaires locaux : l'ADIAD, le CIDFF, Epice 82, la Maison des Ados, la Médiation familiale, Plateforme Mobilité 82, l'Espace rural emploi formation (EREF), les maisons des solidarités (assistantes sociales du département), Opteo (accompagnement des familles ayant des enfants handicapés avec dossier MDPH)

Les partenaires cités ci-dessus peuvent réaliser des permanences au sein des France services.

Les missions

- L'accueil, l'information et l'orientation du public –
- L'accompagnement des usagers à l'utilisation des services en lignes des opérateurs partenaires (facilitation numérique) –
- L'accompagnement des usagers à leurs démarches administratives (facilitation administrative) –
- La mise en relation des usagers avec les opérateurs partenaires –
- L'identification des situations individuelles nécessitant une action des opérateurs partenaires

Les horaires d'ouverture

Du lundi au jeudi de 9h à 12h 30 et de 13h 30 à 17h 30

Le vendredi de 9h à 12h 30 et de 13h 30 à 16h

Réception sur rendez-vous.

Nouvelle antenne à Parisot

Depuis le mois de septembre 2021, une antenne France services existe à Parisot à l'ancien local de Groupama tous les lundis.

La communication

Une nouvelle plaquette a été élaborée par le service communication de la Communauté de Communes pour chaque lieu.

Les permanences à Caylus

Pôle emploi, sur rendez-vous tous les lundis matin de 9h à 12h en visio à la France services.

Plateforme mobilité, les 1^{ers} mardis du mois, l'après-midi sur rendez-vous de 14h à 17h.

Fondation OPTEO, tous les mercredis sur rendez-vous.

Service des impôts des particuliers, sur rendez-vous les 1^{ers} jeudis du mois.

Espace Rural Emploi Formation, sur rendez-vous le jeudi.

Assistante sociale de la CARSAT, les 3^{èmes} vendredis du mois sur rendez-vous.

Assistante sociale de la Mutualité sociale agricole sur rendez-vous.

Assistante sociale de la maison des solidarités sur rendez-vous.

Caisse primaire d'assurance maladie sur rendez-vous en visio les 2^{ème} et 4^{ème} vendredis du mois.

Les permanences à St Antonin

FONDATION OPTEO, sur rendez-vous tous les lundis de 9h à 12h

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE (CPAM), sur rendez-vous tous les lundis de 14h à 16h, En visio à la France services

SERVICE DES IMPÔTS DES PARTICULIERS, sur rendez-vous tous les mardis de 9h à 12h et de 14h à 17h

RENDEZ-VOUS DU MERCREDI (En alternance : Epice 82, Maison des Ados, CIDFF) sur rendez-vous tous les mercredis de 14h à 17h

MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE (service social), sur rendez-vous le 1er jeudi du mois de 13h30 à 16h30

PÔLE EMPLOI, sur rendez-vous tous les jeudis de 9h à 12h, En visio à la France services

PLATEFORME MOBILITÉ 82, sur rendez-vous 3ème jeudi du mois de 14h à 17h

ASSISTANTE SOCIALE CARSAT, sur rendez-vous 1er vendredi

Depuis le 1^{er} décembre 2021, les France services sont « point justice ». Concrètement, les conseillères peuvent orienter plus facilement les usagers vers le Conseil Départemental de l'Accès aux Droits de Montauban, par le biais d'une fiche à remplir et à envoyer directement à la juriste.

AR Prefecture

082-248200107-20220719-2022_2544-DE
Reçu le 04/08/2022
Publié le 04/08/2022

Les actions

Durant la semaine nationale des journées portes ouvertes, 3 actions ont été proposées aux habitants de la CCQGA : une journée sur la santé mentale en partenariat avec l'ADIAD, une demi-journée lors de la semaine des aidants avec le pôle partenaires aidants 82 et une demi-journée proposée aux secrétaires de mairie du territoire afin de présenter la France services.

La fréquentation

Les conseillères utilisent le site www.france-services.caissedesdepots.fr afin de faire le suivi d'activité. C'est sur ce site qu'elles récupèrent les données chiffrées indispensables à l'établissement d'un bilan de fréquentation. Après chaque visite, la conseillère remplit un formulaire en ligne dit « compte-rendu ».

mois	Nombre de demandes à Caylus	Nombre de demandes à St Antonin
janvier	84	344
février	60	244
mars	113	279
avril	150	244
mai	131	316
juin	138	332
juillet	203	222
août	58	200
septembre	214	381
octobre	121	371
novembre	187	280
décembre	185	236
Total	1644	3449

6.5 LE TRANSPORT A LA DEMANDE (TAD)

La Communauté de Communes propose aux habitants du territoire des trajets intra-communautaires et extra - communautaires (à destination de Caussade et Villefranche de Rouergue). Ce sont les transporteurs Gauchy et Blatger qui assurent les transports. Subventionné par le Conseil Régional, ce service permet aux habitants de se déplacer pour un moindre coût. Un développement et/ou une modification de ce service de transport est en cours. La conseillère de Caylus est chargée de vérifier les factures des transporteurs et de tenir le bilan de fréquentation. En 2021, une poignée d'utilisateurs a été recensée, confirmant année après année la diminution du nombre d'usagers de ce service.

Face à ce constat, le choix a été fait de ne pas renouveler le marché auprès des prestataires pour l'année 2022.

7. L'ACTIVITE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES : LES SERVICES TECHNIQUES

7.1 Le service Ordures ménagères

Ordures Ménagères (OM) :

En 2021 nous avons collecté **2014,46 T** (augmentation de 3,94% par rapport à 2020).
Soit 257,57 kg par habitant. Moyenne nationale par habitant : 248 Kg (source : SINOE, Enquête nationale ADEME 2019 / Référentiel national 2019 des coûts du service public de gestion des déchets (données 2016))

La Collecte sélective (CS) :

En 2021 nous avons collecté **700,04 T** (augmentation de 11 % par rapport à 2020).
Soit 89,43 Kg par habitant en 2021. Moyenne nationale par habitant : 50 Kg (source : SINOE, Enquête nationale ADEME - Référentiel national 2019 des coûts du service public de gestion des déchets)

AR Prefecture

082-248200107-20220719-2022_2544-DE
Reçu le 04/08/2022
Publié le 04/08/2022

Les refus de tri :

Ce sont les déchets NON RECYCLABLES ou souillés déposés par erreur dans les bacs jaunes (sacs noirs d'ordures ménagères, seringues, films plastiques, déchets alimentaires, bidon de pétrole...). Ils doivent être séparés manuellement par les employés du centre de tri et sont ensuite envoyés vers le centre d'enfouissement avec les ordures ménagères ou vers des filières spécialisées (exemples : déchets de soins, aiguilles, seringues...).

Le taux de refus est de 27 % en 2021. La forte augmentation de l'an passé peut être directement imputée à la situation sanitaire et au fait que les agents avaient reçu des directives pour ne pas ouvrir les bacs au moment de la collecte (ce qui leur permettait jusqu'ici de supprimer les plus gros refus).

Le verre :

Nous avons collecté **491,20 T** de verre (augmentation importante de 17,52 %). Nous passons ainsi de 53,4 kg par habitant en 2020 à 62,75 kg par habitant en 2021 (30 kg/hab au-dessus de la moyenne nationale).

Le compostage individuel :

Depuis le mois d'octobre 2008, le service assure la promotion du compostage domestique pour diminuer les ordures à collecter, à transporter et à traiter. Afin de faciliter l'accès de cette pratique aux habitants, la CCQGA propose la vente de composteurs individuels à tarifs préférentiels (grâce aux aides financières de l'ADEME, du Conseil Général et de la CCQGA). Depuis la mise en place de cette opération (octobre 2008) environ 500 foyers ont été équipés de composteurs, ce qui représente un peu plus de 10 % des foyers du territoire.

Une participation financière de 17,00 € permet aux usagers d'obtenir un kit de compostage complet.

Fréquentation des déchetteries :

Fréquentation des particuliers : **16 402 visiteurs en 2021** (11 561 en 2020 ; 12 008 usagers en 2019)

Bilan financier 2021

Section de fonctionnement			
Dépenses	CA 2021	Recettes	CA 2021
Carburants	56 083.26	Remboursement frais de personnel	109 466.76
Autres achats	24 913.95	TEOM	1 189 620.00
Collecte verre	27 728,60	Redevance spéciale	42 717.89
Entretien matériel roulant	39 710.25	Autres services	304.00
Formation personnels	5 651.41	Subventions Eco-organismes	185 070.21
Assurances	2 999.49	Produits exceptionnels	3 435,00
Autre entretien maintenance	4 904.05	Produits immobilisés (travaux régie)	0
Autres services extérieurs	3 633.84		
Impôts et taxes	118.00		
Personnels	508 963.54		
Contribution SDD	606 753.00		
Amortissements	96 937.97		
Autres dépenses	0		
TOTAL	1 377 486.93	TOTAL	1 530 613.79

Section d'investissement

AR Prefecture

082-248200107-20220719-2022_2544-DE
Reçu le 04/08/2022
Publié le 04/08/2022

Depenses	CA 2020	Recettes	CA 2020
Travaux sur bâtiments	0	FCTVA	0
Matériel de bureau, mobilier	760,00	Subventions	0
Matériel roulant	0		
Autres achats y compris conteneurs, recup' verre	449.00	Amortissements	96 937.97
Amortissements	3 435,00		
TOTAL	4 644.70	TOTAL	96 937.97

La CCQPGA, a choisi en 2021 d'augmenter le taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) à 15,46 %. Cette décision est confortée par les résultats du service, qui dégage sur l'année un excédent de fonctionnement de 153 126,93 €. Ce qui a permis d'absorber l'augmentation de 18% de la Taxe Générale sur les Activités Polluante (TGAP), sans la répercuter sur la population. La section investissement pour l'année 2021 présente un excédent de 92 293,27 €. Ce qui permet de financer une partie du renouvellement d'un camion cette année.

Animations scolaires :

En 2021 la situation sanitaire ne nous a pas permis de proposer d'animations.

7.2. L'ENTRETIEN DES CHEMINS

L'entretien des chemins répond à deux objectifs :

- Le balisage et l'entretien de chemins pédestres inscrits au PDIPR (Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée) : les 35 chemins de promenade et randonnée, le sentier intercommunal et 14 circuits VTT.
- Une aide aux communes pour la gestion de leurs espaces naturels et de leur patrimoine vernaculaire.

Afin d'avoir des sentiers de qualité, la CCQPGA compte 4 agents sur l'année représentant 2,6 ETP.

En 2021, le Service des chemins a entretenu 552 km de sentiers qui comprennent :

- Les 35 balades du topoguide « Randonnées pédestres en VTT ou à cheval en Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron » qui maillent l'ensemble du territoire. Cela représente un linéaire de 353 km.
- Les sentiers VTT Viaur Aveyron du secteur de Saint Antonin Noble Val. Ces 14 circuits sont situés sur les communes de Saint Antonin Noble Val, Féneyrols et Cazals. Ce réseau de 251 km rajoute 105 km supplémentaire d'entretien.
- Le sentier intercommunal passant par 16 des 17 communes de la Communauté de communes. Il forme une boucle avec 2 variantes. Ce sentier de 200 km, créé en 2010, permet de faire découvrir aux marcheurs les richesses de notre territoire. Une partie de ce sentier est commune aux chemins de promenade et randonnée et aux circuits VTT. En fait cela représente 94 km d'entretien de chemins supplémentaire par rapport à notre guide des 35 randonnées.

Le topoguide, le livret du sentier intercommunal et celui du sentier d'interprétation « À la découverte des Gorges de l'Aveyron » et la carte de l'espace VTT Viaur Aveyron secteur Saint Antonin sont en vente dans les offices de tourisme, les syndicats d'initiative, les presses, les campings....

Sur la première période de l'année, les agents ont réalisé un entretien hivernal : le service a élagué les arbres afin d'éviter qu'ils aient trop emprise sur les sentiers, a abattu les arbres morts pour éviter leur chute sur les chemins, a débité les arbres tombés et a réouvert aux endroits où le passage avec le tracteur était étroit. L'équipe a ouvert un chemin communal au niveau de Pech Bousquet pour éviter de passer sur un chemin privé (PR6 Caylus) et a restauré le sentier de la Loutre (PR5 Saint Antonin)

Les chemins ont été entièrement entretenus au moins deux fois sur la période estivale (3 passages pour le sentier d'interprétation « À la découverte des Gorges de l'Aveyron » qui est très fréquenté). Cet entretien s'est déroulé entre le 3 mai et le 27 août 2021.

Pendant cette période, l'équipe a également conçu et posé des panneaux de balisage aux endroits où ils étaient manquants et refait des balises peinture aux endroits où elles étaient altérées. Le matériel est entretenu régulièrement par les agents afin d'assurer sa pérennité. Le balisage des chemins VTT s'est poursuivi.

Sur la période septembre-octobre, un agent a calibré à l'épaveuse les parties de chemin qui se refermaient. L'autre équipe a refait le balisage certains chemins suivant le planning pluriannuel de balisage peinture instauré afin de maintenir la qualité de la signalisation de nos chemins de promenade et de randonnée.

En novembre-décembre, un agent a poursuivi l'entretien à l'épaveuse et le second a réalisé le balisage de nouveaux sentiers VTT.

Tout au long de l'année 2021, le service a travaillé sur l'extension des sentiers VTT, action inscrite dans le programme pleine nature : marché, définition des tracés, choix du balisage...

Le bilan financier 2021

Le bilan financier pour le service d'entretien des chemins de randonnée se décline ainsi :

Dépenses de fonctionnement :	123 367,82 €
Recettes de fonctionnement :	7 395.65 €

7.3 GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PREVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI)

I. La restauration et l'entretien des rivières en 2021 :

La programmation 2021 a débuté en octobre 2021 et est toujours en cours en mars 2022.

Référence chantier	Rivière	Tronçons	Communes	Type de travaux
2021-AVEYRON-4B	Aveyron	4B	St Antonin	Entretien de la ripisylve
2021-AVEYRON-12	Aveyron	12	Laguépie / Varen	Entretien de la ripisylve
2021-BONNETTE-10	Bonnette	10	Caylus	Entretien de la ripisylve
2021-CAUDESAYGUES-1	Caudesaygues	1	Caylus	Entretien de la ripisylve
2021-SEYE-T8	Seye	8	Verfeil	Entretien de la ripisylve
2021-SEYE-T9	Seye	9	Verfeil	Entretien de la ripisylve
2021-SEYE-T15	Seye	15	Parisot	Entretien de la ripisylve
2021-BAYE-2	Baye	2	Varen	Entretien de la ripisylve
2021-BAYE-4	Baye	4	Verfeil	Entretien de la ripisylve
2021-JOUYRE-1	Jouyre	1	Ginals	Entretien de la ripisylve
2021-BONNETTE-T10-11	Bonnette	12 à 14	Caylus	Restauration hydromorphologique
2021-BONNETTE-ZH	Bonnette et affluents	BV Bonnette	Toutes	Restauration zone humide
2021-SEYE-5	Seye	11	Verfeil	Restauration hydromorphologique
2021-SEYE-14	Seye	15	Ginals	Restauration hydromorphologique
2021-SEYE-ZH	Seye et Affluents	BV Seye	Toutes	Restauration zone humide
2021-BAYE-5	Baye	5	Verfeil	Restauration hydromorphologique et continuité
2021-BAYE-6	Baye	6	Najac	Restauration hydromorphologique

AR Prefecture

082-248200107-20220719-2022_2544-DE
 Reçu le 04/08/2022
 Publié le 04/08/2022

2021-BAYE-ZH	Baye	BV Baye	Toutes	Restauration zone humide
PLANTATION	Tous cours d'eau et milieux aquatiques du territoire			Plantation de haies champêtre en ZH ou en bas de parcelle et ripisylve

L'étude Aveyron aval continue et se prolongera à minima jusqu'en décembre 2022.

Le bilan financier pour le service GEMAPI :

Dépenses de Fonctionnement : 264 373 .01 €

Recettes de fonctionnement : 321 550.53 €

Dépenses d'investissement : 102 525.03 €

Recettes d'investissement : 114 315.35 €

II. Etude Aveyron aval :

L'étude Aveyron aval suit son cours. La phase de prospection s'est achevée au printemps 2021 avec la validation du diagnostic fonctionnel en juin par le comité de pilotage. Plusieurs ateliers de définition des enjeux et des objectifs de gestion du bassin versant Aveyron aval se sont déroulés durant l'été avec une validation de la phase 3 « enjeux » en octobre 2021 par le comité de pilotage. La fin de l'année a été consacrée à la phase 6 « scénario de gouvernance » afin de mener la concertation sur la création d'une future structure à l'échelle du bassin versant Aveyron aval. Cette phase se déroulera jusqu'au printemps 2022. Une demande de prolongation de la bonification des aides de l'Agence de l'Eau Adour Garonne a été émise pour une période de 6 mois supplémentaire, temps estimé pour mener à terme l'étude. Actuellement, la fin de l'étude Aveyron aval est donc estimée au 31 décembre 2022, un avenant de prolongation de la convention entre les EPCI a été formulé.

7.4 Service eau et assainissement

La Communauté de communes QRGa gère les compétences eau potable et assainissement collectif et non collectif depuis le 1^{er} janvier 2018.

SERVICE EAU POTABLE

La communauté de communes gère en régie le captage, le traitement et la distribution de l'eau potable pour les communes de Cazals, Espinas, Féneyrols, Montrosier, St-Antonin, St-Michel de Vax, Varen, Verfeil (bourg et sud de la commune), Caylus, Lacapelle-Livron, Loze, Mouillac, St-Projet, Puylagarde et Parisot.

Pour les communes de Ginals, Castanet, Verfeil (nord de la commune) et Laguëpie, la gestion est assurée par le Syndicat Mixte des eaux du Lévezou Ségala.

Le service est composé de 14 agents :

- une responsable du service,
- deux secrétaires,
- une comptable (mi-temps),
- dix agents techniques (8 réseaux – stations / 2 travaux régie).

Le service est réparti avec deux antennes administratives :

- A Caylus : gestion administrative et technique des communes de CAYLUS, LACAPELLE-LIVRON, LOZE, MOUILLAC, PARISOT, PUYLAGARDE et ST-PROJET ;
- A St-Antonin : gestion administrative et technique des communes de CAZALS, ESPINAS, FENEYROLS, MONTROSIER, ST-ANTONIN, VAREN, VERFEIL SUR SEYE (bourg et sud-ouest commune) et ST-MICHEL DE VAX.

Le service gère 6 usines et environ 650kms de réseaux.

BILAN 2021

COMMUNE	VOLUME FACTURE m3	NOMBRE ABONNES
CAYLUS	157 672	1291

AR Prefecture

082-248200107-20220719-2022_2544-DE
 Reçu le 04/08/2022
 Publié le 04/08/2022

CAYLUS CAMP MILITAIRE	42 350	1
LACAPELLE-LIVRON	17 971	170
LOZE	11 255	123
MOUILLAC	5 145	61
PARISOT	53 562	482
PUYLAGARDE	44 594	337
SAINT PROJET	29 936	330
CAZALS	20 123	199
ESPINAS	24 943	176
FENEYROLS	13 068	192
MONTROSIER	1565	36
ST-ANTONIN	182 804	1454
ST-MICHEL	5470	54
VAREN	46 398	624
VERFEIL SUR SEYE	15 557	209

TARIFS 2021

	PARTIE FIXE ANNUELLE / ABONNEMENT € HT	PARTIE VARIABLE / PRIX M3 € HT
ABONNES CCQGA	98.00	1.25

A ce tarif, il faut ajouter les redevances reversées à l'Agence de l'Eau (redevance pollution 0.33 € /m3 et la redevance prélèvement 0.07 € /m3)

TRAVAUX / CHANTIERS REALISES

Travaux réalisés par l'équipe régie du service Eau :

- Travaux de renouvellement de réseau eau potable Métairie Basse Parisot – 1^{ère} tranche
- Travaux de renouvellement de réseau eau potable LOZE - 1^{ère} tranche
- Dévoiement de la conduite du collège à St-Antonin
- Dévoiement conduite Serin Parisot
- Travaux extension de réseau Félines Caylus
- Travaux renouvellement de réseau (amélioration de la desserte) Montrosier
- Travaux de réseau (installation PI et extension réseau) La Roque St Antonin

Travaux réalisés par entreprises :

- Réfection pompage BERRY, PARADIS (Caylus)
- Travaux surpresseur Labarabie (Parisot)
- Traitement de la turbidité usine de Parisot
- Reprise tuyauterie inox réservoir de Puylagarde
- Mise en place d'une vanne de décharge station Labadie Parisot
- Mise en place d'une vanne de décharge à la station de Succaillac
- Fourniture et mise en place pompe station de Succaillac
- Remplacement câbles pompes et vanne station de Succaillac
- Installation supervision PCWIN2 Station du Martinet

BILAN FINANCIER

En 2021 ; les résultats constatés au budget eau potable sont les suivants :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	1 847 216,07 €	865 914,52 €
RECETTES	2 525 869,53 €	1 721 822,26 €

Assainissement**L'assainissement collectif.**

Inventaire des réseaux d'assainissement collectif.

AR Prefecture

082-248200107-20220719-2022_2544-DE

Reçu le 04/08/2022

Publié le 04/08/2022

Le territoire de la CCQRGA compte 14 stations d'épurations réparties sur 13 communes.

Tableau récapitulatif des installations d'assainissement collectif

STATION / COMMUNE	TYPE EPURATION	NOMBRE D'ABONNES
CASTANET	Filtre à sable	27
CAYLUS	Boues activées	357
CAZALS	Filtres plantés de roseaux	76
FENEYROLS	Filtre à sable	65
LACAPELLE-LIVRON	Filtre compact (coco)	16
LAGUEPIE + ST-MARTIN	Boues activées	295 + 32
MONTROSIER	Fosse toute eaux	15
PARISOT	Lit bactérien	125
PUYLAGARDE	Boues activées	87
ST-ANTONIN NV.	Boues activées	941
ST-PROJET	Filtres plantés de roseaux	65
VAREN	Lagunage	226
VREN ARNAC	Filtres plantés de roseaux	44
VERFEIL SUR SEYE	Lit bactérien	129

Tarifs

Dans un objectif d'atteindre un tarif unique pour la redevance d'assainissement, il a été effectué une modification des tarifs en 2021

Le tableau ci-dessous donne les détails de ces nouveaux tarifs :

COMMUNE	ABONNEMENT €	PRIX €/m3	DATE APPLICATION
CASTANET	104.50	1.36	01/01/2022
CAYLUS	104.50	1.98	01/09/2021
CAZALS	211.50	2.64	01/07/2021
FENEYROLS	120.00	1.67	01/07/2021
LACAPELLE LIVRON	178.00	1.50	01/09/2021
LAGUEPIE	159.00	1.98	01/01/2022
MONTROSIER	104.50	1.08	01/07/2021
PARISOT	140.00	1.79	01/01/2022
PUYLAGARDE	140.00	1.62	01/09/2021
ST-ANTONIN NV	118.00	1.96	01/07/2021
ST-PROJET	178.00	2.21	01/09/2021
VAREN	159.00	2.16	01/07/2021
VERFEIL SUR SEYE	104.50	1.67	01/07/2021

Remarque : Il faut également ajouter à ce tarif la redevance pour la modernisation des réseaux de collecte qui s'élève à 0,25 €/m3.

Les taxes lors du raccordement au réseau d'assainissement collectif :

Depuis le transfert de la compétence assainissement à la communauté de communes, il a été instauré 2 taxes dont doivent s'acquitter les usagers lorsqu'ils se raccordent au réseau d'assainissement :

- La PFAC (Participation Financière à l'Assainissement Collectif) dont tout usager doit s'acquitter lorsqu'il se raccorde à un réseau de collecte (existant ou neuf). Cette taxe est de 2 500 € par habitation. Des tarifs spécifiques sont applicables dans les autres cas (raccordement d'un commerce, d'un hôtel, etc.).

-La PFB (Participation pour les Frais de Branchement) dont doit s'acquitter l'utilisateur lorsque la collectivité, à la demande des propriétaires, a réalisé et financé les parties des branchements situées sous la voie publique dans le cas d'extension de réseau. Le montant de cette participation a été fixé à 1200 € par branchement.

Tarif des contrôles de raccordement au réseau d'assainissement collectif :

Dans le cadre des ventes de biens immobiliers certains notaires et/ou agences demandent une vérification du raccordement. Le montant de ce contrôle est de 100 €.

Les travaux et études réalisés en 2021 :

Commune(s) concernée par les travaux	Objet des travaux réalisés
Caylus, Parisot, Puylagarde, Saint-Antonin N V, Laguépie	Réalisation d'une étude diagnostic des réseaux d'assainissement et des stations d'épuration qui s'est finalisée à l'automne 2021.

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif.

Le service public d'assainissement non collectif a été créé en 2004.

Dans un premier temps, seuls les contrôles des installations neuves étaient réalisés.

Les contrôles des installations existantes ont débuté en 2008 et se sont terminés en 2015. Depuis 2015, ce sont les contrôles périodiques, qui sont réalisés.

Contrôle des installations neuves ou à réhabiliter :

En 2021, 78 contrôles de conception et 47 contrôles de l'exécution des travaux ont été réalisés. Sur les 47 contrôles de travaux réalisés, tous ont été contrôlés conformes.

Tableau 1 - répartition des contrôles en fonction des communes sur l'année 2021.

Commune	Contrôles de conception	Contrôles de l'exécution des travaux
Castanet	1	1
Caylus	15	9
Cazals	4	5
Espinas	1	2
Feneyrols	2	1
Ginals	3	1
Lacapelle	3	3
Laguépie	3	0
Loze	2	0

AR Prefecture

082-248200107-20220719-2022_2544-DE
 Reçu le 04/08/2022
 Publié le 04/08/2022

Montrosier	0	1
Mouillac	1	1
Parisot	6	3
Puylagarde	4	1
Saint-Antonin	16	6
Saint-Projet	5	5
Varen	9	4
Verfeil	3	4
TOTAL	78	47

Contrôle des installations existantes :

En 2021, le SPANC a débuté une campagne de contrôle périodique sur la commune de Caylus. Il est également intervenu ponctuellement sur les communes du territoire suite à des demandes de notaires, de vendeurs ou de futurs propriétaires dans le cadre de ventes de maison. Suite à chaque visite, un rapport de visite est rédigé et envoyé au propriétaire.

En 2021, 329 contrôles ont été réalisés sur les différentes communes du territoire.

Tableau 2 - répartition des contrôles en fonction des communes sur l'année 2021.

Communes	Nombre de diagnostics réalisés
CASTANET	18
CAYLUS	204
CAZALS	2
ESPINAS	3
FENEYROLS	2
GINALS	11
LACAPELLE LIVRON	3
LAGUEPIE	7
LOZE	12
MONTROSIER	1
MOUILLAC	2
PARISOT	11
PUYLAGARDE	5
SAINT ANTONIN NOBLE VAL	26
SAINT-PROJET	1
VAREN	16
VERFEIL	5
TOTAL	329

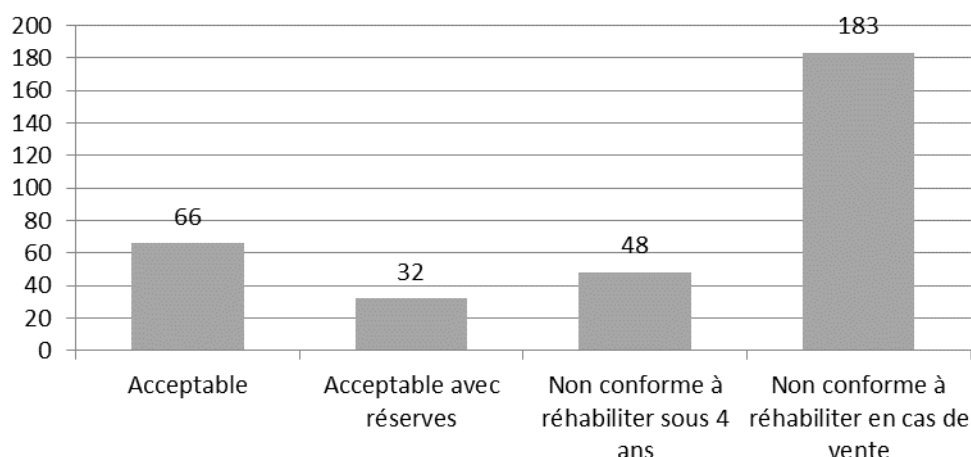
Classification du fonctionnement des dispositifs d'assainissements non collectif :

Après contrôles, les assainissements non collectifs peuvent être classés en 4 catégories différentes selon leur fonctionnement et leur impact sur l'environnement :

- Acceptable.
- Acceptable avec réserves (*installation ne présentant pas de risque sanitaire ou environnemental*).
- Non conforme avec une réhabilitation obligatoire en cas de vente.
- Non conforme avec une réhabilitation obligatoire sous 4 ans (*installation présentant un danger pour la santé des personnes ou un risque environnemental avéré*).

Graphique 1 – Classification des assainissements contrôlés en 2021.

Classification des assainissements contrôlés en 2021



20% des installations contrôlées par le SPANC en 2021 correspondent à la législation en vigueur actuellement : dans la majorité des cas, il s'agit de dispositifs récents ayant été contrôlés à la fin des travaux.

80% des installations visitées ne sont donc pas conformes à la réglementation actuelle.

Cependant, 10% des installations ne présentent pas ou peu de risques sanitaires. Cette classe correspond à des filières complètes (possédant un dispositif de prétraitement et de traitement) mais disposant de quelques défauts (absence d'une ventilation, usure d'un élément, mauvais entretien...).

Les principales installations contrôlées qui ont été classées dans la catégorie des « non-conformes » (70% des visites) sont des installations :

- Dans de rare cas, ne possédant pas de dispositif d'assainissement non collectif (ex : rejet direct au fossé, dans le pluvial, dans un puits, dans une rivière...).
- Pour la majorité n'étant pas complètes (ex : fosse septique rejetant directement dans le milieu naturel dans une zone à risque, dispositif significativement sous dimensionné...). Ce sont souvent des installations anciennes.

15% des installations contrôlées en 2021 ont été classées en « réhabilitation obligatoire sous 4 ans ». La totalité de ces installations présentaient un danger pour la santé des personnes, correspondant pour la majorité des cas à une installation incomplète située dans une zone à enjeu sanitaire (périmètre de protection de captage d'eau).

Aucune installation n'a été classée dans la catégorie des installations présentant un « risque environnemental avéré », car aucune zone à enjeu environnemental n'a encore été définie sur le territoire de la Communauté de communes.

Tarifs :

Par délibération du Conseil communautaire n° 2021-2324 du 1^{er} juin 2021, la redevance est fixée comme suit :

- Redevance de contrôle de conception et de réalisation des travaux : 205 € ou 105 € si le dossier est déposé moins d'un an après le contrôle de l'installation existante.
- Redevance du diagnostic des installations existantes (contrôle périodique de fonctionnement et d'entretien) : 100 €
- Redevance du diagnostic des installations existantes dans le cadre d'une vente : 100€

Depuis la prise de compétence eau et assainissement au 1er janvier 2018, le budget du service assainissement collectif et non collectif est un seul et même budget. Le bilan financier sur l'année 2021 est présenté ci-dessous.

Bilan financier :

Le bilan financier comprend l'ensemble du service assainissement (collectif et non collectif) :

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	835 635,70€	565 426,54€
Dépenses	655 371,47€	85 956,52€

7.5 HYGIENE ET SECURITE

1 – Le Document Unique :

Le document unique a été complété : le DU de la grotte a été réalisé et voté.

De plus, l'organisation de la collectivité (embauches de nouveaux responsables, la restructuration de services) et les projets de la collectivité ont été évalués, certaines actions ont été abandonnées ou reportées (création du pôle eau et assainissement, extension ou aménagement du garage)

2 - Les EPI

Les EPI ont été renouvelés pour chaque agent : chaussures de sécurité, vêtements de travail et de hautes visibilités

Au cours de l'année 2021, les EPI d'entretien ont été vérifiés et mis en conformité par rapport à la réglementation. Un contrôle annuel de ce matériel est réalisé.

Les casques de chantier ont été renouvelés.

En 2021, les agents avaient à disposition des bouteilles de gel hydroalcoolique, des boîtes de lingettes désinfectantes et des vaporisateurs désinfectant en plus des masques.

3 - Les vérifications périodiques obligatoires

Les vérifications annuelles :

- Réalisation de la vérification annuelle des extincteurs ; des systèmes de prévention contre l'incendie, de l'ensemble des bâtiments de la CCQGA (bureaux, stations d'eau potable...),
- Vérification annuelle des installations électriques (bureaux, bâtiments, stations d'eau potable, réservoirs d'eau, château d'eau, stations d'assainissement et points de relevage des eaux usées ont été contrôlés),
- Réalisation du contrôle des climatisations,
- Vérification trimestrielle des bennes ordures ménagères,
- Vérification semestrielle des engins de levage.

Les non-conformités notifiées seront levées, soit par un agent de la collectivité compétant dans le domaine ou par une entreprise spécialisée.

4 - Les vérifications des pharmacies

Une vérification annuelle est réalisée des pharmacies des locaux et des véhicules.

Les nouveaux véhicules ont été équipés d'une trousse de secours répondant aux prescriptions du CDG et adaptée aux risques encourus par l'utilisateur.

5 - Recherche documentaire et mise à jour des tableaux de suivis

~~Des recherches réglementaires sont réalisées~~ régulièrement comme sur les formations obligatoires et la sécurité au travail, les évolutions de protocoles par rapport au Covid

Plusieurs tableaux ou documents sont mis à jour, ils concernent le suivi des points suivants :

- Registres et règlements ;
- Contrôles et vérifications périodiques (installations concernées, dates de réalisation et prochaine échéance...) ;
- Véhicules et engins (équipements de sécurité à bord, date du prochaine contrôle technique...), relevé en cours ;
- Formations des agents (obligatoires : habilitations électriques, SST... ..) ;
- Permis, CACES (date de validité, autorisation de conduite...) ;
- Suivi des armoires à pharmacie et des trousse de secours ;
- Récupération des fiches données sécurité des produits chimiques...

6 – Conduites

6.1 Ordre de mission et autorisation de conduite

Conformément à la réglementation en vigueur, des ordres de mission (permanents ou ponctuels) sont mis en place pour les agents effectuant des déplacements hors territoire.

Les ordres de missions et les autorisations de conduite sont mis à jour régulièrement pour l'ensemble des agents conduisant les véhicules et des engins dans le cadre de leurs missions.

6.2 Permis de conduire

Les permis de conduire sont collectés lors de la première réalisation de l'autorisation de conduite ou lors du renouvellement du permis de conduire. Les agents s'engagent à signaler toutes circonstances susceptibles d'affecter la validité.

Deux agents ont passé le permis CE, un agent le permis BE en 2021.

6.3 AIPR

L'AIPR (Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux) est obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2018.

Cette formation concerne la préparation ou l'exécution de travaux à proximité des réseaux. À la suite de l'obtention de ce test, l'autorité territoriale délivre l'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux.

Trois catégories de personnes doivent disposer d'une AIPR :

- profil "concepteur" : salarié du maître d'ouvrage ou du maître d'œuvre devant intervenir en préparation ou suivi des projets de travaux.
- profil "encadrant" : salarié de l'entreprise de travaux intervenant en préparation administrative et technique des travaux (chef de chantier, conducteur de travaux). Cet encadrant doit être présent sur le chantier ou avoir la capacité de s'y rendre dans la demi-journée.
- profil "opérateur" : salarié intervenant directement dans les travaux à proximité des réseaux aériens ou enterrés, soit en tant que conducteur d'engin, soit dans le cadre de travaux urgents.
- Sur tout chantier de travaux, l'ensemble des conducteurs d'engin doivent être titulaires d'une AIPR.
- Sur tout chantier de travaux urgents, l'ensemble des personnels intervenant en terrassement ou en approche des réseaux aériens doivent être titulaires de l'AIPR.

Six agents ont passé AIPR "concepteur" en 2021.

6.4 Conduite des engins de chantier

L'autorisation de conduite est délivrée par l'autorité territoriale, à l'agent concerné pour un équipement déterminé, à partir des 3 éléments suivants :

- Un examen d'aptitude réalisé par le médecin du travail ;
- Un contrôle des connaissances et du savoir-faire du conducteur pour la conduite en sécurité de l'équipement de travail (certificat d'aptitude à la conduite en sécurité – CACES) qui a une validité de 10 ans pour les engins de chantier concerné par le R482 ;
- Une connaissance des lieux et des instructions à respecter sur le ou les sites d'utilisation.

11 agents ont suivi la formation CACES engin de chantier R482-B1 et 3 agents la formation CACES engin de chantier R482-F.

6.5 FIMO/FCO marchandises

La FIMO, Formation Initiale Minimum Obligatoire, est une formation obligatoire depuis septembre 2009 selon l'ordonnance n° 58-1310 du 23 décembre 1958 modifiée et le décret n° 2007-1340 du 11 septembre 2007 pour les conducteurs de véhicule au PTAC (Poids Total Autorisé en Charge) supérieur à 3,5 tonnes pour le transport de marchandises. Sa durée est d'un mois.

La FCO, Formation Continue Obligatoire est une formation qui doit être suivie tous les 5 ans par tous les chauffeurs en activité à partir de l'obtention de la qualification initiale et permet le renouvellement de la FIMO

Sa durée est de 35 heures sur 5 jours consécutifs. La FCO permet de remettre à jour les connaissances des chauffeurs sur les réglementations et la sécurité.

Ces formations sont obligatoires pour le service des ordures ménagères.

Les agents des services de l'eau et de la régie eau en sont dispensés. En effet, selon l'article 1-4° de l'ordonnance n°58-1310 du 23 décembre 1958 modifié correspondant au cas : g) Des véhicules transportant du matériel ou de l'équipement, à utiliser dans l'exercice du métier de leur conducteur, à condition que la conduite du véhicule ne représente pas l'activité principale du conducteur. »

En 2021, un agent a suivi la FIMO et 2 agents la FCO.

6.6 Autorisation de Conduite – personnel transportant des enfants.

L'autorisation de conduite est délivrée par l'autorité territoriale à l'agent concerné pour un équipement déterminé, à partir des éléments suivants :

- Un examen d'aptitude réalisé par le médecin du travail ;
- Un examen d'aptitude à la conduite réalisé par le médecin agréé
- Une connaissance des lieux et des instructions à respecter et à faire respecter.

7 - LES FORMATIONS SPECIFIQUES

7.1 Formation PSC1 :

La prévention des accidents du travail passe également par la formation du personnel aux gestes de premiers secours et par la mise en place de moyens de secours adaptés (trousse de 1er secours, téléphone, ...). En effet, une intervention efficace et rapide sur une victime d'accident permettra de limiter les conséquences de cet accident.

Pour information : la circulaire du 2 octobre 2018 relative à la généralisation auprès de l'ensemble des agents publics des formations aux gestes de premiers secours a pour objet de former 80 % des agents publics aux gestes de premiers secours avant le 31 décembre 2021.

Une majorité d'agents a été formée.

7.2 Formation habilitation à manipuler du chlore gazeux

Le chlore utilisé par le service de l'eau est un gaz dangereux. Une formation tous les 3 ans est obligatoire pour montrer les dangers de ce produit chimique et pour apprendre ou rappeler les mesures de protection et de prévention à mettre en œuvre lors de la manipulation et du stockage de ce gaz.

8 agents du service eau ont suivi la formation pour manipuler les bouteilles de chlore le 6 décembre 2021.

7.3 Formation CATEC

Le certificat d'aptitude à travailler en espaces confinés dans le domaine de l'eau et de l'assainissement est obligatoire depuis le 30 novembre 2016. Elle est destinée à présenter les risques du travail en espace confiné, connaître et à savoir utiliser les EPC et EPI, à apprendre les procédures d'intervention. Cette formation est à renouveler tous les 3 ans.

Pas de formation en 2021, la majorité des agents du service eau et assainissement l'ont suivi en juillet 2019.

En revanche, du matériel pour travailler dans les espaces confinés a été acheté : trépied muni d'un stop chute, ventilateur avec gaines, 3 masques auto-sauveteurs, 1 harnais espace confiné et 1 casque

7.4 Formation travail en hauteur

Selon le code du travail, l'employeur doit former les agents au travail en hauteur (Art. 423-106). Les agents ont l'obligation de participer à une formation travail en hauteur dès lors qu'ils portent des EPI contre les chutes avec un recyclage tous les 3 ans.

Pas de formation en 2021, les agents concernés ont suivi une formation en 2019.

7.5 Formation électrique

Un agent qui effectue des opérations sur une installation électrique ou dans son voisinage doit être habilité par son employeur dans le respect des dispositions de l'article R. 4544-9 à 4544-11 du Code du travail après avoir reçu une formation spécifique aux travaux sous tension auprès d'un organisme agréé et un avis médical du médecin du travail.

Pas de formation en 2021. En revanche, des équipements de protections ont été achetés (5 kits) : VAT (vérificateur d'absence de tension), gants isolants, visières, condamneur.

7.6 Signalisation des chantiers

Lorsqu'un agent intervient sur le domaine routier, une signalisation temporaire de chantier doit être mise en place. Le rôle de cette signalisation sur route en circulation est d'avertir l'usager qu'il y a danger et de le guider pour garantir leur sécurité mais surtout celle des agents.

Des panneaux de signalisation ont été achetés pour l'équipe de travaux du service régie eau.

7.7 Les visites de sites

Les différents bâtiments de la collectivité ont été visités : ALSH, Fablab, offices de tourisme, CRE, usines d'eau, châteaux d'eau, stations d'épuration, stations de relevage. Les dysfonctionnements constatés seront corrigés selon un plan pluriannuel de travaux qui sera mis en place en 2022.

Une visite de la grotte a été réalisée pendant les travaux.

8 - Le CHSCT

Le comité d'hygiène et de sécurité a été mis en place en 2019.

Trois CHSCT ont eu lieu en 2021 :

AR Prefecture

082-248200107-20220719-2022_2544-DE

Reçu le 04/08/2022

Publié le 04/08/2022

➤ CHSCT 7 : 3 mars 2021,

- Règlement intérieur du CHSCT,
- Règlement Hygiène et Sécurité,
- Bilan 2020,
- Actions 2021,
- Livret d'accueil,
- EPI

➤ CHSCT 8 : 3 novembre 2021,

- Les registres,
- Bilan des accidents de travail,
- Plans des futurs bâtiments et note sur les locaux sociaux et les bureaux,
- Nettoyage du système de rétention du calcaire des usines d'eau potable de Saint Antonin et Cazals,
- Note sur le bois brûlé.

➤ CHSCT 6 : 14 décembre 2021

- -Le document unique de la grotte du Bosc,
- Plans des futurs bâtiments, présentation du projet et visite du FABLAB.

9 - Les actions COVID

L'année 2021 est toujours marquée par le Covid-19.

Les protocoles ont évolué au cours de l'année en fonction des consignes données par le gouvernement et la préfecture. Ils avaient à dispositions des masques FFP1 et des FFP2 des bouteilles individuelles de gel hydroalcoolique, du produit désinfectant pour nettoyer les surfaces en spray et en lingettes, des bidons d'eau, du savon, du sopalin et des sacs poubelles et des gants jetables.

10 - Bilan financier des actions réalisées en 2021

Le bilan financier pour le service hygiène est sécurisé se décline ainsi :

Dépenses de fonctionnement :	45 763.02 €
Recettes de fonctionnement :	0,00 €

Le Président

Gilles BONSANG